

la météo: Dégagement tôt le matin; ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 4. Vents modérés par moments. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. (Détail page 18).



Habib Bourguiba

La fin paisible de l'ère Bourguiba

TUNIS (AFP) — La Tunisie a vécu sans heurts la fin de l'ère Habib Bourguiba, évincé samedi matin après trente ans de présidence par son premier ministre Zine El Abidine Ben Ali sur la foi d'un rapport de sept médecins constatant « l'incapacité physique et mentale » du « Combattant suprême » à diriger son pays.

M. Ben Ali, devenu automatiquement nouveau président tunisien selon les termes de la constitution, a immédiatement formé un nouveau gouvernement.

Voir page 10 : La fin

Attentat à la bombe en Irlande du Nord

■ Au moins 11 morts et 53 blessés

ENNISKILLEN (Reuter) — Une bombe de très grande puissance a fait au moins 11 morts et 53 blessés, hier, parmi une foule rassemblée pour une cérémonie du souvenir à Enniskillen en Irlande du Nord.

L'attentat, un des plus atroces commis dans la province troublée britannique, s'est produit hier matin, alors que la foule se préparait à as-

sister au défilé annuel d'anciens combattants et de fanfares, en commémoration des morts des deux Guerres Mondiales et de ceux qui sont tombés au cours des dix dernières années de violence politique en Ulster.

Selon la police, la bombe avait été placée dans un ancien bâtiment scolaire situé à proximité du monument

aux morts d'Enniskillen, ville du comté de Fermanagh. Elle a éclaté alors qu'une cinquantaine de personnes, dont des boy scouts et de nombreux vieillards, s'abritaient d'une forte averse contre le mur du bâtiment. Celui-ci s'est effondré causant la panique, des enfants s'enfuyant en courant et pleurant et des soldats

Voir page 10 : Attentat

Les Acadiens rassurent Robert Bourassa

Les francophones hors Québec appuient l'accord du lac Meech

■ Même s'ils ne sont pas entièrement satisfaits

BERNARD DESCÔTEAUX

MONCTON — Le premier ministre Robert Bourassa a obtenu en fin de semaine la garantie des groupes représentant les francophones hors Québec qu'ils ne feront rien pour mettre en péril l'accord du lac Meech.

À l'issue d'une rencontre avec les dirigeants de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) et de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB) samedi, M. Bourassa s'est dit satisfait des engagements pris par ces deux groupes à

l'heure où justement le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, parle de réouvrir cet accord.

Les francophones hors Québec ne sont pas totalement satisfaits de l'accord du lac Meech, mais ils souhaitent qu'il soit entériné plutôt que de risquer « un échec qui serait un recul pour tout le monde », a dit M. Bourassa, convaincu qu'il y a peu à craindre de l'attitude de M. McKenna qui a l'appui des Acadiens.

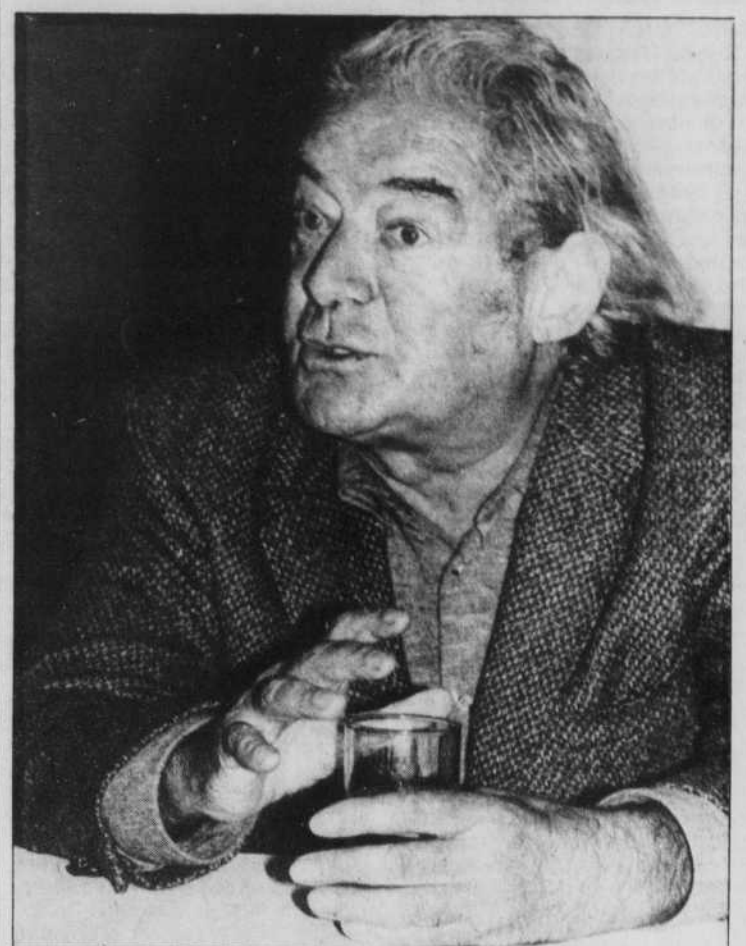
Les francophones hors Québec veulent des améliorations à leur situation actuelle selon les porte-parole de la FFHQ et de la SANB, pré-

cisant bien que d'aucune manière ils ne voulaient toutefois faire le jeu de ceux qui cherchent à détruire l'accord.

« Lorsqu'il s'agira de tracer la ligne finale, il faudra signer parce que le Québec voit dans cet accord un projet de développement de société qui est très important pour nous aussi », a déclaré le président de la FFHQ, Yvon Fontaine, après sa rencontre avec M. Bourassa.

Le président de la SANB, Michel Doucet, ajoutait de son côté que son groupe allait encourager le premier ministre Frank McKenna à conti-

Voir page 10 : Les francophones



La santé du poète chancelle

Félix Leclerc aux soins coronariens

ROBERT LÉVESQUE

L'état de santé de Félix Leclerc se serait sérieusement aggravé ces trois derniers jours, alors que le célèbre patient est hospitalisé depuis le 30 octobre à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec.

Des complications cardiaques seraient survenues jeudi dernier et Félix Leclerc, âgé de 73 ans, a dû être transporté de sa chambre à l'unité des soins coronariens.

Félix Leclerc est hospitalisé depuis plus de neuf jours, et son

Voir page 10 : Félix



Le pont Victoria à sens unique

À compter de ce matin, les deux travées du pont Victoria seront utilisées à sens unique en direction de Montréal. De 6 h 30 à 8 h 30 du lundi au vendredi, le pont Victoria sera réservé à ceux qui veulent entrer à Montréal, alors qu'on devra emprunter le pont Champlain pour traverser de Montréal à la Rive Sud. Le ministère des Transports, qui a pris la décision, estime que cette mesure accroîtra de 10 % l'achalandage des ponts de la Rive Sud aux heures de pointe.

Un cas unique au monde de femmes veillant au grain

Les agricultrices québécoises à la conquête de leurs champs

CAROLE BEAULIEU

Quand elles « font le train », à 6 h du matin, un interphone les reliant à leurs enfants endormis, elles ne pensent pas souvent qu'en moins de dix ans elles sont devenues les nouvelles héroïnes du mouvement des femmes du Québec.

Le tout Canada, pourtant, se les arrache. Les ministres du cabinet Bourassa vantent leur demandes « réalistes », leur maîtrise des dossiers et leur discours sensé. Elles ont réussi à faire changer des lois, à faire tripler en moins de quatre ans le nombre de femmes actionnaires de la ferme familiale, à lever la discrimination sur les primes à l'établissement, à gagner une voix offi-

cielle au sein de l'Union des producteurs agricoles (UPA). « Oui, je suppose qu'on peut dire que les femmes ont fait une révolution, et pas vraiment tranquille », admet Jacques Proulx, président de l'UPA qui regroupe la presque totalité des agricultrices du Québec. « Et je pense que ça ne fait que commencer ».

Entre deux soirées de comptabilité, trois « astinations » avec l'agent du crédit agricole et d'épuisantes recherches pour une gardienne pouvant s'occuper des petits au rythme des saisons, des agricultrices du Québec ont récemment créé des syndicats uniques au monde. En septembre 1987, la toute puissante UPA a accepté leur affiliation.

Dans treize des quatorze régions du Québec, ces syndicats regroupent

aujourd'hui plus de 1,400 femmes. Leur nombre grandit de jour en jour. Contrairement à l'UPA dont les membres doivent produire pour au moins \$ 3,000 de produits agricoles, les syndicats d'agricultrices regroupent aussi des conjointes n'ayant aucune part dans l'entreprise agricole mais y investissant chaque semaine de longues heures de travail. La sensibilisation des femmes, leur formation professionnelle sont des objectifs prioritaires pour 1987-88.

« Elles ont fait un travail formidable, convenait la semaine dernière une adjointe au cabinet du ministre de l'Agriculture. Mais la vraie bataille ne fait que commencer ».

Fort de leur reconnaissance légale et syndicale, les agricultrices

Voir page 10 : Les agricultrices

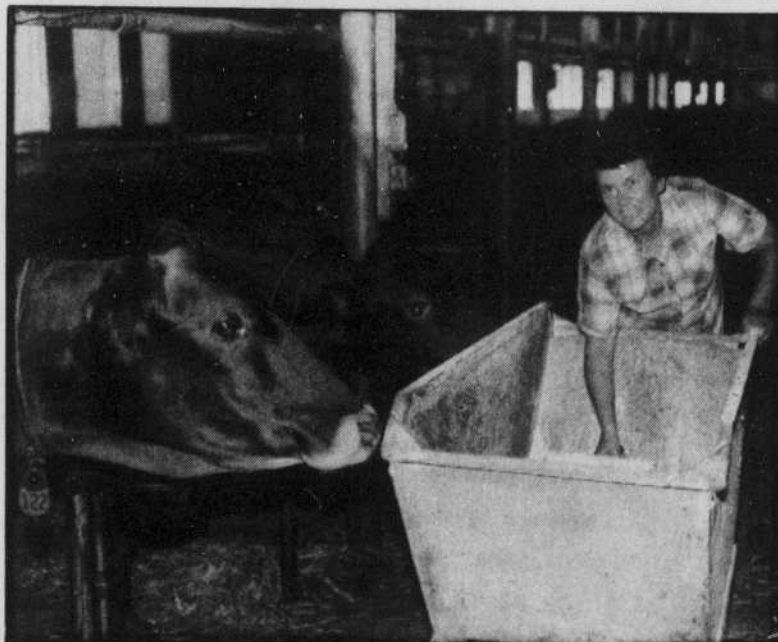


Photo Annick Brenet

Comme Mme France Beaudry, de Saint-Marc, au sud de Montréal, un nombre croissant de Québécoises ont adopté le titre d'agricultrices et revendiquent une reconnaissance légale et financière des heures qu'elles consacrent à l'exploitation familiale.

L'UDA lance un cri de ralliement

Les artistes sont prêts à se liguer

■ Pour obtenir un statut au Québec

Michel VENNE

(PC) — L'Union des artistes organisera une mobilisation générale de ses membres si le projet de loi sur le statut de l'artiste, que doit déposer bientôt la ministre Lise Bacon, ne correspond pas aux attentes du milieu. Le président de l'UDA, Serge Turgeon, a lancé ce cri de ralliement, hier.

« Pour saluer le 50e anniversaire de l'UDA, on espère que dans quelques jours, comme on nous l'a promis, la ministre des Affaires culturelles déposera son projet de loi. Qu'elle sache tout de suite que nous n'accepterons pas n'importe quoi, a déclaré M. Turgeon. Le projet de loi devra correspondre à nos besoins sans quoi, ce sera la mobilisation générale ».

Voir page 10 : Les artistes

AUJOURD'HUI

BOURASSA SE MÉFIE

Le premier ministre du Québec se méfie des Américains pour la version finale de l'accord de libre-échange. Page 2

BOSTONIENS EN GOGUETTE

Comme à chaque année des étudiants de Boston ont profité de leur congé pour envahir Montréal et donné un peu de fil à retordre aux hôteliers. Page 3

SOMMET ARABE

Les leaders arabes sont réunis à Amman pour tenter de trouver une solution au conflit Iran-Irak. Un missile iranien frappe Bagdad et fait 10 morts. Page 7

Tous les problèmes des os après 40 ans

L'OSTÉOPOROSE

Apprenez à la prévenir

Découvrez ses rapports avec LA MÉNOPAUSE

Wendy Smith

Sachez comment traiter les deux pour ne pas vieillir trop vite

Stanké

les Éditions Internationales Alain Stanké, 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Bourassa se méfie des Américains pour la version finale de l'accord de libre-échange

BERNARD DESCÔTEAUX

MONCTON — Le premier ministre Robert Bourassa craint que les États-Unis ne cherchent, à l'occasion de la rédaction du texte final de l'accord de libre-échange, à réduire la portée de cette entente par le biais des mesures intermédiaires.

Les États-Unis et le Canada se sont engagés le 3 octobre à ne rien faire qui aille contre l'objectif de l'accord d'ici à ce qu'il entre en vigueur en janvier 1989, a rappelé samedi M. Bourassa en signalant qu'il faudra voir dans le texte final le degré de protection qu'obtiendra le Canada à ce propos. Cela est à son avis fondamental.

Depuis la conclusion d'un accord préliminaire le 3 octobre, c'est la première fois que M. Bourassa exprime ainsi une préoccupation quelconque à l'égard de l'entente qui jusqu'ici ne présentait aucune faille à

ses yeux.

M. Bourassa s'est dit toujours satisfait de l'entente qui représente une amélioration sur le statu quo. Cependant, il faut accorder, croit-il, la plus grande importance à cette question des mesures intermédiaires. Le danger, pense M. Bourassa, c'est que ce texte final permette aux États-Unis de soumettre le Canada aux dispositions du « trade bill » que le Congrès est en voie d'adopter.

Ce projet de loi définira une série de nouvelles règles commerciales qui seront très protectionnistes. En quelques mois, le plus grand tort pourrait être fait au Canada qui pourrait voir son accès au marché américain réduit.

Cela irait contre l'esprit de l'accord du 3 octobre, a rappelé le premier ministre. L'objectif de l'accord est d'accorder au Canada un traitement particulier de la part des États-Unis en ne soumettant pas le Canada aux rigueurs de projet de loi.

« Il faut que ce traitement particulier se retrouve dans la version finale », a dit M. Bourassa en conférence de presse samedi.

Cette question des mesures intermédiaires est en fait la seule qui préoccupe pour l'instant M. Bourassa eu égard au déroulement des discussions finales entre les deux pays. Sur la question de l'énergie ou du tribunal d'arbitrage, il ne voit aucun problème majeur même si à l'égard des périodes de transition relatives à l'abolition des tarifs, il convient que le Canada est obligé à certains compromis.

Le premier ministre Bourassa s'est dit par ailleurs en complet désaccord avec l'analyse que fait le premier ministre ontarien, David Peterson, de l'accord de libre-échange. Celui-ci se trouvait aussi dans les provinces maritimes en fin de semaine pour faire campagne contre l'accord. Celui-ci soutient que le Canada n'a pas obtenu assez

Il faut être conscient qu'en matière de commerce avec les États-Unis le statu quo n'existe plus, qu'un échec des négociations aurait représenté un recul pour le Canada qui se verrait alors soumis aux mesures protectionnistes du Congrès américain. « Moi j'aime mieux un accord qu'un échec », a dit M. Bourassa. Il a ajouté devant l'Association des anciens de l'Université de Moncton que d'une certaine façon la négociation sur le libre-échange était une opération défensive qui au lendemain de la crise boursière pourrait se révéler d'une importance capitale si les États-Unis décidaient de se replier davantage sur eux-mêmes.

Cet accord, le gouvernement fédéral avait le mandat nécessaire pour le négocier, a signalé M. Bourassa en réponse aux critiques de plusieurs, dont celles de M. Peterson qui ces derniers jours a requis une élection fédérale avec pour enjeu le libre-échange. Le gouvernement

Mulroney a été élu pour créer des emplois et l'accord de libre-échange rejoint justement cet objectif, a fait valoir M. Bourassa.

Des élections auront lieu de toute façon à court terme, croit M. Bourassa. Celui-ci rappelle en effet que le mandat de M. Mulroney tire à sa fin, laissant entendre qu'elles pourraient avoir lieu au printemps. Ce débat autour de la tenue d'élections est donc académique, croit-il.

M. Bourassa n'entend pas d'ici la fin du mois de novembre se lancer véritablement dans la tournée qu'il a promis de faire au Canada anglais pour défendre l'accord. Il a reçu plusieurs invitations de Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Ontario. Il ne veut rien faire cependant avant d'avoir vu le texte final de l'accord et de l'avoir discuté avec les autres premiers ministres à leur réunion qui aura lieu les 26 et 27 novembre à Toronto.

Romanow succède à Blakeney

REGINA (PC) — Roy Romanow a entrepris samedi son leadership du NPD-Saskatchewan au milieu d'une pluie de ballons noirs, rouges et blancs et en faisant la promesse de construire ce qu'il a appelé « A New Tomorrow » (un avenir nouveau).

Au terme de 17 années passées dans l'ombre d'Allan Blakeney, l'avocat de 48 ans de Saskatoon a pris sa place sous les projecteurs en tant que seul candidat au leadership.

Le grand et mince leader, aux cheveux grisonnant à la tempe, a effectué un discours de 50 minutes au cours duquel il a abordé plusieurs questions.

Il a entre autre espéré des politiques de croissance économique pour la Saskatchewan et une approche plus pragmatique des problèmes.

M. Romanow a plus tard déclaré aux journalistes que le NPD n'avait pas assez réfléchi au problème de la santé et que les petites entreprises n'étaient pas l'ennemi du parti.

L'ancien procureur général est l'un des hommes ayant contribué à la conception du compromis qui a donné au Canada la Constitution de 1982.

Lui et Jean Chrétien, alors ministre fédéral de la Justice, ont orchestré l'entente finale qui fut acceptée par toutes les provinces à l'exception du Québec.

Romanow n'est pas aussi optimiste en ce qui concerne l'accord constitutionnel du lac Meech qui a finalement intégré le Québec dans la Constitution.

L'accord est imparfait parce qu'il laisse à l'écart les populations autochtones, a-t-il estimé. Il a aussi indiqué que les avocats sont en désaccord en ce qui concerne l'effet que jouera le statut distinct accordé par l'entente au Québec.

Il a toutefois prédit que le bricolage constitutionnel se poursuivrait pendant de nombreuses autres années et qu'il y aurait assez de temps pour régler les problèmes.

M. Roy Romanow compte 20 ans d'expérience à la législature provinciale, était le seul candidat en lice pour succéder à M. Allan Blakeney.

Peterson, Ghiz et McLean fustigent le projet d'accord sur le libre-échange

HALIFAX (PC) — David Peterson, Joe Ghiz et Vince McLean ont fustigé ce week-end le projet d'entente sur le libre-échange, lors de rencontres du parti libéral dans les Maritimes.

Cinq des dix leaders libéraux provinciaux du Canada se trouvaient dans cette région et le libre-échange occupait une large part de leurs pensées. Trois d'entre eux l'ont attaqué, un autre s'est porté à sa défense et le dernier a refusé de faire un choix.

Les voix les plus fortes ont été celles des opposants au libre-échange — le premier ministre de l'Ontario David Peterson, celui de l'Île-du-Prince-Édouard Joe Ghiz ainsi que le leader de l'opposition de Nouvelle-Écosse Vince McLean.

Le premier ministre québécois Robert Bourassa a toutefois réaffirmé son soutien à l'entente du

premier ministre Brian Mulroney, tandis que Frank McKenna, récemment élu au Nouveau-Brunswick, refusait encore de prendre position avant d'avoir vu le document final de l'entente.

M. Peterson et McKenna étaient les invités de Joe Ghiz à un dîner-levée de fonds à Charlottetown vendredi, avant de rejoindre Vince McLean en différentes occasions lors de la réunion annuelle de l'Association libérale de Nouvelle-Écosse.

« Nous ne sommes pas des Américains et ne voulons pas être américains », a déclaré samedi M. Peterson, sous les applaudissements des libéraux de Nouvelle-Écosse.

« Nous sommes une jeune nation, encore en croissance et en cours d'apprentissage », leur avait dit M. McLean vendredi. « Il est idiot de se lier à une puissance mondiale en déclin ».

Ces propos étaient similaires à ceux précédemment tenus par Joe Ghiz, qui a déclaré jeudi que le Canada ne devrait pas inextricablement empêtrer son économie « avec une autre (économie) dans un profond pétrin et dont la puissance et l'influence sont en déclin en raison d'une mauvaise gestion ».

M. Ghiz a respecté cette tendance vendredi en affirmant que Brian Mulroney aurait dû déclencher des élections sur le thème du libre-échange avant de signer un accord et qu'il allait payer au moment du prochain scrutin.

David Peterson a pour sa part déclaré que l'entente signée par le premier ministre fédéral avec les États-Unis est un échec en ce qui concerne deux points essentiels. Elle n'est pas bonne économiquement et ne protège pas la souveraineté du Canada.

Si Parizeau revenait Denis Lazure le suivrait

(PC) — Si l'ancien ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, prenait la tête du Parti québécois, M. Denis Lazure, l'ex-député de la circonscription de Bertrand et qui fut également un des ministres influents du cabinet de René Lévesque de 1976 à la fin de 1984, reviendrait à la politique active.

M. Lazure a fait cette déclaration, hier matin, dans le cadre d'une émission de radio. Il réitérait en quelque sorte la position qu'il avait énoncée, samedi à Longueuil, à la sortie d'une messe célébrée en la mémoire de l'ancien premier ministre René Lévesque, prédécesseur de M. Pierre-Marc Johnson à la tête du Parti québécois.

Tout comme le député Géo Lefebvre, représentant péquiste de la circonscription de Mercier à l'Assemblée nationale, M. Denis Lazure remettait ainsi en question le leadership de l'actuel chef du PQ.

Avec quelques collègues, dont l'ex-ministre Parizeau, M. Lazure avait quitté le Parti québécois avec fracas en 1984.

Samedi, il a soutenu avoir pris alors cette décision à cause de la mise en veilleuse de l'option indépendantiste et de la montée de M. Johnson à l'intérieur de son parti.

L'ancien ministre Denis Lazure estime enfin que, sous la direction de Pierre-Marc Johnson, le Parti québécois est condamné à végéter.

Peckford demeure en poste

SAINT-JEAN, N.N. — Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Peckford, a écarté hier les rumeurs voulant qu'il soit sur le point de démissionner.

« Je n'ai aucune intention de démissionner », a affirmé le premier ministre conservateur dans un communiqué émis à la suite d'un reportage paru dimanche dans *The Ex-*

press, un hebdomadaire de Saint-Jean, qui déclarait qu'il accepterait un poste de direction dans une compagnie d'hélicoptères de la capitale provinciale.

M. Peckford a confirmé qu'il avait été approché pour ce poste par M. Craig Dobbin, propriétaire de Canadian Helicopter Corp.

« Un monument à la stupidité » disent ses opposants

Le pénitencier de Port-Cartier ouvrira dès l'automne prochain

PORT-CARTIER (PC) — Qualifié de « prison en forme de baril de porc salé » par ses détracteurs, le pénitencier à sécurité maximale dont la construction à Port-Cartier a été annoncée il y a deux ans par le premier ministre Mulroney est maintenant presque complété.

La plupart des habitants de cette région éloignée - chancelante depuis la chute du marché du minerai de fer en 1980 - accepte bien le bâtiment lisse qui ressemble plus à un centre communautaire qu'à une prison, en raison des 223 emplois qui y seront créés.

Et ils ont rendu hommage à M. Mulroney pour avoir tenu tête aux attaques de ses opposants en ce qui concerne la décision de construire un pénitencier dans sa propre circonscription politique, alors que certains d'entre eux préféraient une manufacture.

« Il n'y avait rien là, rien. Cet endroit était en train de mourir », a déclaré M. Edger Briand, 60 ans, de Port-Cartier, mis à pied il y a six ans alors qu'il était contremaître pour la compagnie sidérurgique Sidbec.

Des porte-parole des prisonniers et des gardiens de prison se sont toutefois opposés à l'immeuble, situé à quelque 600 km au nord-est de Québec et qui doit ouvrir l'automne prochain.

« Ce sera un monument à la stupidité », s'est objecté Bruno Cormier, psychiatre de l'hôpital montréalais Royal Victoria, qualifiant la prison de « petite Sibérie ».

La population de Port-Cartier était passée de 3,500 à 12,500 habitants durant les années 1970, alors que les prix du minerai de fer augmentaient. La chute du marché du fer et la fermeture d'une papeterie ont cependant provoqué une baisse de la population, redescendue à 6,200 habitants.

Brian Mulroney a provoqué des manifestations de colère lorsqu'il a annoncé la construction de la prison dans sa circonscription, rejetant du même coup les plans déjà existants en vue de l'agrandissement d'un pénitencier de Drummondville, à 100 km à l'est de Montréal.

Un rapport du vérificateur général selon lequel il en coûterait \$41 millions de plus aux contribuables à jeter de l'huile sur le feu, comme l'a aussi fait l'annonce de près de 400 cellules à sécurité maximale en trop au Québec.

M. Mulroney a admis que sa décision était motivée par des motifs sociaux plutôt que correctionnels. Le taux de chômage de Port-Cartier, estimé à 27 %, était une « tragédie sociale et nous avons décidé de faire des démarches pour corriger ce problème », a-t-il dit.

Ses opposants estiment que cette décision sera source de problèmes. « Les prisonniers vont réagir à l'isolement. Cela causera d'énormes problèmes », a déclaré M. Gilbert Faulkner, vice-président régional du Syndicat des employés du solliciteur général du Canada, qui compte 3,000



membres.

L'institution pénitentiaire, située à proximité d'une autoroute sur une bande de terrain aride où soufflent les vents en provenance du Golfe du Saint-Laurent, pourra accueillir quelque 240 prisonniers de l'institution centenaire montréalaise Leclerc, pour la plupart des agresseurs d'enfants ou des informateurs de la police, isolés pour leur propre protection.

Jean-Claude Bernheim, directeur de l'Office des droits des détenus, affirme que les contacts familiaux sont essentiels pour la réhabilitation du prisonnier. « Ce ne sont pas des gens riches. Ces distances vont rendre encore plus difficile de garder les familles unies ».

COLLOQUE

ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Thème: L'accord du Lac Meech et l'adhésion du Québec; dans l'honneur et l'enthousiasme, la résignation ou l'hostilité?

Date: Le samedi 14 novembre 1987

Durée: 9h00 - 18h30

Endroit: HÔTEL DELTA MONTRÉAL
Salons Opus 1 et Opus 2
450, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)

Coût: \$35. (Étudiant membre de l'ABC)
\$60. (Membre de l'ABC)
\$75. (Non-membre)
(Le déjeuner et la pause-café inclus)

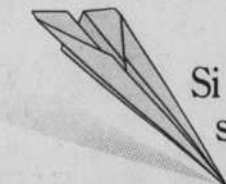
Formule: Ouvert au public

Participation: José Woehrling, Michel Bastarache, Stephen A. Scott, André Morel, Nicole Duplé, Guy Tremblay, Robert Décar, Gérard Beaudoin, Jacques-Yvan Morin, François Chevrete, Andrée Lajoie, Claude Morin, Jean-Claude Rivest

Débat public: Modérateur : Monsieur Paul-André Comeau
Participants : Hon. Gil Rémillard
Hon. Pierre-Marc Johnson
Monsieur Jean-Paul Harney

Information: Association du Barreau Canadien
Division du Québec
(514) 393-9600

“Vous n’avez rien à dire, vous n’avez pas voté!”



Si vous ne votez pas lors des élections scolaires, vous ratez l'occasion de vous exprimer sur les politiques adoptées par les commissaires d'écoles. Pourtant leurs décisions affectent chacun d'entre nous.

Ils gèrent des millions de dollars provenant de nos impôts. Ils voient à tout ce qui fait la qualité de l'éducation entendue au sens large : enseignement et services spéciaux aux élèves, éducation des adultes, services à la communauté. L'élection des commissaires d'écoles est donc une élection très importante.

Les commissaires jouent un rôle capital. L'école est la plus solide garantie de l'avenir de notre société. C'est à tous et chacun d'y voir!

Dimanche 15 novembre, c'est jour d'élections scolaires. Vous avez voix au chapitre. Profitez-en!

AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES
dimanche 15 novembre

Vous avez votre mot à dire!

Les présidents d'élections des huit commissions scolaires de l'île de Montréal



Photo Chantal Keyser

Attablés depuis le matin au bar d'un hôtel du centre-ville, ces jeunes Bostoniens célèbrent encore hier après-midi les beautés de la métropole.

Le Boston Beer Party tapageur de Montréal

CAROLE BEAULIEU

Montréal s'est plutôt bien tiré en fin de semaine de la traditionnelle virée qu'y mènent chaque année des centaines d'étudiants bostoniens, en congé de mi-session d'automne.

Pas de téléviseurs ni de matelas jetés par les fenêtres, comme certains hôtels ont déjà vu il y a deux ans. Pas de meubles fracassés ni de draps brûlés. Pas d'arrestation. Beaucoup de tapage et des cas d'ébriété avancée à ne plus pouvoir les compter. Mais comme toute une week-end paisible, commentait hier après-midi le responsable de la sécurité d'un hôtel du centre-ville, pendant que le barman contemplait avec lassitude un groupe de jeunes attablés devant des bouteilles depuis 11 heures le matin.

Rien à signaler donc, affirmait-on hier à la police de la Communauté urbaine, outre la dizaine de voitures de police que le Holiday Inn Place Dupuis a appelé à l'aide pour bloquer la circulation et assurer le départ dans l'ordre de la quinzaine d'autobus des joyeux fêtards.

Place Dupuis on s'attendait pourtant au pire vendredi en voyant arriver plus de 700 étudiants bostoniens. Logeant à quatre ou cinq dans des chambres doubles, les étudiants passent deux nuits dans la métropole. Pour l'occasion, les hôtels doublent leurs effectifs de sécurité. « Ils boivent, c'est pas croyable », racontait hier le gérant de la réception.

Mais une récente décision de bon nombre d'hôtels d'exiger des dépôts de plusieurs milliers de dollars devant servir de paiement en cas de casse semble porter fruit, convenaient hier quelques gérants interrogés par le DEVOIR.

« Ce ne sont plus les clients de l'hôtel qui font des dégâts, affirmait-on au Holiday Inn de la rue Sherbrooke. Ce sont les invités qu'ils ramènent après la fermeture des bars. »

Chaque nuit, les services de sécurité doivent expulser plusieurs des invités qui s'entassent dans les chambres, parfois à dix ou douze, pour « continuer le party ». Après deux avertissements vains, ils font appel à la police.

Pour les hôtels du centre-ville de Montréal, les virées des étudiants américains constituent une manne inespérée en basse saison. Aussi, en dépit des inconvénients, plusieurs continuent d'offrir des tarifs de groupe très concurrentiels, des chambres de plus de \$ 150 pouvant facilement se louer à \$ 65 la nuit et logeant souvent jusqu'à six étudiants.

Les bonnes affaires n'empêchent toutefois pas certains employés d'hôtels de pester hier contre « ces Américains bruyants qui jetaient leur clé par la fenêtre et dégueulaient sur les tapis ».

Certains regrettaient même un récent groupe d'étudiants soviétiques. « Eux, on ne les voyait pas, raconte Ahmed Kureshi, du Holiday Inn Dupuis. On aurait dit qu'ils n'étaient pas dans l'hôtel. Ils étaient polis avec le personnel et très accommodants. »

Mais les jeunes Bostoniens raffolent de Montréal. Deux d'entre eux, déjà venus l'an dernier, se promettaient déjà hier en quittant le Holiday Inn de la Place Dupuis de revenir l'an prochain.

Au coin de Sainte-Catherine et Saint-Denis, hier matin, deux jeunes Bostoniennes, assises sur une caisse de bière vide, chantaient les louanges de la métropole. *Such a great city* quand on a dix-sept ans. *Such a great city*...

Dupras accuse Doré de renoncer au poids politique de sa fonction de maire

MICHEL C. AUGER

Le maire Jean Doré a renoncé au poids politique rattaché à sa fonction pour accepter de voir la Ville de Montréal reléguée au rang de corps intermédiaire.

C'est ce qu'a soutenu, samedi soir, le chef du Parti civique Claude Dupras à l'issue de la première assemblée générale de cette formation politique qui a réuni quelque 300 délégués dans une école de l'Est de Montréal.

Dans son discours de clôture, M. Dupras s'en est vivement pris au maire Jean Doré qu'il accuse de « se mettre à la remorque de quiconque peut lui ouvrir des portes ».

Ainsi, plutôt que d'utiliser le poids politique de sa fonction, M. Doré s'est allié aux chambres de commerce pour faire pression sur les gouvernements, comme si la Ville n'était qu'un autre corps intermédiaire.

« Il est de tradition que le maire de Montréal ait un accès privilégié au bureau du premier ministre du Canada. En ne se prévalant pas de ce privilège, M. Doré a accepté de voir diminuer le rôle et l'influence de Montréal », a soutenu M. Dupras.

Le chef du Parti civique déplore en particulier la campagne « Montréal, c'est spatial » — destinée à convaincre le gouvernement fédéral de faire de Montréal le siège de la future agence spatiale canadienne — au cours de laquelle M. Doré, en s'al-

liant aux chambres de commerce, « s'est privé de faire jouer le poids politique rattaché à sa fonction ».

« Pensez-vous que M. Drapeau a eu besoin de faire des 'spots' à la télévision pour convaincre le premier ministre de tenir l'Expo à Montréal? », a demandé M. Dupras.

En conférence de presse, le chef du Parti civique a affirmé que le maire Doré avait insulté le premier ministre Mulroney tant dans le dossier de l'agence spatiale que dans celui de l'exemption de la taxe sur les gains de capitaux, une mesure qu'avait dénoncé le RCM.

De même avec le gouvernement provincial quant au financement de la STCUM et aux compensations aux sinistrés des inondations du 14 juillet, où la décision de l'administration de ne pas faire jouer le poids politique du maire a « débouché directement sur l'affrontement ».

D'autre part, M. Dupras a blâmé le maire pour les voyages qu'il a entrepris au cours de la dernière année. « À voir le rythme de ces voyages, les Montréalais vont bientôt se demander s'ils ont élu un maire ou un pape. Encore que le pape, lui, au moins, c'est la vedette! ».

Les membres du Parti ont, par ailleurs, élu démocratiquement pour la première fois un exécutif, dont quatre des sept membres sont d'anciens conseillers municipaux sous M. Drapeau, soit Mme Jocelyne Ménard et MM. Angelo Anfosso, Fernand Joubert et Sammy Forcillo.

Selon M. Dupras, « on ne pourra



Claude Dupras.

plus dire que notre parti est un club privé puisqu'il compterait maintenant près d'un millier de membres.

Enfin, le chef du PC a, pour la première fois, évoqué son propre avenir à la tête du parti. S'il affirme n'avoir encore rien décidé, M. Dupras croit tout de même que « ce n'est pas parce que j'ai perdu la dernière élection que je perdrais la prochaine ».

M. Dupras a affirmé qu'il pourrait être candidat lors du congrès au leadership qui doit avoir lieu en novembre prochain, s'il n'y a pas de changement majeur dans ma vie ou dans la conjoncture politique municipale.

Québec rebute les touristes

QUÉBEC (PC) — Québec est perçue comme une ville difficile d'accès. Le coût s'y rendre est élevé, il manque de liaisons aériennes, la population n'est pas très accueillante et les hôtels de qualité, peu nombreux, possèdent un personnel plus ou moins courtois.

Résultat : sur 65 destinations touristiques disséminées en Amérique du Nord, dans les Caraïbes et à Hawaï, la Vieille Capitale se situe au 25e rang comme lieu de congrès et au 19e rang comme endroit de vacances.

Voilà les révélations-chocs contenues dans une étude que l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec a commandée à deux organismes américains (Survey Research Associates et Economics Research Associates).

Ces deux sociétés ont mis sur pied

un projet conjoint, baptisé « Métropol », afin de sonder sur une très large échelle les reines et les cœurs de ceux qui décident du lieu et de l'organisation des congrès.

La recherche a été effectuée auprès de 6,831 personnes ainsi réparties : 3,010 responsables d'associations comptant plus de 2,000 membres; 2,133 dirigeants de 1,000 grandes entreprises; 1,688 organisateurs de congrès rassemblant plus de 300 participants.

Les offices de tourisme, les agences de publicité et les revues d'affaires peuvent obtenir, moyennant paiement, les résultats concernant la ou les destinations qui les intéressent. C'est ainsi que l'Office du tourisme et des congrès de la CUQ a demandé à Métropol d'extraire de cette étude impressionnante les données concernant Québec, tant au

chapitre des congrès qu'à celui des vacances. Il s'agit d'un contrat de \$5,000 US.

La recherche confirme ce que les hôteliers de Québec clament à cor et à cri depuis des années : l'absence de liaisons aériennes directes entre Québec et les autres grands centres nord-américains est dramatique pour l'industrie touristique de la région, particulièrement pour celle des congrès.

DALE CARNEGIE®
Fondateur

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AUX COURS DALE CARNEGIE®

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat

- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines

ASSISTEZ À UNE SÉANCE GRATUITE

Le cours Dale Carnegie débute le mardi 10 novembre à 18h30 (Salle Berri)

APPELEZ POUR RENDEZ-VOUS
Présenté par: E.J. Glowka,
300 Léo Pariseau, Suite R714

285-1287

Évitez la file, donnez un coup de fil...

Un moyen simple et facile d'acheter

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

10, 25%

5 ans, intérêts payés annuellement.
Garantis selon la loi sur l'Assurance-dépôts du Québec.
Taux sujet à changement sans préavis.

Un placement sûr des plus rentable pour les gens prévoyants

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5809 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657
Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886 LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6633 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2690 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-4921

Desjardins

loto-québec

Résultats

Provincial Tirage du 87-11-06

NUMÉROS	LOTS
3568521	500 000 \$
568521	50 000 \$
68521	1 000 \$
8521	100 \$
521	25 \$
21	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini Tirage du 87-11-06

NUMÉROS	LOTS
6 0 8 9 4 8	50 000 \$
0 8 9 4 8	5 000 \$
8 9 4 8	250 \$
9 4 8	25 \$
4 8	5 \$
6 0 8 9 4	1 000 \$
6 0 8 9	100 \$
6 0 8	10 \$

La Quotidienne Semaine du 87-11-02

	3	4
SAMEDI	270	5911
LUNDI	823	6147
MARDI	096	6142
MERCREDI	984	2092
JEUDI	282	9232
VENDREDI	685	6637

649 Tirage du 87-11-07

6 16 26 30 32 43

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 5 000 000,00 \$
5/6+	6 167 222,70 \$
5/6	258 2 973,80 \$
4/6	17 329 85,10 \$
3/6	342 665 10 \$

VENTES TOTALES: 20 730 287,00 \$
Prochain tirage: 87-11-11

SELECT Tirage du 87-11-07

5 8 25 28 35 42

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 680 993,00 \$
5/6+	0 49 978,00 \$
5/6	91 366,10 \$
4/6	3 970 37,70 \$
3/6	58 136 5,00 \$

VENTES TOTALES: 1 866 638,00 \$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

31

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 680 993,00 \$
5/6+	0 49 978,00 \$
5/6	91 366,10 \$
4/6	3 970 37,70 \$
3/6	58 136 5,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 000 000,00 \$

INTER PLUS Tirage du 87-11-06

NUMÉROS	LOTS
300130	250 000 \$
00130	2 500 \$
0130	250 \$
130	25 \$
30	10 \$

NUMÉROS MOBILES	LOTS
69361	25 000 \$
2224	250 \$
732	25 \$

Super Loto Tirage du 87-11-08

NUMÉROS	LOTS
2394813	1 000 000 \$
394813	100 000 \$
94813	5 000 \$
4813	250 \$
813	50 \$
13	10 \$

NUMÉROS	LOTS
2461900	1 000 000 \$
461900	100 000 \$
61900	5 000 \$
1900	250 \$
900	50 \$
00	10 \$

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AVIS PUBLICS

\$ 20 millions

18

16

14

12

10

8

6

4

2

17 558,000 \$

Campagne prolongée jusqu'au 13 novembre.

S.V.P. Envoyez votre contribution à:

Centraide,
493 Sherbrooke ouest,
Montréal, H3A 1B6

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que NOEL RHEAULT INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies du Québec.
Les procureurs de la compagnie LAMBERT, DAGENAIS ET ASSOCIES.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
Prenez avis que la compagnie THARFIELD HOLDINGS INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 23 octobre 1987.
Les procureurs de la compagnie MACKENZIE GERVAIS

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 octobre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BROSSOIT, BOULIANE & ASSOCIES, COURTIER D'ASSURANCE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 16ième jour d'octobre, 1987 sous le numéro 3941352.
Ce 3ième jour de novembre, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-162063-873

COUR SUPERIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME MINO TABATABAI-ZAVAREI
Partie demanderesse c.

HASSAN GHORBANI TEHRANI NEJAD
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à HASSAN GHORBANI TEHRANI NEJAD de comparaître au greffe de la Cour Supérieure au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de HASSAN GHORBANI TEHRANI NEJAD.
Lieu: MONTREAL
Date: 03 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
Prenez avis que la compagnie AGENCE DE PERSONNEL MONTOR INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 26 octobre 1987.
Les procureurs de la compagnie MACKENZIE GERVAIS

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que ADELINA ENGLISH, épouse divorcée de Rolland Kavanagh, résidant et domiciliée à 5221, rue Bélanger Est, App. 1, des cités et districts de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat pour changer son prénom en celui de LINE.
Montréal, le 29 octobre 1987
TOULET, BUSHEY, TURGEON & BLACKBURN
Procureurs de la requérante
323, rue Masson
Bureau 201
Montréal (Québec)
H1Y 1Y3

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO. 700-12-013179-874

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
MONIQUE CHRETIEN
Demanderesse

VS

GUY FOREST, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
GUY FOREST est requis de comparaître au greffe de la Cour Supérieure au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

A défaut par ledit GUY FOREST de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut pourra alors être prononcé.

ROLANDE ETHER, protonotaire-Adjoint, C.S.T.
Me GILLES POLIQUIN, LALEUR, POLIQUIN
550 ouest, Sherbrooke, #1000,
Montréal, H2Y 1K9.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 065-34-000647-877

COUR PROVINCIALE
Chambre de l'expropriation
(Section de Montréal)
VILLE DE LAVAL

Partie expropriante, -vs-
GÉRALD ALTEEN, et al.

Partie expropriée
PAR ORDRE DE LA COUR
GÉRALD ALTEEN, est requis de comparaître au greffe de la chambre de l'expropriation au Palais de Justice de Montréal, au 1 est Notre-Dame, à Montréal, dans le délai de 30 jours de la présente publication. Une copie de l'avis d'expropriation a été laissée à son intention au greffe de la chambre de l'expropriation.

A défaut par ledit GÉRALD ALTEEN, de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut pourra alors être prononcé.

Montréal, ce 4 novembre 1987
Léon Nochiols, j.c.p.
Vice-prés.
Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 065-34-000782-872

COUR PROVINCIALE
Chambre de l'expropriation
(Section de Montréal)
VILLE DE LAVAL

Partie expropriante, -vs-
BORYSLAW JUSTEWICZ

Partie expropriée
PAR ORDRE DE LA COUR
BORYSLAW JUSTEWICZ, est requis de comparaître au greffe de la chambre de l'expropriation au Palais de Justice de Montréal, au 1 est Notre-Dame, à Montréal, dans le délai de 30 jours de la présente publication. Une copie de l'avis d'expropriation a été laissée à son intention au greffe de la chambre de l'expropriation.

A défaut par ledit BORYSLAW JUSTEWICZ, de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut pourra alors être prononcé.

Montréal, ce 4 novembre 1987
Léon Nochiols, j.c.p.
Vice-prés.
Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

Chambre de l'expropriation
Me Leduc, Drouin et Ass.
1200 ouest, St-Martin, ste. 400
Laval, Qc.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er septembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES ARTISANATS TRANS ORIENT (O.B.) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 23ième jour d'octobre, 1987, sous le numéro 3944353.

Le 2ième jour de novembre 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-04-002686-872

COUR SUPERIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DENISE HARVEY

Partie demanderesse c.
MOHAMED ABDELHALIM, Partie défenderesse

et
LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE DE MONTREAL
L'OFFICIER INSTRUMENTANT DU CENTRE ISLAMIQUE DE MONTREAL,
Mis-en-cause.

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

Mes Goulet, St-Pierre & Therrien
4377 ouest, Notre-Dame
2ème étage
Montréal, H4C 1Z9
Procureurs de la partie demanderesse

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

Mes Goulet, St-Pierre & Therrien
4377 ouest, Notre-Dame
2ème étage
Montréal, H4C 1Z9
Procureurs de la partie demanderesse

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à MOHAMED ABDELHALIM de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de l'action en annulation de mariage a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ABDELHALIM.
Lieu: MONTREAL
Date: 29 octobre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-166319-875

COUR SUPERIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
JEANNE SMITH

Partie demanderesse c.
THAMER ZAITOONIA, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à THAMER ZAITOONIA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Thamer Zaitoonia.
Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-166317-879

COUR SUPERIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
STEPHANE LAMORELUX

Partie demanderesse c.
STEPHANIE SIMARD, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à STEPHANIE SIMARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Stéphanie Simard.
Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à STEPHANIE SIMARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Stéphanie Simard.
Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à STEPHANIE SIMARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Stéphanie Simard.
Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à STEPHANIE SIMARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Stéphanie Simard.
Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE est donné à STEPHANIE SIMARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une solution originale aux problèmes des superwomen ?

Une avocate amène son bébé au bureau...

ISABELLE PARÉ

Quand Françoise, enceinte, a dit à son patron qu'elle amènerait son bébé au bureau, il a ri. Ses confrères avocats la tenaient pour une idéaliste, sinon une étourdie. Qu'à cela ne tienne, depuis 5 mois, Françoise reçoit ses clients en compagnie de Gabriel, son fiston de six mois.

De fait, l'idée d'un nourrisson dans une étude d'avocats tient de la révolution. Mais Françoise a la tête dure. Au printemps dernier, n'ayant pu convaincre son patron de la faisabilité de la chose, elle décidait de quitter son emploi et de s'associer à un collègue pour fonder son propre bureau.

« Je voulais allaiter mon bébé, il n'était pas question de le mettre à la pouspière. Mon ex-patron a déchanté lorsque je suis arrivée avec mon bébé au bureau. Ça fait pas professionnel », lance Françoise de Cardailiac, bien consciente que dans son milieu, son expérience relève de l'ex-

ploit.

À première vue, son bureau ressemble à tous les autres. Réceptionniste à l'entrée, moquettes et bureaux bardés de dossiers, téléphones nerveux. Mais au delà du brouhaha quotidien, une atmosphère gaie flotte dans l'air. C'est que de temps à autres, de petits bruits incongrus émanent du plancher où Gabriel se trémoussait. Quand il n'est pas à recevoir la tétée sur les genoux de sa mère en discussion avec un client. Insolite, entre un Code civil et une pile de dossier, une sucette vient agréablement troubler le décor d'officine.

« Je m'attendais à des réactions négatives de la part des clients mais, au contraire, certains sont plus confiants surtout s'il s'agit d'affaires matrimoniales. À tel point que quelques clients réguliers me demandent comment se porte le bébé avant même de s'informer de l'état de leur dossier ! », raconte Françoise.

Sans un associé compréhensif comme M. Jean Bergeron, cela aurait été plus difficile, concède-t-elle. Jean n'est ni son mari ni son frère. C'est son bras droit. Celui qui a proposé à Françoise de s'associer à lui, bébé ou pas, il y a six mois.

« Moi, j'ai sept enfants, alors un de plus ou un de moins dans ma vie ! Ça pose des contraintes mais je les accepte car je sais que Françoise pose un geste important. Le premier réflexe des gens à la Cour, c'est de rire et de me demander si on tient une garderie. Mais à l'usage, tout le monde finit par me demander comment va 'bibou', rigole-t-il.

Bien consciente que dans quelques mois Gabriel devra aller à la garderie, Françoise est convaincue que son idée est loin d'être saugrenue : « Je n'élèverai pas ma famille au bureau, mais j'espère que ça pourra aider à changer les mentalités. Les femmes avocats sont d'abord incroyables, puis me posent des tonnes de questions. Plusieurs d'entre elles remettent les bêtes à plus tard, ou à jamais, parce qu'elles croient cela impossible ».

Pourtant, assure Françoise, il est tellement moins compliqué pour elle

d'avoir Gabriel à ses côtés. Un boire aux quatre heures et le reste du temps, bébé fait dodo. « J'ai l'esprit libre, je suis beaucoup plus efficace au travail », lance-t-elle.

Pas de départs précipités du bureau, de courses matin et soir pour se plier aux horaires inflexibles d'une garderie.

Et lorsque Françoise doit revêtir la toge au Palais de justice, Jean et Thérèse, la secrétaire, prennent la relève et font leur quart au berceau. Mais ce n'est pas demain la veille que cela se fera dans les bureaux, croit Françoise.

À en juger par la réaction de son ancien patron et de certains de ses collègues, je sais qu'on ne changera pas les mœurs du jour au lendemain. Imaginez !, il m'est arrivé récemment de me faire demander par un juge si j'allais faire de l'équitation parce que je portais le pantalon à la Cour ! ».



Photo Jacques Grenier
Pour Françoise de Cardailiac, avocate, bébé Gabriel et boulot peuvent facilement se concilier.

AFFAIRES SOCIALES

■ Centraide, un dernier effort

Centraide est à court de \$2,7 millions pour rencontrer son objectif de \$20 millions. En cette dernière semaine de collecte de fonds, les banques et caisses populaires du Montréal métropolitain ont accepté de s'associer à l'effort final pour tenter de combler la différence. Ceux et celles qui désirent verser des dons de dernière minute pourront le faire aux guichets, aux heures habituelles d'ouverture. Centraide lance donc un appel pressant à la population demandant à tous de redoubler de générosité. « L'indifférence des uns, perpétue la misère des autres », rappelle le président de la campagne 1986, M. Ronald Corey.

■ La RCR peut vous sauver la vie

La RCR, c'est la réanimation cardio-respiratoire. Actuellement, au Québec, 44 % de tous les décès sont causés par les maladies du cœur. Or, plusieurs de ces morts prématurées auraient pu être évitées grâce à la réanimation cardio-respiratoire, déclare, à l'occasion du mois de la RCR, le Dr Michel Tétrault, chef du module de santé cardio-vasculaire de la Cité de la santé à Laval et président du comité d'éducation de la Fondation des maladies du cœur. Tous et chacune, affirme le spécialiste, devraient apprendre cette technique de premiers soins qui consiste en la compression de la poitrine avec respiration bouche-à-bouche. Pour de plus amples informations concernant la RCR, contactez la Fondation du Québec des maladies du cœur au 871-1551.

■ Attention au lit d'eau!

Un lit d'eau, apparemment amusant pour un jeune enfant, peut être très dangereux, tout comme le lit d'adulte muni de barres de protection, met en garde la Direction de la sécurité des produits de consommation et Corporations Canada. Les bébés risquent de s'étouffer s'ils sont placés sur un lit d'eau pour adultes. En effet, lorsqu'ils sont couchés sur le ventre, leur respiration peut être gênée par la surface imperméable et molle du matelas, surtout si elle n'est pas recouverte. Les bébés de moins de deux ans ne devraient pas, non plus, être couchés dans un lit d'adulte muni de barres de protection. L'espace entre les barres et celui entre la première barre et le lit sont suffisamment larges pour permettre à l'enfant d'y passer la tête et de s'étouffer.

Les professeurs de français se sentent délaissés par Ryan

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — Les professeurs de français n'ont pas l'impression d'être considérés comme des interlocuteurs privilégiés par le ministre de l'Éducation dans le présent débat sur la qualité du français à l'école.

C'est du moins ce que confiait l'expert de l'Association québécoise des professeurs de français, M. Raymond Campagna, lors du congrès de l'organisme qui a eu lieu ce week-end à Cap-de-la-Madeleine.

Mais les choses risquent fort de changer : le groupe d'enseignants a clairement manifesté son désir d'occuper la place qu'il croit lui revenir en élisant un tout nouvel exécutif, à la tête duquel on retrouve un universitaire de Montréal, M. Michel Therrien.

Sitôt élu à la présidence de l'AQPF, ce dernier s'est formellement engagé auprès de ses membres en lançant que, désormais, « on va entendre parler de l'AQPF ».

Seulement deux des dix personnes formant l'ancien conseil d'administration ont été réélues, sans opposition. À tous les postes contestés, les membres de l'équipe Therrien l'ont emporté.

Pour ce 20e congrès de l'AQPF, pas moins de 1,100 personnes ont répondu à l'invitation et se sont rendues à Cap-de-la-Madeleine, la deuxième plus forte affluence de l'histoire de l'association. Est-ce dû au contexte actuel qui voit la qualité du français à l'école constamment critiquée ?

On pourrait en douter car non seulement les professeurs de français refusent-ils de se montrer alarmis-

tes, mais la mauvaise qualité de la langue maternelle, dénoncée présentement, n'occupait pas du tout l'avant-scène de leur congrès.

Les ateliers portaient plutôt sur les techniques d'enseignement et les plus récentes innovations en matière de méthodes pédagogiques.

L'ex-président de l'AQPF, M. Raymond Campagna, a mis l'accent sur le milieu scolaire : « Il faudrait faire prendre conscience aux jeunes de l'importance d'un bon français, et ce n'est certainement pas avec la promotion automatique, telle que pratiquée actuellement, qu'on y parviendra ».

Par ailleurs, M. Campagna, professeur au collégial à Sherbrooke, émet des réserves quant aux méthodes qu'on présente comme « miraculeuses » pour remédier au problème.

Bien que l'AQPF soit presque totalement d'accord avec les récentes recommandations du Conseil de la

langue française, M. Campagna souligne qu'il ne servirait à rien d'augmenter le temps d'enseignement du français si les efforts se limitent aux quelques heures hebdomadaires passées en classe de français et si le ratio maître-élèves demeure le même.

Dans l'évaluation des connaissances des élèves, l'enseignant fait ressortir qu'au cours des 15 dernières années, on a rogné 25 pour 100 du temps consacré au français, principalement par l'élimination de la septième année du primaire.

« Il n'est pas vrai que les collèges classiques préparaient mieux les jeunes, affirme-t-il. Pourquoi s'acharne-t-on sur les jeunes et pour quoi est-on plus exigeant pour eux? On n'a qu'à lire les billets que nous envoient certains parents pour constater que leurs enfants ne leur sont pas vraiment inférieurs. »

M. Campagna se dit d'avis qu'il y a autant de bons élèves en français qu'il y en avait auparavant.

L'exposition attire 425 000 visiteurs

Léonard plie bagage

(PC) — C'est hier que se terminait l'exposition « Léonard de Vinci, ingénieur et architecte », au musée des Beaux-Arts, de Montréal, avec des résultats que la direction du musée considère comme étant plus que positifs.

Cette exposition a réussi à attirer plus de 425,000 personnes depuis son ouverture le 22 mai.

On estime en outre qu'environ 50 % des visiteurs étaient des enfants. En plus de la visite comme telle, le musée des Beaux-Arts offrait notamment des ateliers pour enfants et des visites scolaires.

La direction du musée considère que le meilleur effet qu'aura eu cette exposition en est un de créativité, particulièrement chez les jeunes.

Malenfant récompensé

(PC) — Le Manoir Richelieu a obtenu le « prix spécial du jury » lors du Gala des grands prix du tourisme québécois qui se tenait, hier soir, à Montréal, sous la présidence d'honneur du ministre du Tourisme, M. Michel Gratton.

Le « prix spécial du jury » est attribué pour une performance hors-catégorie afin de signaler, de façon particulière, une contribution remarquable au tourisme québécois.

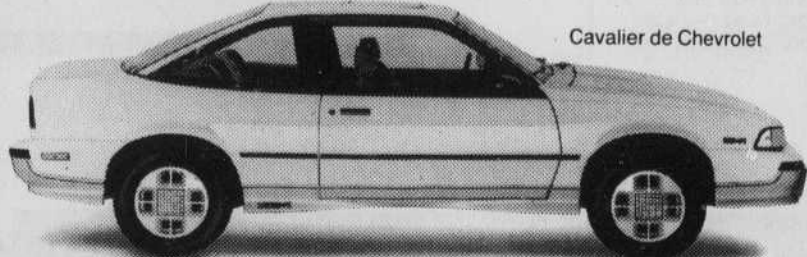
Les cinq autres lauréats de 1987 sont : le Manoir du Lac Etchemin, de Lac Etchemin (accueil touristique); le Domaine St-Laurent, de Compton, en Estrie (développement touristique); le Festival d'été de Lanaudière, de Joliette (événement touristique); la Société de conservation de la baie de l'Isle-Verte, dans la région du Bas-St-Laurent (innovation touristique) et le Festival de la crevette de Matane (promotion touristique).

Le jury national était composé de Mme Cécile Dupont-Chamard, présidente des Associations touristiques régionales associées du Québec, M. Ghislain Melançon, président de l'Association des terrains de camping du Québec, M. Charlemagne Lehoullier, président de l'Association des restaurateurs du Québec, M. Jacques Demers, directeur à la Direction des communications du ministère du Tourisme et M. Marcel Côté, président du Centre d'études du tourisme.

CAVALIER ET SUNBIRD, 500 \$ DE RABAIS,* ÇA ME FAIT "FLIPPER"!



Sunbird de Pontiac



Cavalier de Chevrolet

Venez chez nous. Ça roule en Sunbird de Pontiac et en Cavalier de Chevrolet.

En prenant possession de votre véhicule le ou avant le 31 mars 1988, votre concessionnaire GM vous offre 500 \$ de rabais* sur le modèle Sunbird 88 et Cavalier 88 de votre choix!

Traction avant, direction à crémaillère, injection de carburant non seulement à prix super, mais à 500 \$ DE RABAIS!

Venez chez nous, vous allez "flipper" sur le prix, les possibilités de crédit et la garantie!

*Cette offre ne peut être jumelée avec aucune autre offre sur ces modèles.

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE
GRAVEL, CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
5900, boulevard Marie-Victorin
BROSSARD (Québec) J4W 1A4
SALOIS CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
610, boulevard Curé-Labelle
CHOMÉDEY Ville de Laval (Québec)
H7V 2T7
SNYDER AUTOMOBILES LTÉE
2150, rue Notre-Dame
LACHINE (Québec) H8S 2G6
OREALTY AUTOMOBILES (1983) LTÉE
150, boulevard Taschereau
LAPRAIRIE (Québec) J5R 1S8
DUNAL CHEVROLET INC.
1450, boulevard Marie-Victorin Est.
LONGUEUIL (Québec) J4G 1A4

CLERMONT CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
5363, rue Saint-Denis
MONTREAL (Québec) H2J 2M4
HAROLD CUMMINGS LTD. LTÉE
5255, rue Jean-Talon Ouest
MONTREAL (Québec) H4P 1K5
J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE
3700, rue Ste-Catherine Est
MONTREAL (Québec) H1W 2E8
LA CIE CHEVROLET MOTOR SALES DE MONTREAL
6645, rue Saint-Jacques Ouest
MONTREAL (Québec) H4B 1V3
LE RELAIS CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE
9411, avenue Papineau
MONTREAL (Québec) H2M 2G5
CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12011, rue Sherbrooke Est
POINTE-AUX-TREMbles (Québec)
H1B 1C6

BARNABÉ CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
925, boulevard Laurentien
SAINT-LAURENT (Québec) H4M 2N1
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC.
10480, boulevard Henri-Bourassa
Ouest
SAINT-LAURENT (Québec) H4S 1N6
PARK AVENUE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC.
5000, rue Jean-Talon Est
SAINT-LAURENT (Québec) H1S 1K6
CARREFOUR CHEVROLET OLDSMOBILE ET CAMIONS CHEVROLET INC.
200, boulevard Curé-Labelle
SAINT-ROSE (Ville de Laval)
(Québec) H7L 3A1
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE
4411, boulevard de la Concorde
VILLE DE LAVAL (Québec) H7C 1M4

PONTIAC BUICK LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
30, route 137
DELSION (Québec) J0L 1G0
HARLAND PONTIAC BUICK INC.
955, boulevard Montréal-Toronto
DORVAL (Québec) H9S 1A2
BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE
1601, boulevard St-Martin Est
DORVAL (Ville de Laval) (Québec)
H7G 4R4
CHAMPLAIN PONTIAC BUICK CADILLAC INC.
1000, boulevard de des Soeurs
ILE DES SOEURS (Verdun) (Québec)
H3E 1H5
GAUTHIER PONTIAC BUICK GMC INC.
395, rue Saint-Charles Ouest
LONGUEUIL (Québec) J4H 1G1

AVENUE PONTIAC BUICK CADILLAC INC.
6100, boulevard Décarie
MONTREAL (Québec) H3X 2J8
BOULEVARD PONTIAC BUICK GMC LTÉE
9050, boulevard de l'Acadie
MONTREAL (Québec) H4N 2S5
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333, rue Jarry Est
MONTREAL (Québec) H1Z 2E6
LA BELLE PONTIAC BUICK LTÉE
11251, rue Notre-Dame Est
MONTREAL-EST (Québec) H1B 2W2
TERRY PONTIAC BUICK LTÉE LTD.
7050, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL (Québec) H4B 1V9
VILLE-MARIE, PONTIAC & BUICK LTÉE
4500, rue Hochelaga
MONTREAL (Québec) H1V 3N8

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9595, autoroute Trans-Canada
SAINT-LAURENT (Québec) H4S 1T6
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LTÉE
9455, boulevard Lacordaire
SAINT-LAURENT (Québec) H1R 3E8
OMER BARRÉ PONTIAC BUICK INC.
5987, avenue Verdun
VERDUN (Québec) H4H 1M6
CONTACT PONTIAC BUICK INC.
3670, autoroute Laval Ouest
VILLE DE LAVAL (Québec) H7T 2H6
CAMIONS GMC CENTRE DU CAMION GMC
5825, Chemin Côte de Liesse
MONTREAL (Québec) H4T 1C4



LA GARANTIE GM DE 5/100000
GARANTIE LIMITÉE INFORMEZ-VOUS

LES CONCESSIONNAIRES



Dans le bureau du quartier de Marcellin Noël, candidat du MÉMO (au téléphone), les bénévoles s'affairent au « pointage » depuis déjà quelques jours.

Élections scolaires—2

Le MÉMO : une majorité de femmes pour la « modernité »

JEAN-PIERRE PROULX

Si l'équipe du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO) remporte la victoire aux élections du 15 novembre, le pouvoir à la CECM appartiendra durant trois ans aux femmes. Pour la première fois dans l'histoire des institutions politiques de Montréal, et peut-être même du Québec, une équipe électorale est en effet composée majoritairement de femmes.

Présidee par une femme, Mme Marie-France Cloutier, le MÉMO compte onze candidates et huit candidats. Ils ont en moyenne 36 ans et oeuvrent surtout dans les services, l'éducation et la fonction publique. Bref, ils font partie de la « petite bourgeoisie technocratique ».

Au plan idéologique, le premier objectif du MÉMO est, comme son nom l'indique, de placer la CECM à l'heure de la « modernité » et sortir de « notre passé si glorieux » dont se réclament leurs adversaires du Mouvement scolaire confessionnel. Aussi, dès le début de la campagne électorale, le MÉMO ne s'est-il pas gêné pour les traiter d'« intégristes » et d'« ultra-conservateurs ».

Le vocabulaire propre du MÉMO rappelle celui du Conseil supérieur de l'éducation: « Préparer les jeunes à vivre de façon dynamique dans une société qui connaît des changements aussi profonds et aussi rapides que le nôtre, exige de l'école qu'elle se préoccupe autant du développement des habiletés et des attitudes que de l'acquisition des connaissances ». C'est là le « premier postulat » du MÉMO.

La maîtrise du français constitue pour lui « le point d'appui d'une formation de qualité et une condition de base pour une véritable égalité des chances en éducation ».

Le MÉMO privilégie « l'équipe-école, la mieux placée, dit-il, pour évaluer les besoins de ses élèves et pour choisir les moyens les plus appropriés d'y répondre efficacement ».

Au chapitre du rendement scolaire, le MÉMO attaque vivement les commissaires sortants, les accusant d'être responsables, en ayant placé les priorités à la mauvaise place, de la détérioration observée à cet égard depuis 1977.

Le MÉMO, qui se proclame non seulement « moderne » mais « ouvert », promet aussi à ses électeurs « la transparence » dans la gestion. Il s'est engagé à mettre fin à la pratique du huis-clos dans les délibérations des commissaires.

En matière de confessionnalité, le MÉMO fonde sa politique à la fois sur « la liberté de conscience » et le « droit à l'égalité de traitement » garantis par les droits et libertés de la personnes et sur « le droit historique

de demander à l'école de participer à la formation religieuse de ses enfants ».

Bref, il préconise un choix réel entre l'enseignement religieux catholique et la formation morale mais il récuse le projet d'écoles « globalement catholiques » qui sert de fondement au programme de leurs adversaires. De plus, le MÉMO prône le remplacement des commissions confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques et l'amendement de l'article 93 de la Constitution canadienne, que l'on veut voir adapter « aux exigences d'un Québec moderne ».

En matière d'intégration des immigrants, le MÉMO propose « une culture québécoise francophone ouverte à la pluralité culturelle ». Il propose aussi, « pour contrer la solitude, la détresse et la violence chez les jeunes, une action éducative globale ». Sous ce rapport, on a vu le MÉMO s'engager sur le terrain miné du problème des maladies transmises sexuellement. Il a reproché aux commissaires d'avoir refusé de diffuser aux jeunes le message vidéo préparé sur le sujet par le ministère de la Santé.

Contrairement à leurs adversaires qui sont appuyés du dehors par le Mouvement scolaire confessionnel (MSC), les candidates et candidats du MÉMO appartiennent à un mouvement qui a tous les attributs d'un parti politique. Depuis sa fondation officielle, en août dernier, le MÉMO a recruté 1800 membres qui ont payé chacun une cotisation de \$5.

Il s'est donné aussi un programme politique qu'a adopté démocratiquement le conseil général du mouvement, formé de 57 délégués en provenance des 19 quartiers électoraux de la CECM.

Les membres ont en outre pu choisir leurs candidats au cours d'assemblées publiques, bien qu'en pratique les contestations aient été rares.

Comme le RCM il y a treize ans, le MÉMO est né cet été de l'impulsion concertée de l'Alliance des professeurs de Montréal, du Conseil central de Montréal (CSN) et du Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain (CTM).

Ces trois organismes ont réuni un certain nombre d'organisations, ont créé un comité provisoire qui a élaboré le programme initial. Convoqués ensuite à des rencontres publiques, les citoyens ont pu s'approprier le « bébé naissant ». Plusieurs militants du RCM sont du nombre, y compris chez les candidats.

Bien que volant de ses propres ailes, le MÉMO ne peut renier ses origines. C'est là son talon d'Achille puisque les adversaires du MÉMO s'appliquent à prévenir la population contre le danger « de mettre les syn-

dicats au pouvoir dans nos écoles ».

L'Alliance, répond son porte-parole, M. Henri Egretaud, n'a pas versé un sou à la caisse électorale du MÉMO mais il a imprimé son programme au prix coûtant. Tout en manifestant sa sympathie au MÉMO comme l'atteste le dernier numéro de sa revue mensuelle, l'Alliance garde une certaine réserve, sachant fort bien que les candidats du MÉMO, s'ils sont élus, seront les patrons.

L'appui de la FTQ au MÉMO est plus net et tangible. Son conseil montréalais lui a voté une contribution de \$2000. Le Conseil central de Montréal de la CSN vient pour sa part d'accorder un appui politique au MÉMO et s'est engagé à « passer le chapeau » parmi ses membres. Le MÉMO utilise aussi le compte du Conseil central chez Telbec pour un montant de \$500.

Pour l'heure, le MÉMO demeure discret sur son budget de campagne électorale « pour ne pas donner d'armes à l'adversaire », dit sa présidente, Mme Cloutier. Mais on fera publiquement rapport après l'élection. Son financement, dit-elle, lui vient de ses membres, de sympathisants, mais aussi des dons sollicités par une maison spécialisée que dirige M. Yvon Dufour. On a réussi à ce jour, affirme-t-elle, à financer 80 % des dépenses engagées.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets
Marques de commerce

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

Un curé qui n'est pas un indécis

« Votez confessionnel, votez Trudel »

JEAN-PIERRE PROULX

Le curé Louis Levasseur, de la paroisse Saint-Pascal-Baylon, dans le quartier Côte-des-Neiges, n'a pas hésité hier à appuyer explicitement du haut de la chaire, Estelle Trudel, candidate du Mouvement scolaire confessionnel dans la quartier 4, aux élections scolaires de dimanche prochain.

Le curé Levasseur se défend de faire de la politique.

« La politique au sens général du terme, a-t-il expliqué au DEVOIR, concerne les affaires publiques de l'État. Les élections scolaires sont l'affaire de la communauté des familles dont l'école est le prolongement ».

Ses paroissiens étant en outre lar-

gement des immigrants, il a jugé plus réaliste, devant les difficultés pour eux de bien s'informer, de couper au plus court et d'aller droit au but.

Après avoir mentionné le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO), le curé a invoqué cette fois sa conscience pour porter à l'attention de ses paroissiens l'existence du mouvement confessionnel.

Le curé Levasseur a lancé à ses paroissiens: « Je vous invite à voter pour Mme Trudel. Rappelez-vous: confessionnel—Trudel. Si vous ne vous souvenez pas, téléphonez au secrétariat de la paroisse. J'ai accompli mon devoir. Merci ».

À la sortie de l'église, dans le portique, la candidate du MÉMO, Mme Louise Goulet, et celle du MSC, Mme Estelle Trudel, distribuaient leur dé-

pliant électoral. « Je suis l'autre candidate », disait Mme Goulet en leur remettant.

Mme Goulet n'en revenait pas de l'intervention du curé. Elle a communiqué avec le vicaire épiscopal de la région, Mgr Jules Saint-Antoine, pour lui faire part de l'attitude du curé. Selon elle, Mgr Saint-Antoine a désapprouvé l'intervention du curé Levasseur.

L'archevêque ne lance toutefois pas de mot d'ordre en faveur de l'un ou l'autre groupe. « Les parents et les citoyens, écrit-il plutôt, ont le devoir de chercher à bien connaître les candidats, leurs options de fond, leur programme et leur point de vue sur la participation des parents, et le maintien de l'école catholique pour les parents qui le veulent ».

DANS LE DEVOIR DU VENDREDI LE 13 NOVEMBRE PROCHAIN

LE DEVOIR ECONOMIQUE
VOLUME 3, NUMÉRO 7
NOVEMBRE 1987

Un magazine d'affaire complet

ATTENDS, T'AS PAS TOUT VU!

TELEVISION DEMYTHIFIEE

PUBLICITÉ: BELLE CREATION OU BONNES AFFAIRES?

PUBLICITÉ & COMMUNICATIONS

Bcp, Cossette et les autres ♦ Relations publiques: opération séduction ♦ La communication par téléphone prend l'eau ♦ Bell Canada se met au verre ♦ Les communications vues par Richard French. **F**inance: la banque des banques. **I**nnovations: un succès en béton. **C**roniques: À votre service: pour un lunch d'affaires original ♦ En vacances: la magie de Vieques, Puerto Rico.

Centre de psychologie
39 ouest, boul. Gouin
Montréal (Québec) H3L 1H9
(514) 331-5530

Gouin inc.
Services psychologiques
20 psychologues
Membres de la Corporation professionnelle des psychologues de la Province de Québec

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 844-3361

Administration (514) 844-3361

Rédaction (514) 842-9628

Publicité

Générale (514) 842-9645

Annonces classées (514) 286-1200

Abonnements

Montréal (514) 332-3891 ou (514) 844-3361

Québec (418) 687-2021

Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059

Indicatif 418 1-800-463-4747

Indicatif 819 1-800-361-5699

Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

L'informateur

Avec **Pierre Pascau**
de 11h⁴⁵ à 13h⁴⁵
du lundi au vendredi

Un an après être arrivé au pouvoir,
le maire Jean Doré fait le point avec
la population de Montréal.

CKAC 97.3 LA SUPERSTATION

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Israël Huit étrangers capturés par des terroristes

BEYROUTH (Reuter) — Le groupe palestinien Abou Nidal a annoncé hier avoir capturé six ressortissants français et belges, et deux petites filles, après s'être emparé d'un bateau au large de la bande de Gaza.

Walid Khaled a déclaré au cours d'une conférence de presse à Beyrouth-Ouest que la Croix-Rouge pourrait les examiner.

Donnant leurs numéros de passeport, Khaled a identifié quatre possédant la double nationalité belge et israélienne comme étant Fernand Houtekins, Emmanuel Houtekins, Godlieve Kets, et Laurent Houtekins. Une femme possédant la double nationalité française et israélienne s'appelle Jacqueline Valente. Les deux petites filles parlent hébreu. À Tel Aviv, un porte-parole militaire a fait savoir que l'armée israélienne n'avait aucun renseignement sur la saisie de ce bateau.

Le sommet arabe se penche sur le conflit Iran-Irak

AMMAN (AFP) — Le sommet arabe extraordinaire s'est ouvert hier à Amman au moment où un missile iranien s'abattait sur Bagdad, faisant 10 morts et 106 blessés, selon un premier bilan irakien.

Réunis pour la première fois depuis deux ans, les vingt dirigeants arabes ou leurs représentants ont écouté attentivement l'hôte du sommet, le roi Hussein, affirmer que la guerre qui oppose depuis sept ans l'Irak et l'Iran « constitue désormais un danger immédiat pour le Koweït et l'Arabie Saoudite et menace la sécurité régionale et la paix mondiale ».

La réunion s'est ouverte avec une heure de retard sur l'horaire prévu, en raison d'une rencontre entre les six États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui devaient fixer une position commune dans les débats, notamment sur le conflit du Golfe et la question de la réintégration de l'Égypte dans la Ligue Arabe.

Le hasard de l'alphabet arabe a voulu que les deux « frères ennemis », les présidents irakien et syrien, MM. Saddam Hussein et Hafez al Assad, ne soient séparés que par le

représentant de la Somalie.

La réconciliation entre la Syrie, principal allié de l'Iran, et l'Irak a fait l'objet depuis deux jours de nombreuses tractations en coulisses. Le roi Hussein et le prince héritier saoudien Abdallah ont rencontré successivement les deux chefs d'États.

Lors de la réunion à huis-clos qui a suivi la séance d'ouverture, le souverain hachémite n'a pas mâché ses mots. Il a notamment fait un parallèle entre l'Iran et Israël qui « convoient des terres arabes et usent de la religion à des fins politiques », a indiqué M. Taher al-Masri, ministre jordanien des Affaires étrangères et porte-parole du sommet.

Le roi Hussein a également affirmé, selon le porte-parole, que l'absence de l'Égypte, exclue de la Ligue Arabe en 1979, « affaiblit cette organisation ».

Il a brossé un tableau sans complaisance des dissensions arabes et a estimé que les deux périls étaient « la poursuite de la guerre irako-iranienne et le conflit israélo-arabe ». Il a souhaité que cette guerre se termine et que les efforts se concentrent sur la Conférence internationale de paix au Proche-Orient, avec la participation de l'Organisation de

Libération de la Palestine.

Auparavant, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, avait proposé aux dirigeants arabes d'œuvrer pour que la communauté internationale prenne des sanctions contre l'Iran si ce pays refusait de donner son aval à l'application « intégrale » de la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

Dans les milieux proches de la conférence, on prête l'intention à certaines délégations de demander au sommet d'envisager une démarche diplomatique auprès des États-Unis et de l'URSS, pour les sensibiliser aux dangers que représente la poursuite de la guerre.

Pour sa part, Cheikh Zayed Ibn Sultan al-Nahyane, chef de l'État des Émirats arabes unis, a proposé, dans un entretien à la presse du Golfe, l'envoi d'une délégation des chefs d'États arabes à Téhéran.

Les travaux du sommet doivent reprendre aujourd'hui à une heure qui n'a pas été précisée. Ils doivent durer trois jours et on doit également discuter du conflit israélo-arabe, de la question palestinienne et de la crise libanaise.

Weinberger tient à l'IDS

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, a souligné hier que tout « marché » visant à retarder le déploiement de l'Initiative de défense stratégique (IDS) pour faciliter un accord sur la réduction des armes stratégiques (START) serait une « très mauvaise chose ».

M. Weinberger, qui s'exprimait sur la chaîne de télévision NBC quelques jours après avoir annoncé sa démission, a ajouté que les États-Unis devaient s'assurer de « conserver leur puissance militaire » après des accords de désarmement nucléaire avec l'URSS.

« La question cruciale est (...) de s'assurer qu'il nous reste (une capacité militaire) suffisante pour que les Soviétiques ne pensent jamais pouvoir nous attaquer avec succès », a-t-il dit. M. Weinberger — dont les propos ressemblaient à un testament politique — s'en est également pris aux réductions imposées par le Congrès dans le budget du Pentagone.

Estimant « absolument vital que (les États-Unis) fassent tout ce qu'ils peuvent pour se doter aussi vite que possible » d'un système de défense stratégique, M. Weinberger a déclaré n'avoir « pas la moindre indication » que son successeur désigné, M. Frank Carlucci, soit favorable à « une transaction ou un marché » sur l'IDS.

M. Weinberger, connu pour ses positions dures vis-à-vis de l'URSS, a estimé que les Soviétiques étaient « tout aussi désireux » de réduire les armes stratégiques que de conclure un accord sur l'élimination des missiles intermédiaires INF.

LE MONDE EN BREF

■ Ginsburg se retire

WASHINGTON (AFP) — Le juge Douglas Ginsburg, désigné par le président Ronald Reagan à la Cour Suprême, a annoncé samedi qu'il retirait sa candidature, deux jours après avoir admis qu'il avait fumé de la marijuana dans les années 1960-70. Lors d'une brève déclaration à la Maison-Blanche, le juge Ginsburg, 41 ans, a précisé qu'il avait informé le président Reagan de cette décision. M. Reagan a indiqué dans un communiqué qu'il en avait pris connaissance avec regrets et qu'il désignerait rapidement un nouveau candidat. La décision du juge Ginsburg avait été annoncée quelques heures plus tôt par un responsable américain à l'issue d'une réunion consacrée à ce sujet à la Maison-Blanche.

■ La Chine et l'Afrique du Sud ont fourni des armes aux Contras

WASHINGTON (AFP) — La Chine et l'Afrique du Sud ont livré secrètement des armes aux rebelles nicaraguayens au cours d'opérations coordonnées par des responsables du département de la Défense et de la CIA (services de renseignement), affirme l'hebdomadaire *U.S. News and World Report* dans son dernier numéro. D'autre part, le général Cesar Caceres Rojas, à l'époque chef d'état-major de l'armée guatémaltèque, aurait fourni, contre \$25,000 de pots-de-vin, des documents certifiant que des armes provenant de pays étrangers étaient destinées au Guatemala, alors qu'elles ont été livrées aux Contras, selon le magazine. *U.S. News* indique que la Chine a fait parvenir en 1985 aux guatémaltèques plus de 500 tonnes de missiles soviétiques sol-air SAM-7. Les Chinois auraient été payés avec de l'argent saoudien par le lieutenant-colonel Oliver North, ex-membre du Conseil national de sécurité, et le général à la retraite Richard Secord, l'un des personnages-clés du scandale de l'irangate. Plus de 200 tonnes d'armes envoyées par l'Afrique du Sud sont parvenues aux Contras via le Costa Rica, ajoute le magazine. Les commissions spéciales du Congrès qui ont enquêté sur les ventes d'armes à l'Iran et les fournitures secrètes de matériel militaire aux rebelles anti-sandinistes doivent publier leurs rapports la semaine prochaine, note-t-on.

■ Mayor officiellement élu

PARIS (AFP) — Le nouveau directeur-général de l'UNESCO, le biophysicien espagnol Federico Mayor, élu samedi avec une écrasante majorité par la conférence générale, se propose de moderniser et restructurer l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture sans pour autant toucher aux principes ancrés dans son acte constitutif, notamment le principe « un pays, un vote ». « C'est absolument clair, a-t-il déclaré dans une interview à l'AFP : je suis contre une modification du principe « un pays, un vote » qui constitue la grandeur de l'UNESCO. Les principes de l'acte constitutif sont intangibles. De même, il est hors de question d'introduire le droit de veto parce que ce serait donner un poids excessif aux aspects économiques dans une organisation qui a d'autres paramètres de richesse ». Les États-Unis, qui ont quitté l'UNESCO en 1984 et que M. Mayor souhaite voir revenir — comme la Grande Bretagne et Singapour partis en 1985 — au sein de l'organisation, réclament des réformes structurelles et institutionnelles qui assureraient notamment aux gros contributeurs un plus grand contrôle sur les décisions budgétaires.

■ Obando propose Managua comme lieu de négociation

MANAGUA (AFP) — L'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando y Bravo, s'est prononcé hier pour la capitale nicaraguayenne comme lieu des négociations sur un cessez-le-feu entre le gouvernement sandiniste et les Contras. Le cardinal, qui préside la Commission nationale de réconciliation et auquel le gouvernement a demandé de servir d'intermédiaire dans les contacts avec la guérilla antisandiniste, a fait valoir que Managua offrait « les plus grandes facilités » pour des négociations. Samedi, le vice-président nicaraguayen, M. Sergio Ramirez, avait estimé que de telles négociations devraient avoir lieu aux États-Unis, mais « en aucun cas à Managua ». Il avait expliqué sa position en déclarant que les dirigeants de la guérilla « résident » aux États-Unis. Le gouvernement sandiniste avait annoncé jeudi, jour de l'entrée en vigueur de l'accord de paix Esquipulas II signé par les présidents de cinq pays d'Amérique Centrale le 7 août dernier, qu'il était disposé à entamer des négociations indirectes avec les Contras sur un cessez-le-feu.

■ Officiers du Pacte de Varsovie aux grandes manoeuvres britanniques

STRANRAER (Écosse) (Reuter) — Un groupe d'officiers du Pacte de Varsovie est arrivé hier en Écosse, afin d'y assister, pour la première fois aux termes d'un accord militaire Est-Ouest, à des grandes manoeuvres de l'armée britannique. La délégation, dirigée par deux colonels soviétiques, est arrivée à Stanraer, sur la côte ouest de l'Écosse, où doivent avoir lieu les manoeuvres « purple warrior », qui constituent la plus importante opération navale britannique depuis la guerre des Malouines, en 1982. 20.000 hommes, 40 avions, 50 hélicoptères et 39 navires participent aux manoeuvres. Quarante observateurs d'Union soviétique, de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Hongrie et d'États neutres ont été invités à assister aux opérations.



Photo AP

LE SALUT DES LEADERS COMMUNISTES

Les leaders communistes soviétiques et étrangers ont salué, samedi, le grand défilé militaire sur la Place Rouge à Moscou. De gauche à droite, on remarque Fidel Castro de Cuba, Andreï Gromyko, président de l'URSS, le ministre soviétique de la Défense, Dmitri Yazov, Mikhaïl Gorbatchev, le premier ministre soviétique Nikolai Ryzhkov, le numéro un polonais, Wojciech Jaruzelski et l'idéologue du Kremlin, Yegor Ligachev. Ce défilé a couronné une semaine de festivités et de discussions sur le 70e anniversaire de la Révolution d'Octobre.

Andrzej Tymowski du Conseil consultatif de Jaruzelski

On peut dire non au pouvoir tout en y participant

CLÉMENT TRUDEL

« Savoir dire non aux choses agréables au pouvoir ». Telle pourrait être l'une des clefs de véritables réformes en Pologne, selon le vice-recteur de l'Université de Varsovie, Andrzej Tymowski.

M. Tymowski siège, avec 55 autres Polonais de tous horizons, au Conseil consultatif mis sur pied par le général Jaruzelski en 1986. Il n'a pas hésité à accepter cette invitation car il préfère toujours l'expression sans détours de ses opinions à une critique pratiquée depuis un cabinet d'étude. Une quinzaine de membres de ce Conseil consultatif n'ont aucun lien avec le POUF au pouvoir. Tymowski a osé souhaiter, en pleine séance de ce Conseil, et en présence du général, que la Pologne devienne une sorte de « monarchie constitutionnelle ». La première chose à changer, estime-t-il, c'est le rôle des partis polonais et « l'omnipotence de l'État doit disparaître », la règle pouvant être que « ce qui n'est pas interdit formellement, on peut le faire sans avoir à demander la permission ».

Cet universitaire, vice-président de l'Association polonaise de sociologie, se glorifie d'être « sans parti » et « sans préjugé ». Son passé atteste d'une patience à toutes épreuves. Il a prêché au moins 10 ans la reconnaissance d'un « minimum vital », avant que les accords de Szczecin n'en officialisent le concept. L'indexation des rentes, « question primordiale pour nos aînés », il en a débattu au moins 12 ans avant de voir agréer le principe par les législateurs. « Quand je sais que des choses sont vraies et bonnes pour le peuple polonais, je n'hésite pas à les défendre », et tant mieux si on me donne l'occasion de faire valoir mes convictions « au sommet ». Pour lui, la politique de présence est primordiale : « il faut plutôt essayer de se mettre partout en place où l'on peut », tenir à ses idées sans en changer suivant que c'est commode ou non, et non pas reculer « même si on vous prend pour des Cassandre ».



M. Tymowski

Face au référendum à venir (29 novembre), cet intellectuel ne croit pas qu'une attitude de boycottage puisse donner grand chose. L'idéal propre aux Polonais est de « se gouverner par eux-mêmes ». Tymowski insiste sur l'indépendance de pensée à cultiver, il se méfie des « grandes manifestations ». « Je suis pour changer la réalité et c'est dans la vie quotidienne » que devraient se produire les résultats.

Non sans humour, Andrzej Tymowski note que « ça nous arrive souvent », en Pologne, d'avoir une économie qui va mal, d'être endettés (la dette extérieure est présentement de \$55 milliards); que « la seule chose qui semble marcher, c'est la natalité », parce que sans doute les Polonais « écoutent plus que vous le Pape Jean-Paul II ». Il y a 150 ans, la Pologne avait décliné la perle rare qui « remit les finances et l'économie dans un état florissant ». Ce ministre qui, en sept ans, fit des miracles, s'appela Lubetki; il pourrait aujourd'hui avoir des émules si le pouvoir avait la sagesse de favoriser « beaucoup de changements » et pratiquait l'art du compromis. Il importe de « créer des

organisations qui vont montrer la diversité des points de vue », de « laisser une grande initiative aux gens », de leur « laisser le fruit de leur travail ». Il faut permettre que « l'influence de la population sur le gouvernement polonais soit bien plus grande qu'elle ne l'a été à ce jour ».

On pourrait dire d'Andrzej Tymowski qu'il représente la « pensée non captive ». Il s'est forgé une carapace, étant né dans une génération qui a perdu plusieurs batailles, celle de 39 et celle de 44 notamment (il joua un rôle dans l'insurrection de Varsovie et fut amputé d'une jambe après les combats). C'est à titre d'indépendant et de modéré — ce qui vaut aussi pour la période où il servit de conseiller à Solidarité — qu'il intervient dans les questions qui lui tiennent à cœur.

D'un bref séjour de trois semaines à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), A. Tymowski se dit heureux. Il espère, en rentrant en Pologne, publier dans un mensuel quelques articles sur nos politiques sociales. Vis-à-vis des personnes âgées notamment, il considère que le Canada devance la Pologne dont les sociologues ont beaucoup fait avancer la théorie sur cette question. Francophile depuis son enfance, ce professeur souhaite que la Pologne intensifie les occasions d'échange avec l'Amérique qu'il connaît : celle du Québec, la francophone, à propos de laquelle il signale une nette augmentation du niveau de vie depuis 1969, date d'un premier séjour ici. L'invité du module de Sciences politiques de l'UQAM a aussi été intéressé par la façon dont les femmes d'ici préparent l'avenir. Son rêve serait de voir se réaliser un projet de colloque où sociologues polonais et québécois discuteraient de politique de la famille.

Andrzej Tymowski a été élu vice-recteur il y a deux mois à peine; il savait que le ministre pouvait opposer son veto à sa nomination mais il n'en fut rien. C'est là un pas en avant, un signe des « grands changements intervenus chez nous et chez nos voisins ».

Gwynne Dyer en tournée pour promouvoir la neutralité

Les alliances militaires vont nous faire disparaître

JOCELYN COULON

Les alliances militaires sont au centre du problème de la guerre et si nous ne nous en dégageons pas « elles nous mèneront à notre perte ». Le Canada doit donc revoir sa participation dans l'OTAN et NORAD et s'en retirer pour devenir neutre. Tel est le message que l'écrivain et historien Gwynne Dyer veut promouvoir lors d'une tournée de conférence qui a débuté, mercredi dernier, à l'Université McGill et qui se poursuivra toute la semaine à travers le pays.

Journaliste mondialement connu, Gwynne Dyer est l'auteur de deux séries télévisées sur les affaires militaires, *Guerres et La Défense du Canada* et d'un troisième film qui traite de la neutralité, *Harder than it looks*, et que CBC et Radio-Canada ne veulent pas diffuser. Canadien d'origine, il est installé à Londres et ses articles sont publiés hebdomadairement par 250 journaux dans 45 pays.

« Bien des gens me répondent que les alliances maintiennent la paix depuis 1945. Cela n'est pas faux. Cependant, ces 40 années de paix que nous vivons n'ont rien d'exceptionnelle dans l'histoire du monde. Depuis la guerre de Trente ans, en 1618, il y a eu des conflits tous les 50 ans. Je ne dis pas qu'il y aura une guerre dans quelques années, mais je demande aux gens d'être plus vigilants et de ne pas se bercer d'illusions quant à notre situation actuelle », dit-il.

Il rejette catégoriquement les alliances comme système de défense dans notre monde moderne. Elles seraient, selon lui, pernicieuses, uniquement constituées pour protéger les intérêts particuliers des deux superpuissances et la source d'un éventuel conflit nucléaire. « Qu'on le désire ou non, notre intégration à l'OTAN et à NORAD nous entraînera, lors d'un conflit, contre notre gré parce que nous avons très peu d'in-



M. Dyer

fluence sur les stratégies militaires américaines. C'est la même chose pour les États membres du Pacte de Varsovie face à l'Union soviétique ».

Notre présence militaire étant symbolique en Europe de l'Ouest, il estime que le Canada pourrait se retirer du Vieux continent pour investir ses ressources dans la défense du pays. En ce qui concerne l'accord de défense aérienne du NORAD, il pense que ses liens de plus en plus évidents avec la « guerre des étoiles » devraient nous inciter à rompre le traité. « Il faut mettre sur pied notre propre programme de défense, d'alerte et d'interception, pour protéger notre territoire, mais aussi pour rassurer les Américains qu'aucune menace ne viendra du nord par surprise », déclare-t-il.

Selon Dyer, la neutralité canadienne devrait être armée, comme celle de la Suède ou de la Suisse, car il ne faut surtout pas donner l'impression à nos amis, Américains et Européens, que nous ne ferons rien

pour assurer la sécurité de l'Amérique du nord. « Cela pourrait vouloir dire que nous devrions dépenser encore plus que présentement pour notre défense ».

« La politique de neutralité n'a rien à voir avec ce que certains pacifistes préconisent ici. Il faut être très réaliste, même si cela choque, et garantir à notre voisin que nous ne serons pas une menace à sa sécurité. Le débat sur la défense du Canada a besoin d'alternatives crédibles et susceptibles d'être acceptées par tous et non seulement par une minorité. Or on doit reconnaître, qu'actuellement, les pacifistes canadiens n'ont pas de programme de rechange au discours officiel. C'est navrant », déclare M. Dyer.

Avec les changements en cours en Union soviétique et la grande ouverture manifestée par Mikhaïl Gorbatchev sur les questions de désarmement « il est possible d'emprunter de nouvelles voies pour assurer notre sécurité ». Dyer est loin d'avoir toute la propagande de Moscou mais il pense sérieusement que le monde se dirige vers des changements géopolitiques importants et que les pays occidentaux, notamment le Canada, ne doivent pas laisser toutes les initiatives venir du Kremlin.

Mardi dernier, un des plus grands spécialistes du contrôle des armements, l'Américain Raymond Garthoff, a plaidé en faveur des alliances en demandant au Canada de s'y maintenir. Lors d'une allocution à Ottawa il a déclaré que l'OTAN contribuait à la stabilité politique internationale en contrebalançant la menace du Pacte de Varsovie.

Virulent critique du programme de « guerre des étoiles », M. Garthoff a négocié en 1972 le traité ABM qui limite ce genre de programme et estime que le Canada et les alliés au sein de l'Alliance Atlantique doivent poursuivre leurs pressions sur Washington pour que l'administration Reagan respecte cet accord.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoit LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paule Beaugrand-ChampagneDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre GodinDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

UN VOTE POUR L'AVENIR

DIMANCHE prochain, les électeurs iront choisir les commissaires auxquels ils vont confier, avec la gestion des écoles, l'enseignement aux enfants et, dans une bonne mesure, l'éducation des adultes. Dans la plupart des commissions scolaires, bon nombre des dirigeants sont déjà en poste, ayant été élus par acclamation. Mais dans les plus importantes, notamment à la CECM et à la CÉPM, une lutte plus ou moins organisée oppose des candidats et même des partis. À qui l'électorat doit-il confier de préférence le pouvoir ?

Il y aurait lieu, normalement, de se réjouir du regain de dynamisme politique qu'on constate en métropole pour les affaires scolaires. Mais les apparences sont trompeuses. Contrairement à la vie municipale qui enregistre un net progrès, le domaine scolaire n'a pas connu encore de démocratisation en profondeur. Pas de carte électorale à dimension humaine. Pas de financement public des partis et des candidats. Pour que la population aille nombreuses aux urnes, le 15 novembre, il faudrait donc un miracle ou une crise...

D'où le danger que le pouvoir scolaire tombe aux mains d'une minorité pas nécessairement représentative. Et c'est bien ce qui s'est produit ces dernières années, tant à la Commission des écoles catholiques de Montréal qu'à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. La CECM a été dominée par un groupe « plus catholique que le pape », alors que la CÉPM se comportait comme un « Parti des Anglais ». Pareils monopoles ont fait dévier de ses défis pédagogiques et sociaux l'école montréalaise d'aujourd'hui, qui sera justement l'école québécoise de demain.

Certes, on ne saurait blâmer les commissaires sortants pour tous les maux de l'école. Les nouveaux courants qui se font jour et les candidats, hommes et femmes, qui les représentent devront, s'ils sont élus, compter à leur tour avec la dure réalité de classes et d'élèves qui sont souvent aux prises avec une société en pleine mutation. Néanmoins, un coup de barre s'impose, et notamment en faveur d'une plus grande ouverture aux jeunes parents et aux femmes, aux communautés culturelles fort mal représentées, et surtout aux réalités modernes de l'éducation des jeunes.

Le temps de la relève est arrivé, le temps du changement aussi. Les professeurs et les fonctionnaires scolaires ne pourront faire face aux défis qui se posent dans les écoles et dans la vie des

écoliers s'ils ne sont pas appuyés par des commissaires qui soient à la hauteur de la situation. Il ne manque pas de gens dévoués à la CECM et à la CÉPM, ni sans doute de commissaires préoccupés de progrès pédagogiques. Mais ce sont hélas ! les vieux rêves anachroniques de la chrétienté canadienne-française et de la minorité anglaise qui ont dominé l'agenda de ces commissions scolaires.

La CÉPM a une longue tradition d'excellence pédagogique et d'accueil des diverses communautés d'immigrants, mais elle n'a pas su favoriser le rapprochement avec la majorité francophone. Pour sa part, la CECM a perdu une grande partie de son leadership pédagogique, et elle accuse un retard persistant dans l'intégration de la diversité culturelle de la métropole. Si donc à la CÉPM, il faut souhaiter l'élection de candidats provenant de la mosaïque « ethnique » de Montréal, à la CECM, le problème se pose un peu différemment.

L'opposition constituée sous l'égide du MÉMO, le Mouvement pour une école moderne et ouverte, n'est pas un modèle de représentativité culturelle. Mais les commissaires sortants, élus sous la bannière du Mouvement scolaire confessionnel, le MSC, en sont encore à prôner une école à laquelle la majorité des catholiques et même l'épiscopat ne peuvent plus sérieusement s'identifier. Certes, il y a place pour plusieurs convictions religieuses à l'école, y compris « l'intégrisme », mais dans une société comme la nôtre, aucun « projet pédagogique » ne saurait avoir de monopole.

Or, dimanche prochain, il suffira de bien peu de votes pour élire les commissaires. Un minimum de publicité ou d'organisation pourrait aussi bien ramener au pouvoir les commissaires en place, que leur substituer, sans opposition, de tout nouveaux conseils. Idéalement, les électeurs devraient, tout en favorisant le changement, garder les meilleurs parmi les commissaires actuels, mais ce discernement sera difficile à faire.

C'est pourquoi il faut recommander l'élection d'une bonne majorité de nouveaux commissaires, notamment les candidats et candidates du MÉMO. Si au Québec, le passé garde encore ses droits, à Montréal néanmoins il devient impérieux de s'ouvrir aux exigences de demain. Le 15 novembre, il importe non seulement de voter mais aussi de donner un vote pour l'avenir.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La vie, la mort, le théâtre...

« IL FAUT vivre, c'est un métier comme un autre, ça s'apprend. » « On s'en fait un monde de l'autre. Une chance sur deux que ce soit mieux qu'ici » (Anouilh, *L'Hurluberlu*). « Ne serez-vous jamais las de tuer et de mourir ? » « Sa mort était trop petite pour elle, comme un vêtement dont elle ne pouvait enfilier les manches » (Bernanos, *Le Dialogue des Carmélites*).

La vie, la peur, l'angoisse, la mort. Et le théâtre pour en témoigner. Le jour du service funéraire d'Anouilh, en l'église Saint-Roch de Paris, j'ai assisté à la représentation des deux oeuvres ci-haut mentionnées (quand le temps est compté, il faut prendre les bouchées doubles). Des répliques, que je puisais ici et là chez ces deux auteurs — et dans mes souvenirs de lecture — alternaient, se recoupaient.

Sœur Blanche de la Force luttant contre son angoisse et Antigone affrontant Créon sont sœurs par le courage, cette peur domptée, je les imaginai dialoguant, se donnant la réplique : « La distinction entre la peur et le courage ne m'apparaissent que colifichets de luxe [...] le fort et le

faible sont aussi nécessaires l'un que l'autre [...] les forts sont forts aux dépens des faibles » (Bernanos). « C'est toi, mon dernier visage d'homme ? » (Anouilh)

Rolande
ALLARD-
LACERTE

▲ Faire-part

À Paris, le théâtre serait en crise. Il y a, écrit-on un peu partout, désaffection du public qui se tourne vers la télé. L'arrivée de nouvelles chaînes offre une table d'hôte plus variée. On se calefreu cheit soi avec sa propre petite boîte de Pandore et son gadget à « zapper ».

Le prix des places a beaucoup augmenté et les amateurs de théâtre ne sont pas toujours d'accord avec les nouvelles « lectures » qui leur sont proposées par des metteurs en scène cherchant l'originalité à tout prix. Le *Figaro Magazine* a publié une lettre

d'Anouilh à Jean Vilar : « N'oubliez jamais que votre génie part de l'intérieur. J'ai la nostalgie des scènes trop petites, des deux spots et des quatre bouts de bois avec lesquels on fait du vrai théâtre. On a beau arriver à la nudité, rien ne remplace la pauvreté. » Le même auteur prête à l'un de ses personnages cette répartie : « Théâtre de demain ? Eh bien je reviendrai demain. »

Rien pourtant ne remplace la scène. Le texte de Bernanos, dense, riche, profond, ne peut, nulle part ailleurs être mieux exprimé, entendu qu'au théâtre. La représentation du *Dialogue des Carmélites* qu'offre la Comédie-Française est remarquable. L'émotion qui en émane est d'une exceptionnelle qualité.

Non, le théâtre ne peut pas mourir, quoi qu'il arrive. Les Français n'oublient d'ailleurs pas de préparer une relève. Très tôt, les jeunes sont conviés à des spectacles de qualité. Cet automne, on leur présente *La chanson de Roland*, ils découvrent la chanson de geste et remontent tout naturellement dans le temps, jusqu'à Charlemagne A.T. (Avant Tintin) !

LETTRES
AU
DEVOIR

■ Cahots

Lettre à la Voie du Québec

VOTRE service d'entretien des routes vient de faire une *job de cochon* sur la route 132 entre la Montée St-Rock et les Grèves.

Comment se fait-il qu'aux USA et en Ontario, lorsqu'on pose de l'asphalte, on ne sente plus aucun cahots, aucun trou sur les parties de chemin traitées alors qu'au Québec, en plus des anciens trous et bosses, les appareils dont on se sert en font apparaître d'autres.

Plus de dix personnes à s'employaient à faire marcher l'asphalteuse alors que l'asphalte était transportée de St-Bruno à St-Laurent-du-Fleuve plutôt que de Sorel ? Et à quel prix ? Et on parlait de gestion saine ! Le gouvernement continue à garocher l'argent par les fenêtres et en plus reçoit une mauvaise valeur en échange.

Il serait temps que les responsables de tel gâchis soient congédiés.

— LUC RACICOT
St-Lambert, le 28 octobre.■ Le consulat ne
répond pas

AU printemps dernier, comme j'envisageais de me rendre en Tchécoslovaquie, il me fallait obtenir un visa de ce pays. L'agent de voyages se charge alors d'acheminer mon passeport tout neuf au consulat de la Tchécoslovaquie à Montréal, comme on le fait pour bien d'autres pays.

Le temps passe et toujours pas de retour du passeport. À l'agent de voyages on répond qu'on a tout retourné par un courrier privé qui de son côté ne relève aucune trace de cette livraison. À quelques jours de mon départ, l'agent de voyages tente une ultime démarche téléphonique en ma présence. Dès qu'il reconnaît sa voix, l'employé du consulat raccroche. Je recompose le numéro immédiatement. Cette fois, je parlerai le premier pour qu'on ne refasse pas le coup. Aucune réponse !

C'est en catastrophe qu'il me faut reprendre les démarches pour un passeport, avec tous les inconvénients qu'on imagine : absence au travail, formulaires, photos, assermentations et nouveaux déboursés... Le Bureau des passeports de Québec fait diligence et en moins de trois jours, j'ai un nouveau passeport.

À Paris, aux services consulaires tchécoslovaques, on me remet un visa, en quelques minutes, avec mon nouveau passeport que je n'ai pas voulu quitter des yeux. C'était en juin dernier.

Il y a quelques jours, un dénommé « Michael » du consulat de la Tchécoslovaquie à Montréal téléphone à mon lieu de travail pour dire que mon passeport est à leurs bureaux depuis trois mois. On me transmet le message. Je retourne aussitôt l'appel à frais virés : je n'ai tout de même pas à payer un sou pour récupérer un document qui m'appartient. On refuse de prendre l'appel...

Je comprends que la situation économique de ce pays ne permette pas les folles dépenses — maintenant que j'ai vu, j'en sais quelque chose — mais il ne faudrait tout de même pas exagérer.

— RENÉ CLOUTIER
Charlesbourg, le 2 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porte-
Edition quotidienne = 149\$ par année
81\$ 6 mois
42\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Edition quotidienne = 155\$ par année
85\$ 6 mois
45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Relève au Pentagone

CASPAR Weinberger s'en va, et ce départ est vécu à Washington comme un événement de première importance. Pas seulement parce que la vieille garde réaganienne s'effrite un peu plus, ou parce que le président perd en lui un homme difficile mais loyal et fidèle, mais surtout parce que l'obstiné secrétaire à la défense incarnait la résistance à toutes les sirènes du désarmement, un scepticisme et une méfiance profonde à l'égard des Soviétiques.

Son départ, à quelques semaines d'un sommet Est-Ouest longtemps attendu, inquiète tous ceux qui redoutent de voir Ronald Reagan, poussé par le désir de faire une belle fin avec ce qui lui reste de moyens, se laisser entraîner sur le terrain glissant des concessions. Ce qui a conduit le président à essayer de rassurer ses alliés en leur expliquant qu'il n'était pas question de brader la sécurité de l'Europe à la table des négociations.

Derrière la raison officielle du départ de M. Weinberger — la santé,

très chancelante, de sa femme, — il est difficile de ne pas entrevoir d'autres raisons, plus politiques.

Il y a d'abord ce budget de la défense pour lequel M. Weinberger a toujours exigé le maximum sans la moindre diplomatie et qui est en passe, pour la troisième année consécutive, de subir des coupes sévères. Ce qui revient, sous prétexte de réduire le déficit, à remettre en cause les coûteux choix du secrétaire à la défense, les programmes contestés comme le missile intercontinental mobile MX, le bombardier stratégique B-1 et les fusées Trident tirées à partir de sous-marins.

Enfin, il y a surtout ces négociations sur le désarmement qui font la part belle au secrétaire d'État George Shultz, auquel l'oppose une rivalité qui date même d'avant la Maison Blanche. Le plus va-t-en-guerre des deux n'étant pas forcément le « faucon » de Weinberger, plus nuancé sur la politique au Proche-Orient qu'un secrétaire d'État résolument pro-israélien et

moins pressé, surtout, d'exercer des représailles au Liban. En toute logique, M. Weinberger pouvait craindre que le prochain traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire (FNI) ne soit qu'un hors-d'œuvre destiné à étendre très vite les négociations à cette guerre des étoiles dont, après un début initial, il était devenu le partisan le plus résolu.

Si M. Weinberger, cet admirateur fervent du combatif Churchill, abandonne la partie sans plus lutter, c'est sans doute qu'il la croit jouée d'avance. Et ce départ comme un signal d'alarme pour tous ceux que le charme transparent de M. Gorbatchev laisse froids. Le président, lui, gagne peut-être en tranquillité d'esprit avec l'arrivée du « pragmatique » Frank Carlucci, mais il perd irrémédiablement un de ses conseillers en lequel il avait le plus confiance. Il se retrouve bien seul, avant d'entamer sa dernière année à la Maison Blanche.

— LE MONDE

Une leçon de démocratie

« NO KIDDING, René ! Quand Louis Riel s'est rebellé, on l'a pendu. Quand Lévesque a tenté de faire la même chose, sans tirer un seul coup de mousqueton, on en a fait un héros national. Une sorte de héros... »

Ce qui surprend dans ce commentaire de Claire Hoy du *Toronto Sun*, ce n'est pas sa nature mais son caractère exceptionnel. Car l'ensemble de la presse du Canada anglais n'a eu pour René Lévesque que des mots généreusement élogieux.

Comme s'ils cherchaient à expliquer cette mort soudaine, les commentateurs ont rappelé que René Lévesque fumait comme un pompier. À quelques lignes près, les éditorialistes allaient expliquer que Lévesque était le symbole d'un peuple qui fume dans les ascenseurs et boit la bière au goulot !

« Lévesque nous a fait découvrir un trait du caractère des Québécois, bien différent de ce que ses compatriotes, riches et intellectuels comme Pierre Trudeau et Brian Mulroney, nous ont montré, affirme le *Winnipeg Sun*. Sa dernière cigarette s'est finalement éteinte mais le feu qu'elle a allumé à travers le pays va couvrir encore longtemps. »

Le *Free Press* du Manitoba ne s'attarde pas longtemps, comme à Toronto, sur l'exode des Anglophones que l'élection de Lévesque a provoqué : « Au moment où c'est arrivé, rappelle l'éditorialiste, une nouvelle génération de Québécois s'intéressait aux affaires et prenait rapidement leur place. »

Comme premier ministre, souligne le *Winnipeg Free Press*, « René Lévesque laisse une liste modérément impressionnante de réformes, quoique malgré tout inférieure à ce que Jean Lesage a réalisé en moins de temps... Mais Lévesque a canalisé, dans un mouvement démocratique, une énergie politique qui aurait pu conduire à une violence totalement irréfléchie. »

Le *Vancouver Sun* remercie pour

sa part le chef du Parti québécois « d'avoir si bien articulé la réponse au fameux 'What does Quebec want ?', qu'il n'est même plus besoin de poser la question. »

Et le *Hamilton Spectator* souligne que les Canadiens pouvaient aimer René Lévesque autant qu'ils détestaient le séparatisme, ce qui n'est pas peu dire ! Avec une pointe de

Michel
VASTEL
▲ Lettre
d'Ottawa

tristesse, l'éditorialiste signale que « la chaleur de René Lévesque, opposée au style froid, calculateur et secret de Pierre Trudeau, faisait que le mauvais garçon de la famille n'était pas toujours le plus antipathique. »

De tels témoignages contrastent avec les attaques virulentes du *Toronto Sun* contre « le racisme légalisé de la loi 101 », et contre une province « où il était devenu presque illégal d'être Anglophone. »

Curieusement, la plupart des « columnists » anglo-montréalais ont ressassé eux aussi les mêmes mauvais souvenirs : « C'était un ardent nationaliste qui, dans ses mauvais jours, pouvait déclencher quelque chose de très proche du racisme contre les Canadiens Anglais », dit *The Gazette*. Et Bill Johnson n'hésite pas à parler d'un « homme fondamentalement honnête qui pouvait souvent devenir malhonnête pour une cause sacrée ; un homme fondamentalement démocratique qui pouvait parrainer des lois aussi anti-démocratiques que la loi 101 et la loi sur le référendum. »

Quant au « columnist » de *Southern*

News, Don McGillivray, il verse, au compte de l'héritage de Lévesque, l'entente du lac Meech. Avec une clairvoyance inspirée de Pierre Trudeau, McGillivray rappelle que la vague nationaliste que René Lévesque a soulevée, et qui est venue se briser sur le roc du fédéralisme en 1980, n'a fait que se retirer : « On n'a peut-être pas entendu le dernier mot de René Lévesque, loin de là ! »

Sur les réseaux de télévision, par contre on a recherché des témoignages qui faisaient appel aux émotions, en particulier cette entrevue pathétique de Claude Charron à *Midday*. On eût dit que le Canada anglais voulait « sentir » la peine des Québécois.

À Ottawa, les bureaucrates ont été pris par surprise lorsque le Secrétaire principal du premier ministre, Bernard Roy, a demandé un avis juridique justifiant la mise des drapeaux en berne à travers le pays. Si le geste a choqué quelques parlementaires, ils ne l'ont pas fait voir.

Par contre, la réaction des capitales provinciales a surpris : les seules provinces dont le premier ministre a tenu à se déplacer pour les funérailles de Lévesque, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, sont celles qui s'opposaient à lui dans la bataille du rapatriement en 1981.

Aucun des compagnons d'armes de Lévesque, ceux de la « gang des huit », n'a fait l'effort de lui rendre un dernier hommage. Jusqu'après sa mort, Lévesque aura dû subir l'humiliation de cette alliance contre nature et de cette fausse solidarité. Pourtant, si Bill Vander Zalm ou Brian Peckford ont fait des pas de géant au lac Meech, c'est grâce à René Lévesque autant qu'à Robert Bourassa.

Mais le Canada anglais a généralement fait preuve la semaine dernière, d'une exceptionnelle maturité politique. Ce fut peut-être l'ultime récompense d'un homme qui a servi, toute sa vie, une leçon de démocratie à ses collègues du Canada anglais.

SALUT RENÉ LÉVESQUE

Fier d'être Québécois

NOUS avons réalisé, le dimanche 1er novembre 1987, en apprenant la foudroyante nouvelle du décès subit de René Lévesque, combien l'ancien Premier ministre incarnait au plus profond de notre conscience individuelle et collective le Québec.

Depuis dix ans, surtout lors de rencontres officielles, de congrès et de campagnes publiques et de conférences de presse, j'ai eu le privilège de parler à l'homme. Chaque rencontre m'a permis de mesurer la densité et la qualité exceptionnelles de la personne ainsi que le poids émuant de l'étoffe humaine du personnage.

Toujours la même chaleur authentique et cette profonde humilité qui rendait l'homme accessible malgré l'étonnante sensation qu'on avait d'être en présence d'une personne dont le charisme et le sens de l'action prophétique dépassaient largement son propre destin et celui du Québec.

Dans notre siècle, il fut le premier à faire entendre la voix du Québec sur la scène internationale. Chez nous, il a réussi à donner à chacune et chacun le sentiment intime et commun de l'appartenance à ce pays à l'avènement duquel il a consacré sa vie.

Depuis plus de trente ans, la popularité de René Lévesque, l'admiration et l'immense affection que nous lui vouons témoignent du rayonnement sans égal de sa personnalité et lui confèrent une stature exceptionnelle de citoyen et d'homme d'État.

Au-delà de ces aspects publics, René Lévesque incarne et continuera de représenter l'enracinement nécessaire des Québécois et des Québécoises dans les valeurs de la civilisation française en Amérique et l'effort indispensable d'affirmation de soi et d'ouverture aux autres cultures. Autant de symboles fondamentaux dont il est l'expression la plus significative. C'est pour cela que toutes et tous nous nous identifions à lui et qu'il demeurera toujours le pilier le plus solide autour duquel se construit la nation québécoise.

Nous voici ensemble pour rendre hommage à celui dont la vie dans sa totalité a été vécue un peu comme la nôtre, pour nous et avec nous. Un homme simple, direct, jovial, entier dont tous les gestes accomplis avec générosité parlent du Québec, et dont nous sommes fiers.

— YVES ALAVO.

Outremont, le 3 novembre.

Grand

PAR UNE journée au ciel bleu azur, suivant la nuit des masques et des longs couteaux, le jour de la Toussaint s'envola un grand petit homme de New-Charlisle.

Fût-il un jeune enfant de la Gaspésie, il était devenu le plus « beau » premier ministre que l'on puisse aimer.

Il figurera, maintenant, parmi nos souvenirs comme étant un grand personnage de notre courte histoire, mais également, il s'ajoutera avec raison grâce à ses actions hautement humanitaires et empreintes de justice, à la courte liste des héros de notre temps.

Je ne puis qu'espérer que le Québec tout entier saura s'inspirer des mêmes énergies et surtout de la même éthique qui ont guidé ce courageux ténor.

— ANDRÉ DESJARDINS

Verdun, le 4 novembre.

Dans l'histoire

LE dimanche 1er novembre 1987, le Québec apprend avec étonnement et stupeur le décès de René Lévesque. L'un de ses premiers compagnons d'armes, le docteur Camille Laurin, associe immédiatement le nom du disparu à celui qui fut, au siècle dernier, l'un des plus illustres défenseurs de nos libertés et aspirations démocratiques, Louis-Joseph Papineau.

Sensibles à cette évocation historique, il est normal que les fils et les filles de La Petite-Nation s'associent à la population québécoise en deuil pour rendre hommage à celui qui vient d'entrer dans l'histoire.

J'ai souvenir de cet instinctif et enthousiaste élan de joie, le 15 novembre 1976, au réseau de télévision de Radio-Canada, aux premiers résultats du vote : « Le Québec vient de se donner un gouvernement indépendantiste majoritaire ».

Une ère nouvelle s'ouvrait, aussi prometteuse et difficile qu'aux lointaines années du printemps 1818 lorsque Louis-Joseph Papineau accédait à la présidence de l'Assemblée nationale du Bas-Canada.

La vision d'un pays libre et souverain que chérissait Papineau alors chef d'un parti québécois dans une colonie britannique est devenue réalité. Louis-Joseph Papineau, exactement comme René Lévesque pour notre génération, a su éveiller le Canada de son époque à la réalité québécoise tout en suscitant chez les siens une fierté nationale quelques fois réprimée, combattue, étouffée mais jamais vaincue.

Les enfants de Papineau ont ressenti en ces dernières décennies un dynamisme et profond amour de leur pays qui a rendu la vie de René Lévesque, héritier historique du seigneur de la Petite-Nation, si vibrante, exaltante et passionnée.

Nous partageons, à sa mort, un sentiment national de deuil mais surtout la certitude que la vision de Louis-Joseph Papineau et de René



René Lévesque, accompagné de son épouse, salue ses partisans rassemblés à l'occasion de la soirée d'adieu qui lui fut offerte en septembre 1985, à Montréal.

Lévesque s'inscrit, avec la même force et gloire, dans l'histoire à demimillénaire de notre pays.

— JACQUES LAMARCHE

Saint-André-Avellin, 2 novembre.

Protégeons cette flamme

IL NOUS faut maintenant, plus que jamais, faire tout en notre pouvoir pour que le Québec perpétue la façon dont René Lévesque a su être Québécois. Il a aimé le Québec comme on aime sa famille et nous sommes tous en deuil de ce parent qui nous est si proche. Il fut l'âme d'un mouvement nationaliste; aujourd'hui, nous devenons tous les gardiens de cette âme du peuple québécois.

René Lévesque nous a montré comment toujours faire suivre les élan du cœur d'une action acharnée. Quelle action canaliserait notre émoi à tous en ces jours de deuil ? Il a su nous grandir comme peuple en communiquant sa fierté d'appartenir à une lignée de bâtisseurs. Saurons-nous nous rallier autour d'une noble lutte à léguer à ceux qui naissent en ces premiers jours de novembre 1987 ?

Un peuple sans racine ne peut espérer produire de fruit. Le Québec saura-t-il fertiliser ce que René Lévesque a semé, soit la volonté d'établir une identité québécoise forte ? Si tous les Québécois ne veulent pas à protéger cette flamme de la nation et de la démocratie, nous gaspillerons les victoires remportées par nos ancêtres contre cette terre de glace et de froidure dont la chaleur tient aux Québécois eux-mêmes.

— SOLANGE DELORME

Montréal, le 2 novembre.

En sa mémoire

AVEC LA mort, René Lévesque prend finalement la place qui lui revient dans le cœur et l'esprit de chaque Québécois. Le respect véritable qu'il démontrait pour chacun d'entre nous, hommes et femmes du Québec, lui vaudra à jamais le respect de notre peuple dont il a voulu définir l'identité propre et légitime.

Je souhaite que la mémoire de René Lévesque soit honorée partout au Québec, en baptisant au cœur de chaque municipalité et de chaque ville, un lieu ou une place du nom de celui qui symbolise dorénavant le droit et la fierté d'être Québécois.

Faisons-le pour nous et pour rappeler aux générations futures que l'histoire nationale du Québec a commencé à s'écrire par l'un des leurs.

— ROBIN TURCOTTE

Montréal, le 3 novembre.

J'ai senti l'âme d'un peuple

J'INTERROMPS le remue-ménage de ce matin pour partager mes sentiments profonds des derniers jours. Je suis une Américaine, mariée avec un Canadien français. En 1975, je suis arrivée au Québec comme immigrante reçue.

Les événements de 1976 m'avaient profondément touchée. Je ne vivais plus chez moi, mais je me suis vite aperçu que, quand même, j'étais parmi un peuple qui exprimait une solidarité exceptionnelle. L'authenticité de sa foi m'avait captivée, avait soulagé les douleurs que j'aurais pu sentir, éloignée de la Nouvelle-Angleterre.

René Lévesque était celui qui parmi les Gilles Vigneault, Félix Leclerc et d'autres, représentait pour

moi, à travers sa simplicité et son charisme, l'épître de cette foi, qui m'aidait à comprendre l'âme des Canadiens français. Ça valait alors la peine d'assister aux cours de français donnés aux immigrants. C'était l'outil indispensable pour m'intégrer à la société québécoise.

La nouvelle du matin du 2 novembre m'a fait pleurer, car le chez-moi que j'avais adopté venait de voir partir un homme qui avait essayé, avec une conviction inattaquable, de montrer au peuple la force et la liberté en étant fortement bien chez soi.

— KATHRYN MANNING

Montréal, le 4 novembre.

Force et courage

LES réalisateurs et réalisatrices de Radio-Canada veulent rendre un hommage tout particulier au grand homme et aussi à l'ami qu'était René Lévesque.

Les réalisateurs ne sont pas près d'oublier son soutien et l'engagement pour notre cause lors de la grève historique de 1959.

En montant sur la scène de la « Comédie Canadienne » et en prenant la parole en notre nom et au nom de la liberté d'association, en dénonçant l'indifférence d'Ottawa à notre égard, il frayait déjà la voie aux grandes causes qu'il fera bientôt siennes et celles de tout un peuple.

Déjà en grand démocrate qu'il était, il portait haut et fort le message de la fierté et de la liberté dans le respect de la démocratie. Ce précurseur de l'éveil de notre Société nous fit prendre conscience de notre force et de notre identité comme il le fera plus tard pour des millions de Québécois.

S'il est vrai que c'est à la suite de cette grève que René Lévesque fera une lecture de la vie politique canadienne qui ne sera plus jamais la même, s'il est vrai que c'est à partir de ce moment que l'observateur averti s'est transformé en acteur aguerri, s'il est vrai enfin que c'est suite à ce premier débat politique qu'il fit pour nous et parmi nous, que M. Lévesque décida de faire le saut en politique active, c'est avec beaucoup de fierté que nous aimons nous le rappeler.

Si nous avons pu de quelque façon, directement ou indirectement, inspirer sa démarche et son engagement nous en sommes d'autant plus fiers qu'il fut pour nous tous une inspiration et un exemple de force et de courage comme il le sera plus tard pour toute une génération de Québécois et Québécoises.

C'est avec beaucoup de tristesse et de résignation que nous avons accueilli l'annonce de sa mort trop subite et prématurée.

S'il est de la trempe de ces hommes que le destin choisit pour monter sur la scène du monde, il est aussi de ces géants que l'histoire n'oubliera jamais. Sa mémoire comme naguère sa présence et son engagement demeurera notre inspiration.

Salut René Lévesque, vous resterez toujours pour nous comme pour le peuple québécois, un symbole vivant de fierté.

Au grand démocrate, au grand homme politique, et à l'ami, nous voulons dire toute notre gratitude et notre reconnaissance.

À son épouse Mme Corinne Côté-Lévesque, à ses enfants, à sa famille, à ses amis, nous voulons offrir nos plus sincères condoléances.

Merci René Lévesque.

— YVON TRUDEL

Montréal, le 3 novembre.

Une partie de nous-mêmes

RENÉ LÉVESQUE est mort.

Comme tant d'autres, je suis allé lui rendre un dernier hommage, près de sa tombe. Comme eux, j'ai ressenti un grand vide. Car René Léves-

que n'était pas seulement près de nous, il faisait partie de nous. Notre identité était liée à lui, car nous nous reconnaissons en lui comme en personne d'autre.

Sa passion du Québec, il nous l'a communiquée. Le goût du Québec, il nous l'a donné. La fierté d'être Québécois, il nous l'a apportée. C'est cela, pour moi, l'inséparable contribution de René Lévesque. Félix Leclerc a bien raison de parler de lui comme d'un libérateur. La libération, c'est d'abord et avant tout un état d'esprit.

Inachevé, le projet de René Lévesque ? Qu'importe. L'essentiel est là, et le restera.

Mission accomplie, monsieur Lévesque. Quittons-le tristement, mais sans regrets. Ce sont des gens reconnaissants, confiants et fiers qui lui disent adieu. Pas un gang de perdants pleurant sur leur sort.

Demain, il ne sera pas là pour nous guider, mais nous savons nous débrouiller. Car nous sommes devenus adultes, grâce à lui.

Adieu René. Et merci beaucoup.

— GUY DUMAIS

Montréal, le 4 novembre.

Réal bâtisseur

EN QUITTANT ce monde, René Lévesque nous a tous un peu réveillés brutalement. Sa mort nous a rappelés les meilleurs moments de son vécu et les réalisations auxquelles il a éternellement gravé son nom. René Lévesque a été ce petit homme qui a donné le goût de la politique à la génération à laquelle j'appartiens. C'est d'abord lui qui nous a signifié que nous étions « peut-être quelque chose comme un grand peuple ».

Je n'ai pas connu René Lévesque

dans la démesure.

Je me tourne vers la fenêtre et je me rappelle cette dernière conversation privée que nous avions eue : la seule, en fait. Au plus fort de la crise linguistique, il était venu au bureau et tout simplement m'avait offert ses services.

« Quand vous aurez trouvé de quelle façon je pourrais vous être utile, faites-moi signe. » Et voilà, le temps de consacrer son livre : « Bon succès, vous travaillez pour l'essentiel », il était reparti.

Mes collaborateurs s'agitent autour de moi, il est dix heures trente et nous n'avons pas encore trouvé. Ils ne peuvent plus contenir les appels. Et moi, désespérée, je me répète, ne pas tomber dans la démesure, rester calmes, se faire rassurants.

Se faire rassurants ? Pourquoi rassurants ? Parce que nous sentions bien que la mort du « petit homme » n'a pas seulement bouleversé, elle inquiète, elle déséquilibre, elle désarçonne. Elle fait ressurgir des ombres du passé : ce passé que l'on croyait mort à tout jamais, cette passion que l'on croyait éteinte et qui s'exprime à nouveau, impudique et vibrante.

Cette vieille blessure de guerre, pas encore cicatrisée, infectée, ce chagrin, cette tristesse qui s'étaient enfis.

Regardez notre plaie, elle est béante, elle ne veut pas guérir, nous la camouflons tant bien que mal, nous attendons toujours le remède miracle, la potion magique; nous en parlons en privé, nous y faisons allusion entre nous.

Les paroles du chanoine Groulx me reviennent en tête : « Pour avoir des hommes de valeur, une société doit être en mesure de les produire, capable de les reconnaître et en me-



« Qui a dit que la mort de René Lévesque mettait un point final à un rêve noble, mais insensé ? Quelle absurdité ! »

personnellement, mais, en tant que jeune, je m'identifiais aux idées qu'il nous exposait. René Lévesque a été pour moi un réel bâtisseur. En mourant, il nous laisse un lourd héritage et l'espoir que d'autres pourront poursuivre ce qu'il a entrepris.

Je crois que le plus bel hommage que nous pouvons rendre à M. Lévesque consiste à éviter de sombrer dans la nostalgie. Le plus bel hommage que nous pouvons lui rendre en tant que Québécois, c'est d'avoir le goût d'être tous, à notre façon, des petits René Lévesque.

— HÉLÈNE CHARTIER

Montréal, le 4 novembre.

Que faire ?

« LA PREMIÈRE page de la vraie belle histoire du Québec vient de se terminer. À ceux qui restent d'écrire la deuxième. » — Félix Leclerc.

Encore sous le choc, nous nous retrouvons au petit matin, dans ce bureau, par les fenêtres duquel s'infiltre un soleil insolent et provocateur. Comme toujours, dans ces moments-là, nous nous regardons, consternés, hébétés, sachant bien que d'ici peu, le téléphone se mettra à résonner et qu'à l'autre bout du fil, les citoyens démunis voudront nous parler, partager leur peine, nous demander quoi faire, nous dire quoi faire !

On ne s'est pas trompés. Les petites lumières rouges clignotent déjà et mes collaborateurs, nerveux, me tendent le récepteur : « ... il désire parler à la présidente ; ... elle pleure, elle veut te parler à tout prix ; ... il dit qu'il nous faut absolument faire quelque chose... » Et moi, impuissante, tel un automate, je dis : ... oui, bien sûr, ... oui je sais, ... oui, vous savez bien que oui, nous allons faire quelque chose...

Abattue, je raccroche pour me retrouver aussitôt, récepteur en main, à répéter les mêmes mots : ... oui, je sais ; ... oui, c'est terrible ; ... oui, oui, comptez sur nous. Mon bureau s'enfume, mes idées s'embroutent. Garder ma lucidité, ne pas tomber

sure de les soutenir lorsqu'ils se présentent.

Ainsi le peuple québécois a-t-il « produit » René Lévesque ; ainsi l'a-t-il « reconnu » et surtout l'a-t-il « soutenu » !

Ainsi l'a-t-il tour à tour acclamé, hué, adoré, renié, admiré, blâmé passionnément, de la même passion qui les faisait tous deux se ressembler, se reconnaître, se respecter et s'aimer.

Qui a dit que la mort de René Lévesque mettait un point final à un rêve noble, mais insensé. Quelle absurdité !

Qu'on se le dise, la mort de René Lévesque risque d'être aussi « utile » que sa vie même. À ceux qui restent d'écrire la deuxième page de la vraie belle histoire du Québec, nous lance Félix Leclerc.

Sereine, apaisée, je ne me demande plus ce que nous allons faire. Mais continuer tout simplement. Reprendre la plume. Soit, les écrivains n'ont pas tous le même talent, mais la page d'histoire que nous écrivons ensemble, maintenant qu'il n'est plus là, une oeuvre collective, quoi ! nous ressemblera, elle parlera de notre déroute, de notre angoisse et de notre tristesse certes, mais elle parlera aussi de notre courage, de notre détermination et de notre volonté.

Elle parlera de ceux et celles qui viendront, qui lui ressembleront un peu, ou pas du tout ! Qui sont déjà là peut-être, mais que nous attendons démesurément inquiétants. Et puis, ils ont bien vu comment on traite nos héros. Ils ont un peu peur. Peur de décevoir, peur de ne pas être à la hauteur, peur d'être blessés et rejetés.

Mais qu'à cela ne tienne, ils émergeront, prendront le relais, s'engageront et poursuivront la lutte pour le Québec français, la lutte pour le Québec moderne, la lutte pour le Québec tout court.

— NICOLE BOUDREAU

présidente générale
Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal
Montréal, le 3 novembre.



René Lévesque était près de la population. On le voit ici converser avec une jeune femme en fauteuil roulant lors du lancement des activités marquant l'Année internationale de la jeunesse



Des policiers et des passants circulent parmi les débris après l'explosion de la bombe, hier à Enniskillen en Irlande du Nord. À gauche, une des victimes a été recouverte d'une couverture alors que les ambulanciers s'affa-



faieraient à transporter les blessés. Selon les dernières informations 11 personnes ont perdu la vie lorsqu'un bâtiment s'est effondré après l'explosion.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les artistes

Le président de l'organisme n'a pas précisé quelle forme pourrait prendre cette levée de boucliers. M. Turgeon s'adressait aux quelque 200 acteurs, comédiens, chanteurs, danseurs et autres interprètes réunis ce week-end à la Place des arts de Montréal pour réfléchir sur l'artiste-interprète au seuil de l'an 2000 à l'occasion du cinquantenaire de l'Union des artistes, fondée le 7 novembre 1937.

« Si la division a marqué trop souvent les 50 années de l'union, a ajouté M. Turgeon dans son discours, à l'aube de notre 2^e demi-siècle, le milieu affiche une belle solidarité: nous savons aujourd'hui ce que nous voulons. Nous voulons vivre chez nous, dignement et décemment de ce que nous sommes, de ce que nous produisons ».

Pour en arriver à cela, l'Union des artistes réclame du gouvernement provincial depuis maintenant trois ans, l'adoption d'une loi qui reconnaît à ses quelque 3,000 membres le statut juridique d'entrepreneur indépendant, pigiste.

Cette loi définirait un cadre de relations de travail obligeant producteurs et diffuseurs, selon les vœux de l'UDA, à négocier des ententes collectives sur des conditions minimales d'embauche et attribuerait aux artistes un statut approprié sur le plan fiscal.

Car aujourd'hui, l'artiste ne peut pas toujours déduire de ses revenus impossibles les coûts propres à l'exercice de son métier (maquillage, habillement, déplacements) à cause, selon Serge Turgeon, de la confusion née du vide juridique qui entoure le statut d'artiste-interprète pigiste.

« Il faut, a dit hier le président de l'UDA, obtenir des gouvernements des politiques culturelles qui reconnaissent que sans nous, le pays perd son âme ».

Mais l'ancien ministre Jean Cournoyer, qui aimait hier matin le débat portant sur la place de l'artiste dans la société dans le cadre du colloque, a prévenu les membres de l'UDA que le gouvernement n'accordera pas aux artistes le statut qu'ils demandent si cela ne correspond pas aux aspirations du peuple.

Il signifiait ainsi, comme l'ont fait par la suite le comédien Jean Duceppe et l'auteur Jean-Claude Germain, que les artistes devaient convaincre non seulement les politiciens mais aussi le public du bien fondé de leur revendication.

« Il faut montrer au public que si on n'était pas là, il s'émiettait royalement, dit Jean Duceppe, et lui faire comprendre que les artistes ne sont pas au-dessus des contingences matérielles », ajoute Jean-Claude Germain.

Les artistes, contrairement à la croyance, ne roulent pas tous sur l'or. Selon une étude réalisée par l'UDA, 67 % d'entre eux ont gagné moins de \$5,000 en 1984 alors que les industries culturelles auraient, selon l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, rapporté quelque \$3 milliards à l'économie québécoise.

Un sondage CROP réalisé en 1986, a montré par ailleurs que 89 % des Québécois pensent que les gouvernements doivent soutenir les créateurs.

Si, au cours du colloque tenu en fin de semaine, les artistes ont réaffirmé leur désir d'obtenir ce statut juridique, ils ont également fait le point sur leur situation au seuil du XXI^e siècle.

Le portrait qu'ils ont tracé au cours de trois débats reproduit une réalité trop souvent noire, jamais tout à fait rose : celle des créateurs d'ici.

Les artistes ont longuement parlé, hier, de leurs difficultés. Les plus jeunes sont venus dire combien ils ont du mal à se trouver du travail. Les plus âgés ont critiqué encore une fois les hésitations manifestées par les gouvernements à soutenir les

arts au pays, ont déploré le fait que pour survivre, les artistes doivent souvent accepté des concessions, et qu'ils ont ainsi parfois l'impression de « vendre leur âme ».

Hier matin, les participants au débat ont parlé surtout de l'image des artistes, point que véhiculée dans les médias, tout de l'artiste doit les critiques de théâtre qui, « d'un coup de plume détruisent le travail de plusieurs semaines », ou déplorant que certains journalistes marchant une entrevue sur un spectacle à venir contre une révélation de l'artiste sur sa vie privée.

D'autres ont manifesté leur inquiétude face à la prolifération des troupes de théâtre, des compagnies de danses, du nombre grandissant de comédiens, d'interprètes qui sortent des écoles spécialisées alors que le nombre de scènes demeure le même.

S'en est suivi un long débat sur la nécessité pour un artiste de durer, d'affronter ce que d'aucuns n'hésitent pas à appeler, malgré la nouvelle solidarité dont parlait leur président, « la loi de la jungle », c'est-à-dire celle de la concurrence.

◆ La fin

ment nouveau président tunisien selon les termes de la constitution, a immédiatement formé un nouveau gouvernement dirigé par M. Hedi Baccouche, ancien ministre des Affaires sociales. La plupart des ministres de l'ancien cabinet conservent des fonctions gouvernementales à l'exception de quatre, proches de Bourguiba ou aspirant à sa succession comme M. Hedi Mabrouk qui détenait le portefeuille des Affaires étrangères.

Nommé il y a un mois premier ministre, après avoir dirigé l'Intérieur, le général Ben Ali, 51 ans, a su mener « en douceur » l'opération visant à écarter Habib Bourguiba, qui à 84 ans, présentait des signes de plus en plus évidents de sénilité et d'incohérence.

L'homme qui avait consacré plus d'un demi-siècle à son pays, vingt ans à la libération du protectorat français, trente et un à en faire un État moderne, n'était plus ces derniers temps qu'un vieillard diminué, instable et entouré, selon les milieux politiques tunisiens, d'une cour d'intrigants lui dictant des décisions contradictoires.

Le président Ben Ali a promis samedi une « ère nouvelle » pour la Tunisie qui ne peut plus « souffrir ni président à vie, ni succession automatique à la tête de l'État, desquelles le peuple se trouve exclu ». Annonçant le dépôt prochain d'un projet de loi sur les partis et la presse, M. Ben Ali annonce aussi « une vie politique (...) fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse ».

Un premier geste a été fait vis-à-vis des intégristes avec le report sine die de l'examen prévu pour lundi prochain devant la Cour de sûreté de l'affaire de cinq dirigeants du MTI (Mouvement de la tendance islamique — intégriste), condamnés par contumace lors du grand procès de septembre et arrêtés récemment.

Faisant l'objet d'un large consensus tant en Tunisie qu'à l'étranger ce coup constitutionnel s'est déroulé dans un calme impressionnant. À Tunis, hier matin, les seuls signes tangibles de l'événement se résumaient à un dispositif militaire quasi-symbolique — deux chars légers, un véhicule transport de troupes et une dizaine de policiers et militaires — interdisant l'accès du Palais présidentiel de Carthage dans la banlieue de Tunis.

Selon des sources officielles, le président Bourguiba se trouvait toujours là samedi dans la soirée, en compagnie de sa nièce Saïda Sassi.

Une dizaine de personnalités proches d'Hamid Bourguiba ont été arrêtées à titre « préventif » parmi lesquelles son ancien secrétaire particulier Alaïa Laouiti et deux anciens ministres, M. Mohamed Sayah et Mansour Khiri. Habib Bourguiba junior, fils unique de l'ancien président, a été assigné à résidence, mais cette mesure a été levée hier.

Dans Tunis et en province, selon les renseignements recueillis par l'AFP, ce bouleversement majeur de la vie politique tunisienne a été accueilli avec calme et soulagement. Plusieurs centaines de jeunes ont

ovationné à trois reprises samedi le nouveau président devant le ministère de l'Intérieur, avenue Bourguiba en plein centre de la capitale. Hier, les promeneurs s'arrachaient la presse tunisienne avec à la une, le portrait du président Ben Ali prêtant serment devant l'Assemblée nationale.

Dans les conversations un leit-motiv revient concernant Bourguiba : « Il était temps. Il aurait dû partir plus tôt » à l'instar du président sénégalais Leopold Sédar Senghor. Il y a aussi comme une atmosphère de libération. Ceux qui hier se taisaient parlent volontiers de leur appartenance « à l'opposition » et de leur désir de voir les promesses de démocratisation honorées par le nouveau régime.

D'ores et déjà, toute l'opposition, dont le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) a demandé la proclamation d'une amnistie générale, en se félicitant de la déposition du président Bourguiba, de nature « à engager la Tunisie sur la voie de la démocratie ».

Le départ de Bourguiba signifie aussi l'espoir pour les cinq millions de Tunisiens — 70 % de la population — qui ont moins de trente ans, au moment où le pays traverse la crise économique la plus grave de son histoire avec 260,000 chômeurs, soit 14 % de la population.

Pour ces jeunes, Bourguiba c'était surtout l'image assénée matin et soir par les médias. Cette image dont ils rient aujourd'hui du « Combattant Suprême » perclus d'artériosclérose prenant son traditionnel bain de mer sous les regards inquiets de son entourage.

Ils ont oublié la figure historique qui a injecté les « blocs de granit » faisant de la Tunisie une nation: scolarisation gratuite, libération de la femme, réforme agricole, et ouverture vers l'Occident en politique étrangère. Samedi soir, la plupart des Tunisiens ont vécu sans surprise un événement: la disparition des écrans de télévision de l'image du « Combattant Suprême » redevenu le simple « citoyen Bourguiba ».

◆ Félix

était n'inspirait pas d'inquiétude jusqu'à jeudi (on parlait d'une sortie possible vendredi soir), lorsque son état cardiaque se serait aggravé.

Hier, c'était le mutisme le plus complet à l'hôpital, et personne, pas même le médecin de garde, le Dr P. Neau, un beau-frère de Félix Leclerc, ne voulait commenter la situation. On refusait même de confirmer si Félix Leclerc avait quitté ou non l'hôpital, jusqu'à ce que le DEVOIR apprenne que celui-ci avait quitté la chambre 560, qu'il a occupée jusqu'à jeudi, pour l'unité des soins coronariens où il serait sous surveillance 24 heures sur 24.

L'imprésario de Félix Leclerc, Pierre Jobin, ne veut pas dramatiser la situation mais il admet que la série d'examen subis par le célèbre poète se poursuit plus longuement qu'à l'accoutumée (Leclerc va deux fois l'an subir une batterie de tests depuis sa grave crise d'asthme il y a 3 ans), et il ne pouvait pas se prononcer sur le jour de la sortie possible de Leclerc après avoir affirmé, la semaine dernière, que Leclerc quitterait l'hôpital sous peu. Selon lui, si tout avait été normal, Félix Leclerc n'aurait passé que quatre jours à l'hôpital, comme lors des autres séjours pour son asthme. Mais il refuse l'alarmisme.

Le DEVOIR a appris de source sûre à l'intérieur de l'hôpital que Félix Leclerc souffrait d'asthme mais aussi d'une gastro-entérite lors de son entrée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, 48 heures avant le décès de René Lévesque. La mort de l'homme politique aurait beaucoup affecté. Quatre jours après son hospitalisation, mercredi, les médecins auraient injecté à Leclerc une dose de digitale pour stimuler le cœur et le médicament aurait eu des effets néfastes sur l'état du patient.

Jeudi, on prenait la décision de le transporter à l'unité des soins coronariens, avec interdiction à tout le personnel de divulguer quoi que ce soit sur cette complication.

C'est de son lit d'hôpital que Félix Leclerc, après avoir appris la mort de René Lévesque, aurait dicté le texte du télégramme qui son impré-

sario a fait parvenir aux médias lundi dernier en fin d'avant-midi, et dont deux phrases allaient apparaître sur la pierre tombale de l'homme politique lors des obsèques de jeudi dernier.

Pionnier de la chanson québécoise, poète, Félix Leclerc demeure, depuis son retrait de la vie publique, la plus grande figure de l'histoire culturelle du Québec.

◆ Les agricultrices

veulent en effet avoir leur mot à dire dans le développement de l'agriculture. La qualité de vie est l'un de leurs principaux chevaux de bataille, avec l'accès à la propriété pour les quelque 20,000 femmes travaillant aujourd'hui sur des fermes du Québec.

Les fermes trop grandes, le stress de l'endettement, les heures trop longues et ses conséquences sur la santé mentale, la sécurité des enfants, le fait que les agricultrices se classent troisièmes au palmarès de la violence conjugale, les difficultés des jeunes à s'établir, sont tout autant de sujets de préoccupation des syndicats d'agricultrices.

« Nous avons une mentalité de femmes d'affaires, mais nous nous préoccupons aussi beaucoup de la qualité de vie », explique Monique Bégin, présidente de la toute nouvelle Fédération des syndicats d'agricultrices.

Pendant deux jours à Québec, cette semaine, quelque 200 agricultrices remettront l'agriculture en question. Changer l'agriculture ou s'intégrer, se demanderont-elles face aux ordinateurs et à la haute technologie qui, après l'industrialisation, transforme aujourd'hui les fermes familiales d'hier. « Elles sont un catalyseur foudroyant », convient le président de l'UPA.

Il n'y a pourtant pas dix ans que Claire Thériault, une mère de onze enfants, voulant participer au congrès de l'UPA, c'était fait dire qu'elle était « une... de folle ». « Je m'en souviens encore », dit aujourd'hui cette agricultrice de l'Estrie. J'étais tellement gênée que j'en tremblais ».

Les agricultrices forment aujourd'hui 11 % des 476,000 membres de l'UPA, contre 4 % en 1980. En six ans, leur nombre est passé de 2205 à 5685. En Beauport récemment, 125 des 300 participants à une assemblée de l'UPA étaient de femmes.

La levée, en 1986, de la mesure discriminatoire excluant les conjointes des primes à l'établissement accordées aux nouveaux agriculteurs, a suscité un véritable boom d'association entre conjoints. Rien qu'en 1986-87, quelque 768 femmes se sont associées à leur mari. Depuis le 1^{er} avril 1986, 546 femmes ont reçu cette prime de \$15,000. Un nombre croissant de couples rejoivent le cadre juridique de leur entreprise agricole, affirme-t-on au Ministère de l'Agriculture.

« À moyenne terme, prédit le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Michel Pagé, les entreprises agricoles seront de plus en plus la propriété d'un couple, ou de deux couples ».

Selon M. Pagé, la société ne peut plus accepter que des femmes qui ont travaillé pendant des années à bâtir une entreprise, se levant chaque jour à cinq ou six heures du matin, se retrouvent sans le sou quand à la fin de la quarantaine un choc vient secouer le couple.

« Parfois je me dis qu'elles auraient dû rester plus longtemps en comité avant de s'inféoder à l'UPA », réfléchit tout haut Rosaline Ledoux, journaliste de *La Terre de chez nous* qui, plus que toute autre, a suivi le mouvement. « Mais c'était leur choix ».

À l'Office du crédit agricole, organisme important s'il en est un dans un Québec où le prix moyen des fermes dépasse le demi-million, on dit ne disposer d'aucune statistique sur les crédits accordés aux femmes. Ou si peu. « Notre ordinateur n'est pas programmé pour ça », dit-on, pendant qu'à la Fédération des agricultrices on soutient que les femmes font encore l'objet de discrimination dans l'octroi des prêts même si l'attitude des agents s'en améliore.

La partie est encore loin d'être gagnée, même chez les jeunes, estime-t-on à la Fédération des syndicats de la relève agricole. Certes la ten-

dance est à l'association chez les jeunes couples qui s'établissent, mais « ce n'est pas la majorité », affirme Claire Vigneault, une jeune agricultrice de 26 ans, membre du conseil d'administration de la Fédération des syndicats de relève. « Y'a encore plein de femmes qui acceptent de travailler pour rien, par amour de leur mari, sans se demander ce qui va leur arriver si ça tourne mal ».

Au sein de l'UPA, les femmes et les jeunes se rejoignent sur plusieurs questions, telles la qualité de vie et la protection de l'environnement. « Les jeunes aiment encore l'agriculture », affirme Gilles Leduc, président de la Fédération de la relève. Ils savent que ce n'est pas un travail de neuf à cinq. Mais ils ne veulent pas se faire mourir non plus ».

Claire Thériault le sait bien. Des onze enfants qu'elle a entraînés à l'étable, beau temps mauvais temps, aucun ne songe à s'établir sur la ferme familiale. « Ils peuvent tous avoir une meilleure vie ailleurs », dit-elle doucement. « Je les comprends ».

◆ Les francophones

nuer de tenter d'améliorer l'accord « mais de ne pas lui faire échec ».

Ces propos ne pouvaient être que rassurants pour M. Bourassa, inquiet de l'attitude prise par M. McKenna. Lors d'une rencontre que tous deux ont eu jeudi à Québec, le nouveau premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick lui a confirmé qu'il ne se sentait pas lié par l'accord du lac Meech qu'il n'a pas signé et qu'il veut réouvrir la discussion pour améliorer ce document à l'égard des droits des francophones. Selon M. Bourassa toute réouverture de l'accord est fort risquée.

Les engagements pris par la FFHQ et la SANB sont particulièrement importants dans la mesure où tout le monde soupçonne que M. McKenna n'est pas rigide et qu'il veut avant tout honorer ses promesses électorales prises à l'endroit des Acadiens. On pouvait voir samedi dans un journal anglophone de Saint-Jean une caricature montrant le premier ministre un pistolet à la main devant une cible représentant l'accord du lac Meech et disant : « Il n'est pas chargé ».

Le comportement des groupes représentant les francophones hors Québec est d'une certaine façon ambigu puisqu'ils continuent à réclamer des changements. Il ne s'agit pas de faire le jeu de ceux qui veulent empêcher l'adoption de l'accord, mais de profiter de circonstances qu'on juge propices pour faire avancer la cause des francophones, explique-t-on. L'enchaînement des droits des minorités francophones dans l'accord du lac Meech serait une façon d'y arriver, mais il y en a d'autres, dit M. Fontaine.

L'une de ces autres façons, dit-il, serait que les gouvernements donnent dès maintenant des garanties aux francophones que leurs droits seront inscrits à l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociations constitutionnelles.

M. Bourassa ne cesse de dire à ceux qui veulent réouvrir l'accord qu'il y aura une deuxième ronde pour discuter notamment de la réforme du sénat et des pêcheries et qu'il enlève cette démarche. Il rappelle qu'il a déjà promis de soulever la question de l'article 23 de la charte des droits et libertés qui restreint à certains égards le droit des minorités francophones à avoir des écoles. Il ne peut cependant, dit-il, s'engager au nom des autres premiers ministres.

Une autre façon serait que le Nouveau-Brunswick accepte l'une des principales demandes de la SANB à savoir : enchâsser dans la constitution l'égalité des deux communautés linguistiques de cette province. Il n'y a aucun besoin pour cela de réouvrir l'accord du lac Meech. Puisqu'il s'agit d'une matière n'intéressant qu'une seule province, il suffit que la législature de cette province et le parlement fédéral adoptent une résolution en ce sens. Rien ne sert de toucher à l'accord du lac Meech, prétend M. Bourassa.

La sensibilité que manifeste le premier ministre québécois à ce qui se passe dans la province voisine tient au fait qu'il est conscient qu'à l'heure actuelle le Nouveau-Brunswick est le maillon faible dans le dos-

sier constitutionnel.

« Il y a des gens au Canada qui sont contre l'accord du lac Meech et ils font des stratégies pour le bloquer. Ils utilisent des groupes pour le détruire », a-t-il dit évoquant le fait que l'on tente actuellement de manipuler les groupes francophones et les groupes de femmes. Tout ce qu'on cherche c'est de trouver un prétexte pour réouvrir l'accord, ce qui permettrait ensuite d'élargir la discussion et de tout retarder.

Le premier ministre québécois refuse de s'en prendre à M. McKenna qu'il croit de bonne foi. Il s'agit de voir si celui-ci maintient ses exigences à l'égard des droits des femmes alors que certains groupes prétendent, à tort selon M. Bourassa, que l'accord du lac Meech aura un caractère restrictif.

Devant l'Association des anciens de l'Université de Moncton qui fête cette année son 25^e anniversaire, M. Bourassa a dit avoir « confiance que le sens de l'histoire l'emportera au Nouveau-Brunswick ». L'accord du lac Meech, a dit M. Bourassa, profitera aux Acadiens. Il renforcera la confiance du Québec qui pourra s'affirmer davantage et renforcera de ce fait l'affirmation des francophones des autres provinces.

◆ Attentat

fouillant à main nue les décombres pour extraire des personnes ensevelies.

La localité a été isolée et des pelleteuses ont été mobilisées ensuite pour aider pompiers, policiers et ambulanciers à remuer les décombres. « C'était horrible », a dit un témoin. « J'ai vu au moins cinq corps sur lesquels étaient jetées des couvertures ».

Selon les derniers éléments donnés par la police, six hommes et cinq femmes ont été tués et 13 enfants figurent parmi les blessés. L'engin avait été placé dans une ancienne école faisant face au cimetière, a indiqué la police.

Il y a eu un énorme bruit et des morceaux de vitres et des débris divers ont jailli du bâtiment », a raconté un témoin. « Les gens ont commencé à hurler et à courir, ceux qui pouvaient, mais il est clair que beaucoup ont dû être tués sur le coup », a-t-il ajouté. « J'ai vu des gens coincés sous un mur écroulé », a raconté un autre témoin. « Les parents cherchaient leurs enfants, de jeunes enfants se demandaient où étaient leurs parents », a-t-il ajouté.

L'attentat n'a pas été encore revendiqué. 2,600 personnes sont mortes au cours des dix-huit dernières années de lutte en Irlande du Nord entre l'IRA (armée républicaine irlandaise) et le pouvoir britannique.

Le premier ministre Margaret Thatcher, elle-même cible d'une bombe de l'IRA dans un hôtel de Brighton en 1984, qui avait fait quatre morts, a condamné avec une vive indignation l'attentat de Enniskillen, disant « faire cela au moment où les gens honoraient les morts de deux Guerres Mondiales montrent un effroyable gouffre de brutalité et d'inhumanité ».

La reine Elizabeth, qui assistait elle-même à la même heure à Londres à une cérémonie de dépôt de gerbes au mémorial de Whitehall a exprimé « du fond du cœur sa sympathie aux parents des victimes et aux blessés dans leur détresse ».

À Dublin, le premier ministre irlandais Charles Haughey a également fait état de sa colère et de son indignation.

9 novembre

par la PC et l'AP

1985: le président Reagan intervient à la télévision soviétique pour dire que les Américains « ne menacent pas votre pays et ne le feront jamais ». Battant Anatoly Karpov, tenant du titre depuis dix ans, Garry Kasparov devient champion du monde d'échecs.

1982: selon des sources occidentales, près de 2,700 soldats soviétiques et civils auraient péri dans un tunnel en Afghanistan, lors de l'incendie d'un convoi.

1977: les avions israéliens bombardent deux villages au Sud-Liban, tuant au moins 60 personnes, selon le gouvernement libanais.

Montréal, lundi 9 novembre 1987

La La La Human Steps

New Demons : pas très loin du magistral

MATHIEU ALBERT

* La La La Human Steps. Au programme : *New Demons*. Chorégraphie : Édouard Lock. Musique : West India Company, René Despars, Olo Romo. Musiciens : Michel Cusson (guitare), Priya Khajuria (voix). Les danseurs : Marc Bélard, Louise Lecavalier, Francine Liboiron, Édouard Lock et Donald Weikert. Au théâtre Maisonneuve, de mercredi à dimanche.

Effacez de votre mémoire la version numéro un de *New Demons* présentée à la mi-septembre au Festival international de nouvelle danse. Effacez de votre mémoire les maldresses d'Édouard Lock, sa cascade de gags ratés, le cortège de plaisanteries qu'il inventait sur place pour meubler les périodes de récupération indispensables à ses danseurs pour qu'ils ne meurent pas d'épuisement. Biffez tout ça de votre esprit. Comme moi, vous n'étiez ni dans la bonne salle, ni au bon spectacle, ni devant le vrai chorégraphe.

La première, vraie et authentique, de *New Demons* a plutôt eu lieu mercredi dernier (jusqu'à hier) sur la scène du Maisonneuve. Un spectacle d'une heure et demie déroulé à la manière forte d'un assaut contre les limites du corps. Un spectacle où s'entrechoquent des visions de beauté féminine projetées sur écran géant, une pluie d'intermèdes occupés par un humour qui ne dédaigne jamais le flirt avec les déviances de l'absurde, des trajectoires innervées aux turbulences d'une énergie folle.

Le romantisme y est également revisité par des passions vécues à froid, des passions qui surgissent au détour d'un baiser arraché comme un vol. Comme si la tendresse, rendue presque délinquante, ne pouvait plus exister que sous le couvert de la brutalité. L'amour jaillit avec une

violence de haine, coriace et brève comme un délit.

Côté technique, il est clair, avec *New Demons*, qu'Édouard Lock ouvre toute grande la fenêtre de son imaginaire à l'influence du ballet. Il est clair, également, qu'à sa façon, et peut-être inconsciemment, il respire le même air que Balanchine.

Par le biais du diapason qui est le sien, Édouard Lock retrouve aujourd'hui l'essentiel des principes formulés voilà 40 ans par le souverain du *New York City Ballet*. Il partage avec lui la même folie pour la rapidité d'exécution des enchaînements, le même goût pour la clarté des lignes, la même froideur, la même adoration pour la virtuosité.

Mais, à la différence de Balanchine, Lock s'empare du ballet pour le contredire, pour en court-circuiter toutes les volontés d'élégance, le défigurer de fond en comble, et n'en conserver qu'un esprit lointain. Un esprit qui est accordé beaucoup plus à l'humour du temps qu'à celle issue de la tradition.

Mais ce qui est remarquable par-dessus tout, c'est la façon dont Édouard Lock négocie avec la mode actuelle, laquelle, précisément, favorise un retour au vocabulaire académique. Contrairement à plusieurs chorégraphes de la nouvelle génération, Lock évite le piège du décalage pur et simple, et réussit à trouver dans le ballet la matière d'un style neuf, personnel et dont, visiblement, il ne fait que commencer à entrevoir l'étendue du filon.

Les seules lacunes dont souffrent toujours *New Demons* résident au niveau des interventions qu'il se réserve entre les segments de sa chorégraphie. Certaines d'entre elles restent manifestement malhabiles et répétitives. Leur présence semble n'avoir pour toute justification que de meubler du temps. Mais c'est là le seul aspect du spectacle qui échappe encore au chorégraphe. Le reste relève de quelque chose qui n'est plus très loin du magistral.



La La La Human Steps : de gauche à droite, Louise Lecavalier, Édouard Lock, Marc Bélard, Donald Weikert et Francine Liboiron.

Le Grand Larousse en cinq volumes est lancé au Québec

SYLVAIN BLANCHARD

119,250 entrées, 75,000 noms communs, 45,000 noms propres, 4,370 photos, 2,860 graphiques, 420 cartes, 800 mots nouveaux et 3,200 pages. Voici ce que vous trouverez dans le nouveau Larousse en cinq volumes qui sera lancé dans les « bonnes » librairies du Québec au cours de cette semaine.

Vendu au prix de \$ 450 jusqu'au 31 décembre (après cette date, il passera à \$ 535), ce *Grand Larousse* a nécessité plus de trois ans de travail, la collaboration de 250 personnes et un budget de plus de \$ 8 millions.

Il est sorti en France en mai et, jusqu'ici, pas moins de 25,000 séries ont trouvé preneurs, un résultat qui enchante le directeur général de

l'édition chez Larousse, Bernard Willerval, de passage à Montréal, la semaine dernière, pour faire la promotion de cet ouvrage dont il espère écouler 5,000 exemplaires au Québec au cours des 12 prochains mois.

M. Willerval croit qu'il pourra atteindre aisément cet objectif, compte tenu du fait que plus de 100,000 exemplaires du *Petit Larousse* ont été vendus au Québec en 1986, un record.

Fort de ces résultats, M. Willerval a expliqué au DEVOIR qu'il ne craignait aucunement que la technologie vienne bouleverser ou mettre en danger l'avenir du Larousse dans sa forme actuelle.

Avec l'arrivée du *Dictionnaire thématique visuel* (Québec/Amérique) et du succès considérable du Minitel en France, il n'y a qu'un pas à franchir pour imaginer un dictionnaire complètement intégré sur disquette qui, l'usage aidant, pourrait éventuellement reléguer aux tablettes le dictionnaire traditionnel. Ce n'est pas l'avis de M. Willerval.

« On peut déjà consulter le *Petit Larousse* sur Minitel. Actuellement, 100,000 personnes y ont recours chaque année, mais cela n'a pas changé d'une virgule notre volume de ventes. La raison en est simple : pour consulter le dictionnaire sur Minitel, on doit connaître avec précision ce qu'on cherche. Par exemple, s'il s'agit de la vie de Nikita Khrouchtchev, le Français doit connaître l'écriture exacte de son nom, sa-

La Licorne relance sa campagne de souscription

ROBERT LÉVESQUE

Ébranlée par l'insuccès de sa dernière production (*V.S.O.P.*), la direction du café-théâtre La Licorne reçoit, ce soir, le milieu théâtral pour relancer sa campagne de souscription, ouverte en mars dernier dans le but d'agrandir le petit théâtre, re-

Défilé de mode-bénéfice

Le Comité sida-aide-Montréal organise, ce soir, un grand défilé de mode au Métropolis, rue Sainte-Catherine est, afin de recueillir des fonds. Quarante mannequins professionnels présenteront les créations récentes des meilleurs designers québécois (Michel Robichaud offrira sa dernière collection de fourrures). Le spectacle commence à 21 h 30, et les portes seront ouvertes vers 20 h.

taper sa façade et moderniser ses installations.

Sauf que, pour divertir la soixantaine de personnalités du monde du théâtre et des affaires qui débarquent dans la salle du boulevard Saint-Laurent ce soir, la direction de La Licorne offre un four, qui a dû être annulé un soir sur deux, et qui se rend péniblement à ce rendez-vous du 9 novembre où la pièce sera jouée pour la dernière fois avant d'être retirée de l'affiche.

Le texte de Luc Gervais, qui signe *V.S.O.P.*, n'aurait pas dû passer l'étape d'un comité de lecture, et c'est un bien mauvais exemple de ce que La Manufacture (qui produit le spectacle et dirige le théâtre) peut faire que l'on offre aux souscripteurs.

La Licorne, ouverte en septembre 1981 dans un local qui fait l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Norbert, est devenue rapidement un des principales adresses théâtrales de Montréal. La salle a vu les créations importantes des pièces de Marco Micone — *Addolorata*, *Gens du silence* — de *Something Red*, de Tom Walmsley, et du *Syndrome de Cézanne*, de Normand Canac-Marquis.

René-Daniel Dubois, l'un des auteurs les plus prolifiques du théâtre actuel, y a créé son fameux *Ne blâmez jamais les Bédouins* en 84 et, tout récemment, son *Troisième Fils du professeur Yourovlov*.

Montréal manquant scandaleusement de salles de théâtre, la rénovation et l'agrandissement de La Licorne (qui passera de 90 à 140 sièges) deviennent un *must*. La comédienne Monique Mercure patronne cette campagne de souscription qui connaît son premier tremplin ce soir et qui a pour objectif la cueillette de \$ 75,500. Le total des coûts de rénovation devrait se chiffrer à \$ 243,400 et des subventions publiques devraient couvrir la majeure partie de l'investissement.

Différentes manières d'investir dans la nouvelle Licorne sont offertes : on peut, pour \$ 10,000, être un commanditaire majeur (associé à toutes les activités de promotion pour la saison 88-89); on peut acheter une soirée à La Licorne pour ses amis, au coût de \$ 6,000; une part sous forme d'achat d'une table et ses chaises coûte \$ 5,000; on peut commander une activité de promotion pour \$ 2,000; enfin, on peut s'acheter une « étoile » à son nom sur le plancher du théâtre pour \$ 500.

Ce soir, au coût de \$ 100 la place, la colonie théâtrale devrait donner un coup de pouce à ce petit théâtre qui rêve de devenir grand, et qui le mérite. Il est dommage que le *V.S.O.P.* servi soit une boisson restée sur les tablettes, ne donnant pas la mesure du travail créatif qui se fait à cette adresse.

Bach et Bottine couronné en Martinique

FORT-DE-FRANCE (AFP) — Le prix du jury, principale récompense du 1er Festival du cinéma francophone, qui vient de se tenir pendant une semaine en Martinique (Antilles françaises), a été attribué vendredi soir au film québécois *Bach et Bottine*, d'André Melançon.

Le prix de la meilleure réalisation est revenu au film antillais *La Vieille Quimboiseuse et le majordome*, de Julius Amédée Laou, qui reçoit également le prix de la meilleure musique de film.

Les deux prix d'interprétation féminine et masculine ont été attribués à l'actrice italienne Laura Morante, partenaire de Jean-Louis Trin-

tignant dans *La Vallée fantôme*, du Suisse Alain Tanner, et au jeune acteur français Thierry Fremont, dont c'était le premier rôle dans *Les Noces barbares*, de la Belge Marion Hansel.

Nathalie Baye, la présidente du jury, s'est déclarée « agacée » par la sélection des films qu'elle semble juger mauvaise. Elle a exprimé sa satisfaction de voir le public martiniquais participer les deux derniers

jours au festival. Elle a exprimé le souhait que le nouveau festival francophone ait « un impact populaire » et qu'il « dure ».

Vendredi soir, alors que le jury avait déjà délibéré, un film français, *Cayenne Palace*, d'Alain Maline, avec Richard Berry et Jean Yanne, a clôturé le festival. Un film peu convaincant sur les aventures dans la forêt guyanaise d'un jeune homme à la recherche de son père.

Montréal aura son Insectarium en 1989

FRANÇOISE LAFLEUR

collaboration spéciale

Les innombrables sujets du royaume des insectes comptent souvent parmi les plus méprisés du monde des sciences naturelles. Le Jardin botanique de Montréal faisait, hier, exception à leur égard en inaugurant l'éblouissante exposition « Les plus beaux insectes du monde », prélude à la naissance prochaine de l'Insectarium qui ouvrira ses portes au printemps 1989.

Dès 9 h aujourd'hui et jusqu'au 6 décembre, le public pourra voir de près 50,000 insectes venus des quatre coins de la planète : un monde merveilleux de formes et de couleurs qui vaut le déplacement. Les insectes sont partout ! Ils représentent 70 % de la vie animale et sont, bien sûr, nécessaires à l'équilibre de l'environnement. S'ils suscitent parfois crainte ou dégoût, ils peuvent aussi

susciter curiosité et admiration.

Papillons multicolores, scarabées, tarentules sont au rendez-vous. Mais qu'est-ce qu'un insecte ? « Un animal à seulement six pattes », nous dit Georges Brossard, entomologiste autodidacte, instigateur de l'exposition. « Les centipèdes et les millepèdes ne sont que des proches voisins ou parents, en quelque sorte des cousins germains. » C'est avec sa collaboration que le Jardin botanique a pu réaliser une telle exposition.

Plus qu'un collectionneur, M. Brossard est un chasseur dans l'âme, un homme de safari. Pendant 11 ans, il a parcouru plus de 80 pays à la recherche de spécimens. « C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie, a-t-il déclaré à l'ouverture de l'exposition. Derrière la collection, au-delà du spectaculaire, j'ai toujours eu l'intention d'ouvrir un jour un insectarium à des fins éducatives ou scientifiques », a-t-il ajouté.

Au centre de l'exposition, trône la

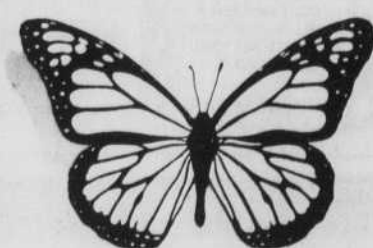
table des trésors : on y trouve un spécimen de la veuve noire, celui de la mouche tsé-tsé (sans danger puisqu'elle est endormie à jamais), des papillons qui semblent faits de dentelle, le sphinx à tête de mort et le « titanus gigantesque », le plus grand et le plus rare des coléoptères. « J'ai mis six ans de chasse et d'efforts avant de pouvoir trouver, en Colombie, ce coléoptère géant, au cours d'une visite de routine », dit Georges Brossard, qui pourrait nous retenir pendant des heures et des heures en nous communiquant sa passion pour le monde des insectes.

Il sera d'ailleurs sur place, avec d'autres guides, tout au long de l'exposition pour répondre aux questions du public. « Le but premier de l'Insectarium en est un d'éducation, particulièrement auprès des jeunes. » D'ailleurs, toute une section a été conçue pour les enfants : « Ils

pourront voir, toucher, manipuler des insectes; ils pourront participer à des ateliers. » L'Insectarium de Montréal sera le premier du genre en Amérique du Nord, le troisième au monde. Les deux autres sont situés au Japon et en Malaisie.

Une autre section intéressante de l'exposition : la faune entomologique du Québec. Saviez-vous qu'on trouve au pays 30,000 espèces d'insectes ? Les heures d'exposition sont de 9 h à 19 h tous les jours. Le prix d'entrée : \$ 4 (adultes) et \$ 2 (enfants). Les fonds recueillis aideront à défrayer les coûts de construction de l'Insectarium. D'une superficie de 20,000 pieds carrés, le bâtiment sera érigé à l'intérieur même du périmètre du jardin, face à la rue Sherbrooke et au parc Olympique.

Pour le financement du projet, on compte également sur des contributions institutionnelles et des dons.



INSECTARIUM DE MONTRÉAL

Une campagne de levée de fonds se fait parallèlement à la tenue de l'exposition. Pour les visites de groupe, il est préférable de se renseigner au préalable en téléphonant au numéro 872-1429. Tout au long de l'exposition, une vidéo racontant les aventures du globe-trotter Georges Brossard tournera en permanence.

LA TÉLÉ CE SOIR

C'est vraiment la soirée des téléromans. Laurence se chiche toujours avec Claire (*Des dames de coeur*, Radio-Canada, 20 h); les entreprises de Bray (*L'Or du temps*, CFTM, 21 h) se prennent toujours pour *Dynasty*; les avocats de *La Loi de Los Angeles* sont toujours aussi brillants (Radio-Canada, 21 h).

Les patriotes, 150 ans plus tard. Le Point diffuse toute la semaine cinq reportages sur le soulèvement des Patriotes. Début ce soir (Radio-Canada, 22 h 20).

FESTIVAL QUÉBÉCOIS DE L'AUDIOVISUEL 1987

Centre des conférences, complexe Guy Favreau, 200 Dorchester ouest, Montréal

LUNDI 9 novembre

Aux intervenants des milieux de l'éducation, des affaires sociales, de la santé, aux parents et au grand public...

Ne manquez pas cette chance!

Vous pourrez choisir parmi 219 documents non-définies aux salles commerciales et touchant des sujets brûlants: le SIDA, le « burn-out », les décrocheurs, le « dumping » des personnes âgées...

AUSI: « Le lys cassé », « L'homme qui plantait des arbres », « Winnie et Nelson Mandela »...

Visionnements continus et sur demande

Prix d'entrée: de 10 h à 17 h 12\$
Etudiant(e): 3\$

SOIRÉE: GALA (Complet)

MARDI 10 novembre

• Les visionnements sur demande se poursuivent comme la veille.
• Projections continues des meilleurs documents.
• Documentation disponible: répertoire, fiches...

Prix d'entrée: de 9 h 30 à 17 h 12\$
Etudiant(e): 3\$

SOIRÉE: 20h30 DÉBAT

« L'audiovisuel à l'ère du vidéo-clip »

Panel: André Perry, Richard Gay, Michel Moreau, Daniel Bertolino.

Prix d'entrée: 15\$
Etudiant(e): 3\$

Interventions des participants de la salle.

Cinéma présente
LE CHANT DES SIRÈNES
VERSION FRANÇAISE
I'VE HEARD THE MERMAIDS SINGING
PATRICIA ROZEMA
AVEC SHEILA MCCARTHY, PAULE BAILLARGEON
CENTRE-VILLE
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

un film de WIM WENDERS
avec PETER FALK
LES AILES DU DESIR
AU PAPIERON LE FILM EST PRÉSENTÉ EN V.O. AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
CANNES 1987
MARCELLO MASTROIANI
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
LES YEUX NOIRS
un film de NITA MIKALOV
7:00 - 9:30
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4212
MICHEL GILBERT
FAMILLE
ET TORE SCOLA
(L'ASTRE V.O. ITALIENNE AVEC S. TITRES FRAN.)
BERRI
CARREFOUR LAVAL
ST-DENIS - 572-CATHERINE 288-2115 7330 AUT. DES LAURENTIDES 688-3884

“LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS RÉALISÉ.”
GLOBE ET MAIL

Un film de Stanley Kubrick
FULL METAL JACKET
EN VERSION FRANÇAISE
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
JEAN-TALON JOLLETTE
4255 JEAN-TALON EST 725-7000 CINÉMA JOLLETTE
LONGUEUIL ST-JEAN
PLACE LONGUEUIL 679-7451 BOÎTE À FILMS
ODÉON LAVAL
CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 587-5207
ST-HYACINTHE ST-JÉRÔME
LE PARIS CINÉMA REX

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Less than zero* sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — *Suspect* sem. 7 h, 9 h 15
ASTRE III: — *The Sicilian* sem. 6 h 45, 9 h
ASTRE IV: — *La famiglia* sem. 7 h, 9 h 20
BERRI I: (288-2115) — *Full metal jacket* 12 h, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
BERRI II: — *Kamikaze* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: *Les alpes du désir* 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
BERRI IV: — *La famille* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI V: — *L'ami de mon amie* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BOGART I: (844-9470) — *La couleur de son destin* sem. 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: *Welcome in Vienna* tous les jours 9 h — *Champ d'honneur* tous les jours 7 h
BOGART 3: *Noce en Galilée* tous les jours 7 h 15 — *Law of desire* tous les jours 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Made in heaven* sem. 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Prince of darkness* sem. 7 h, 9 h
BROSSARD I: (465-5906) — *Made in heaven* sem. 7 h, 9 h
BROSSARD II: (465-5906) — *No man's land* sem. 9 h 15 — *Suspect* sem. 7 h
BROSSARD III: *Less than zero* sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 1: *Like father like son* sem. 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: *Kamikaze* sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: *The Sicilian* sem. 7 h 05, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 4: *Someone to watch over me* sem. 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: *Un zoo la nuit* sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: *Less than zero* sem. 7 h, 9 h 10
CHATEAUGUAY 1: *La filature* lun. au jeu. 7 h, 9 h 05
CHATEAUGUAY 2: *Un zoo la nuit* lun. au jeu. 7 h, 9 h 05
CINÉMA OMEGA 1: — *Inter espace* sem. 9 h 05 — *Pour l'amour de l'argent* sem. 7 h 15
CINÉMA OMEGA 2: — *La folle histoire de l'espace* sem. 7 h 30 — *Tuer n'est pas jouer* sem. 9 h 15
CINÉMA DE PARIS: (866-3636) — *Steppenwolf* 7 h — *The computer animation show* 9 h 30
CINÉMA V: (489-5559) — *Platoon* 7 h — *Working girls* 7 h 15 — *Alfred Hitchcock's north by northwest* 9 h 15 — *37.2 le matin* 9 h 30
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Strange places, strange things* 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Less than zero* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Hope and glory* tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
GREENFIELD 1: (671-6129) — *Fatal attraction* sem. 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Fatal beauty* sem. 7 h 15, 9 h 30
GREENFIELD 3: — *La revanche des tronches* sem. 7 h 10, 9 h 15
IMPERIAL: (288-7102) — *Fatal attraction* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
JEAN-TALON: (725-7000) — *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 15
KENT I: (489-9707) — *Fatal attraction* sem. 7 h, 9 h 30
KENT II: — *Hiding out* sem. 6 h 50, 9 h 30
LAVAL I: (688-7776) — *Fatal attraction* sem. 7 h 10, 9 h 40
LAVAL II: — *La revanche des tronches* sem. 7 h 10, 9 h 25
LAVAL III: — *Baby boom* sem. 7 h, 9 h 25
LAVAL IV: — *Le cerveau mécanique* sem. 7 h 30, 9 h 30
LAVAL V: — *Hiding out* sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Full metal jacket* sem. 7 h 05, 9 h 25

12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PALACE VI: — *Fatal beauty* 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
LE PAPINEAU: Montréal — Tous les soirs *Les alpes du désir* 19 h, 21 h 15 — lun. *Le mariage de Maria Braun* 19 h 30 — 8^h 21 h 30
PARADIS I: — *La bamba* sem. 9 h — *Roxanne* sem. 7 h
PARADIS II: — *Inter espace* sem. 8 h 50 — *Pour l'amour de l'argent* sem. 7 h
PARADIS III: — *La folle histoire de l'espace* sem. 9 h 20 — *Tuer n'est pas jouer* sem. 7 h
PARALLELE: (843-6001) —
PARISIEN I: — *La revanche des tronches* 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 25
PARISIEN II: — *Les incorruptibles* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PARISIEN III: — *Mémoires par ordinateur* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN IV: — *La filature* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20
PARISIEN V: — *Le cerveau mécanique* 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II: — *La Bamba* sem. 7 h 30, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h 30. Le groupe de jazz-fusion UZEB, du 4 au 22 nov.
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (874-4656) — Ouvert tous les jours de 10h à 17h du 1er au 30 nov.
BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Michael Gauthier, guitariste de jazz, 8 au 11 nov. à 21h — Montréal Jazz Quintet avec Janis Steprans, saxophone, 12 au 14 nov. à 22h.
BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs à 22h — Mathieu Bélanger, le 10 nov. à 22h.
BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h à 19h 30.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Live Jazz avec le trio de Claude Foisy, mer. de 12h à 14h.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 5 août, du mer. au sam. à compter de 22h. 3 spectacles par soir.
BISTRO D'AUTREPOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boite à Lily. A compter de 18h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Paule Quintin — Jacques-Yves Lebel, en spectacle du 12 au 14 nov. à 22h.
LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (842-3009) — Steve Cassonade Faulkner, du 8 au 14 nov. dim. au mar. 21h., ven. 21h. et 23h 30, sam. 22h 30.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Ligue Universitaire d'improvisation: rouges vs noirs, le 9 nov.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 28 oct. au 12 déc. du mar. au sam. à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz Alive Quartet, 13-14 nov. à 21h 30.
CAFÉ TIMÉNES: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Cinéma du mardi, le 10 nov. à 21h.
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-6588) — Ron Harris, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.
LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — Pianiste tous les soirs — Chansons françaises et populaires avec Brigitte Pellerin, les 9-10 nov.
Aidez l'UNICEF à aider les enfants
Achetez les cartes et les cadeaux de l'UNICEF.
Contactez: UNICEF Canada 443 Mt. Pleasant Rd. Toronto, Ont. M4S 2L8 Téléphone (416) 482-4444 OU appeler sans frais au 1-800-268-6361 (Téléphoniste 509)

bridge les mar. et jeu. à 19h — Tournoi de backgammon, les mer. à 19h 30
PLANETARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Du 1er oct. au 30 nov. « La nouvelle astronomie » spectacles français: mar. mer. 13h 30, jeu. ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h., 15h 30, 16h 30, 20h 30 — spectacles anglais: mar. mer. 12h 30, jeu. ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h., 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30 — Le ciel ce soir — spectacle gratuit, les lundis 19h 30 anglais, 20h 30 français
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée
RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — musique trizigane et ballades enlevantes, du mer. au sam. de 19h 30 à 23h.
RISE SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session avec Paul Arthur and Raisin Cain, le 9 nov.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal — Le Carrousel présente « Gil d'après Quand j'avais cinq ans, j'en ai tué » roman d'Howard Buten, traduction Jean-Pierre Carasso, adaptation théâtrale Suzanne Lebeau, du 11 au 28 nov. mer. 11 nov. 20h 30, les ven. et sam. 20h 30, les dim. 14h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-2111) — « Les fantômes de Martin » de Gilbert Turp, m. en s. Isabelle Villeneuve, du 11 nov. au 5 déc. du mar. au sam. 20h 30, le dim. à 14h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Gyps and dolls » avec Tony Nardi, Karen Skidmore, Linda Sorgini et Simon Webb, en prolongation jusqu'au 22 nov. — « La sagouine » d'Antoine Maillet, du 2 nov. au 3 déc.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Le Trio Pasquier, en concert le 9 nov. à 20h.
THÉÂTRE DU MORRICE HALL: 3485 McTavish, Montréal (398-6578) — Le McGill Drama présente « A doll's house » d'Henrik Ibsen, du 11 au 14 nov. et du 18 au 21 nov. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Bonjour, là, bonjour » de Michel Tremblay, m. en s. René Richard Cyr et Lou Arteau, du 17 nov. au 12 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-

Catherine, Montréal (253-8974) — « Le journal d'Adrien Mole, 13 ans... » de Sue Townsend, du 13 oct. au 26 nov., les ven. et sam. à 20h 30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Oublier » de Marie Laberge, à compter du 28 oct. à 20h.

THÉÂTRE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Le dernier quatuor d'un homme sourd » création de Francine Ruel et François Cervantes, m. en s. Jacques Rossi, du 10 nov. au 5 déc. du mar. au ven. 20h 30, sam. 17h. et 20h 30

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1777) — « Les Fridolines » de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 18 nov. au 19 déc. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

UNION FRANÇAISE: 429 est ave Viger, Montréal (279-7494) — « Le Moulin à Musique présente « La goutte » conte musical pour tous, du 17 oct. au 22 nov. les sam. et dim. à 14h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B-484 Concert de musique de chambre française de l'époque baroque, avec Danielle Forget, soprano, Christine Moran, violon baroque, Margaret Little, viole de gambe, Réjean Paré, clavecin, œuvres de Bernier, Marais, Mondonville, Montéclair et Morel, le 9 nov. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémazie — « La cerisaie » d'Anton Tchekhov, adaptation Roland Lepage, m. en s. Guillerme d'Andrea, du 3 au 28 nov. mar. au sam. 20h.

L'IMPLANTHÉÂTRE: 2 rue Crémazie est, Québec (418-529-2183) — « Le Théâtre de la Commune présente « Le night cap bar » de Marie Laberge, m. en s. Denise Gagnon et Johanne Bolduc, du 20 oct. au 14 nov. du mar. au sam. à 20h 30

THÉÂTRE DE LA BORDE: 1091¹/₂ St-Jean, Québec (964-9631) — « La cour des miracles » collectif d'auteurs, m. en s. Jacques Leblanc, du 10 nov. au 5 déc. du mar. au sam. 20h 30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull — « Anne des Pignons Verts » de Lucy Maud Montgomery, adaptation Alice Chadwick, traduction de Anne-Marie Riel, du 4 au 13 déc. du mar. au sam. 20h 30, matinales les sam. et dim. à 14h 30

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: La Troupe American Ballroom Theatre en spectacle, le 9 nov. à 20h 30 — Salle Théâtre: Véronique Béliveau en spectacle, le 9 nov. à 20h — Salle Studio: « De beaux gestes et beautiful deeds » de Marie-Lynn Hammond, 10 au 21 nov. à 20h, matinales les sam. 14h.

TELEVISION

2	CBFT	12.15	Aimer	15.30	L'Enap présente
12.00	Première édition	12.45	A cœur ouvert	16.00	Shaka Zulu
12.15	Les démons du Midi	13.15	Cinéma d'après-midi	17.00	Questions d'argent
13.15	Au jour le jour		« Le jeune Cassidy » brit.	17.30	Maya l'abeille
14.15	Cinéma		65 avec Rod Taylor, Mag-	18.00	Passe-Partout
			pie Smith et Philip O'Flynn		
16.00	Permis de tuer + amér.	15.15	Babillard	65	QUATRE SAISONS
16.30	83 avec James Farentino,	15.30	Arnold et Willy	(câble 5)	
17.00	Penny Fuller et Don Mur-	16.00	La bande à ninée	12.00	Les Pierrafeu
	ray	16.30	Galaxie	12.30	Le grand journal
	Félix et Ciboullette	17.00	De bonne humeur	13.00	Marguerite et compagnie
	Il était une fois la vie			13.00	Les P'tites vues
	D'une série à l'autre			14.00	« Les liens, les miens, le nôtre » amér. 68 avec Lu-
	« Kane et Abel »				cille Bati, Henry Fonda et
					Van Johnson
6	CBMT	12.00	The Mary Taylor Moore	16.00	La récréation
12.00	Midday		show	16.15	Le petit journal
12.57	Community notes	12.30	Pulse	16.30	Téléfun
13.00	All my children	13.00	Lifetime	17.30	Le grand journal
14.00	Coronation street	14.00	Another world		
14.30	Airwaves	15.00	General hospital	69	T V F Q (Câble)
15.00	Guiding light	16.00	Cope's corner	11.50	Domicile A2
16.00	Facts of life	16.05	The price is right	14.00	Thalassa: Viva El Carmen
16.32	Sharon, Lois and Bram's	17.00	Family ties	14.50	Téléfoot
	Elephant show 3	17.30	Cheers	15.40	Radio-France-Internatio-
17.00	Video hits			16.30	nale
17.30	Three's company	17	RADIO-QUÉBEC	17.03	Voie libre
18.00	Newswatch	12.30	Les droits et libertés de la	17.20	Le futur antérieur
			personne	17.50	Le Journal
		13.00	Quebec school telecast		La chance aux chansons
		13.30	L'écriture du Nouveau Tes-		
		14.30	Psychologie de l'apprentis-		
			sage		

La télévision du lundi soir en un clin d'oeil											
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Rachel et Réjean	Insolences d'une caméra	Des dames de coeur		La Loi de Los Angeles		Le Téléjournal		23h 20 : Au jour le jour
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Frank's Place	Kate & Allie	Newhart	Designing Women	Cagney and Lacey		News WKRP In Cincinnati Hunter
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Family Ties	Cheers	ALF	Valerie's Family	Téléserie : Billionaire Boys Club (dern.)		Avec Fred Lehne, Raphael Sbarge et Judd Nelson		News The Tonight Show
6 CBMT (CBC) Montréal	News		Ultra Show	Danger Bay	Kate & Allie	Degrassi Junior High	Newhart	Designing Women	The National	22h 20 : The Journal	News Maude Rumpole of the Bailey
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Semi-détaché	Entre chien et loup	Dynastie		L'or du temps		Ad Lib		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports Ciné : Pièces à conviction
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (Informations)		Entertainment Tonight	Live it up	MacGyver		Jake and the Fatman		Hot Shots		CTV News 23h20 : Pulse Buck James
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	La planète vivante		Cinéma : La griffe de l'assassin — E.-U. 1985 Avec James Wood, Yaphet Kotto et Alex Rocco				L'indice 23h 15 : Téléservice (reprise)
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Star Trek		MacGyver		National Football League : Seahawks vs Jets				News
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Sharon, Lois & Brams.	Profiles of Nature	Magic Shadows	20h 10 : Vista		Reckoning : The Political Economy of Canada		22h 10 : The Healing Arts		À vous la France ! 23h 40 : Question Period Provincial
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Hour	Vermont Report	Growing a Business	The Governor's Commission on Vermont's Future : A Public Hearing		Trying Times Bedtime Story	Comedy Tonight		Movie : Rosemary's Baby — E.-U. 1968 Avec Mia Farrow et John Cassavetes
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La Maison Deschênes	Comptant Content	Cinéma : Un collège de classe — E.-U. 1983 Avec Andrew McCarthy, Rob Lowe et Jacqueline Bisset		Jasmin Centre-Ville	Animateur : Michel Jasmin		Le Grand Journal Sport Plus		Le retour du Saint
99 TVFQ (télévision française)	17h50 : chance aux chansons	Des chiffres et des lettres		18h 50 : Domicile A2 / Magazine		Thalassa	21h 45 : Téléfoot		22h 45 : Le journal		23h 15 : Radio-France-Internationale

HEUREUSEMENT QUE C'EST LUNDI!
C'EST LE SOIR DES

INSOLENCES
d'une
CAMÉRA

UNE ÉMISSION SOURIANTE de RADIO-CANADA et des PRODUCTIONS STANKÉ à 19h30

Sumner Sports part à la conquête de l'Ouest avec ses fusils Remington

GUY PAQUIN
Collaboration spéciale

Comme à la belle époque de Davy Crockett, c'est armés de leur fusil Remington que les dirigeants de Sumner Sports se lancent à la Conquête de l'Ouest. Ayant à peine conclu une entente de distribution avec le fabricant américain d'armes et de munitions, Sumner est déjà à Toronto pour négocier l'achat d'un entrepôt et d'un réseau de distribution leur ouvrant la porte de l'Ouest du Canada. À l'heure actuelle, les négociations sont si bien engagées que M. Sarto Bastien, vice-président aux opérations et administrateur de la société, a pu nous révéler : « Nous ambitionnons maintenant de devenir les plus importants grossistes d'équipement de chasse et de pêche au Canada. Nous nous sommes donné le mandat de restructurer le marché canadien. »

Si M. Bastien peut aujourd'hui ouvrir son jeu c'est qu'il y a déjà un mo-

ment que Sumner bat les cartes. Acquisitions, ventes, franchises et émission publique se sont succédé à un tel rythme que ceux qui auraient pu déceler dans une pareille frénésie un plan bien conçu ne l'ont sans doute fait que trop tard. Qu'en juge.

Fin 1979, naissait Boutique chasse et pêche de Beauce inc. Dès l'année suivante, la compagnie ouvrait une seconde boutique à Québec. De fil en aiguille, on en vint rapidement au concept de franchises. Actuellement on en compte une dizaine réparties un peu partout au Québec. Toutes offrent au public des articles de camping, de chasse et de pêche ainsi que des vêtements de plein air sous la bannière Boutique Chasse et Pêche. Au moins 75 % des achats de ces boutiques sont faits chez Sumner.

PROFIL RÉA

De franchiseur à grossiste, il n'y a qu'un pas et les dirigeants de la société d'Ancienne-Lorette l'ont franchi avec succès. Milieu 1987, la compagnie vendait à 1.600 marchands indépendants, 400 magasins affiliés à des chaînes et à ses 10 franchises. Adossée à son château-fort québécois, la compagnie a franchi ses frontières naturelles fin novembre 1986 en acquérant les actifs de Sumner, une compagnie bien installée dans les Maritimes et qui concurrençait aussi Boutiques Chasse et Pêche au Québec. À la suite de cet achat, Sumner Sports voyait le jour.

Au moment de faire appel à l'épargne publique, Sumner Sports stipulait dans son prospectus qu'elle se reconnaissait six concurrents directs dans son territoire de distribution. Mais un mois après avoir offert pour \$ 6 millions de ses actions dans le cadre du R.E.A., il n'en restait que cinq. En effet, le 21 juin de cette année, Sumner acquérait les actifs de deux compagnies sœurs, Pavillon chasse et pêche de Chicoutimi, un détaillant et Distribution chasse et pêche, un grossiste du même endroit. La face visible de cette acquisition, c'est l'élimination d'un concurrent. Sa face cachée, c'est Remington.

« En effet, avoue M. Sarto Bastien, nous savions que Distribution entretenait d'excellentes relations avec Remington et nous cherchions à prendre bouche avec le grand armurier américain. Ce qui fut fait. Maintenant, nantis d'une entente de distribution sans précédent, nous sommes le plus important distributeur Remington en dehors des États-Unis. Voilà qui va nous permettre de nous imposer partout à travers le Canada. Rien qu'en produits Remington, nous envisageons pour 1988 des ventes au détail de l'ordre de \$ 7 à 8 millions. »

Et ce n'est pas tout. Très prochainement, immédiatement avant la prochaine saison de pêche, précise M. Bastien, Sumner lancera sous sa propre bannière des articles de chasse et de pêche. Les négociations sont en cours avec des fabricants et l'on pourra bientôt se procurer des moulinets ou des cannes Sumner. Comme on le voit, la compagnie pratique une politique de marketing énergétique calquée sur celle des grands distributeurs agro-alimentaires.

L'activité fébrile de Sumner n'a pas plu à tout le monde. Ainsi, devant les achats de détaillants conclus par la compagnie, des chaînes de boutiques d'articles de chasse et pêche ont remarqué acridement qu'avec ces boutiques nouvellement achetées et ses franchises, Sumner faisait directement concurrence à ses clients. Ce genre de conflit, d'intérêt conduit presque à des ruptures. Anxiété de ne pas déplaire à ses grands clients, Sumner a de bonne grâce consenti à se défaire des actifs de ses boutiques de Chicoutimi et de Québec. De toute manière ces aliénations s'accordent avec la tactique générale de la société et contribuent à financer les acquisitions qui comptent, celles, passées et à venir, de grossistes et de distributeurs. La revente des actifs de Pavillon Chasse et Pêche, par exemple, de l'aveu même de M. Sarto Bastien, « a permis des gains substantiels de quelques centaines de milliers de dollars ».

Inscrite au R.E.A. depuis le 27 mai de cette année, Sumner a pu voir passer son bénéfice net par action de \$ 0.05 en 1983 à \$ 0.19 en 1986 et prévoit \$ 0.44 fin novembre, à la fin de son année d'activité. Les ventes s'élevaient à \$ 4.9 millions à la fin de l'exercice terminé le 30 novembre et l'on est assuré chez Sumner d'atteindre un chiffre d'affaires de \$ 12.5 millions cette année, avec un bénéfice net de \$ 1,182 million, soit 9 % des ventes. Malgré ces résultats et l'indéniable succession d'initiatives heureuses prises par Sumner pour se faire une place plus enviable au soleil, les actions de la compagnie n'ont pu se soustraire au séisme boursier des dernières semaines. Émises en mai à \$ 5, les quelque 1,200 millions d'actions titrent actuellement \$ 3. « À \$ 0.44 de bénéfice net par action, commente Sarto Bastien, celles-ci valent maintenant 6.81 fois le bénéfice. J'estime donc que le titre est sous-évalué, ce qui ne saurait durer bien longtemps si l'on tient compte des résultats que nous rendrons publics officiellement en décembre. »

C'est également l'avis de M. Jean-Pierre DeMontigny, vice-président, financement corporatif chez Lévesque Beaubien, preneur ferme du titre. « Il faut avouer que beaucoup de gens ont pu estimer qu'annoncer, sur la base d'un bénéfice net par action en 1986, de \$ 0.19, un bénéfice par action de \$ 0.44 pour l'exercice de 1987, c'était présomptueux de la part de Sumner. Comme il semble que ces prévisions se réalisent, on doit s'attendre à une amélioration du rendement des actions. »

Les grands argentiers se penchent sur le dollar US

BALE, Suisse (AFP) — Les gouverneurs des banques centrales des pays les plus riches du monde devaient se retrouver dimanche et lundi à Bâle, au siège de la Banque des règlements internationaux (BRI), pour la réunion mensuelle du Groupe des dix, alors que les principales monnaies sont entrées dans une zone de turbulence marquée par un net affaiblissement du dollar.

Officiellement, la réunion ne devait débuter que lundi mais on attendait pour dimanche une rencontre entre le président de la banque fédérale américaine, M. Alan Greenspan, et son homologue ouest-allemand, M. Karl Otto Poehl, gouverneur de la Bundesbank.

Ils devaient passer en revue « le » problème qui a agité les marchés depuis deux semaines : la glissade ininterrompue du dollar qui, après avoir été stabilisée par les Accords du Louvre de février, a repris de plus belle, le billet vert se retrouvant à des niveaux jamais vus depuis 45.

Faute d'un sommet des ministres des Finances du Groupe des sept principaux pays industriels, cette rencontre pourrait — mais les experts sont sans illusions — permettre de mieux harmoniser les politiques monétaires de deux des trois grands, les États-Unis et la RFA.

Les marchés financiers attendent avec anxiété que ces deux pays trouvent un terrain d'entente, mais les experts reconnaissent qu'un hypothétique accord germano-américain, s'il aura des répercussions économiques, est avant tout politique.

Bonn demande avant toute chose à Washington de tout mettre en oeuvre

pour réduire de manière significative ces gigantesques déficits budgétaires et commerciaux. Washington estime que la RFA doit désormais « tirer » la croissance de l'économie mondiale en baissant ses taux et relançant la consommation.

La crainte d'une crise économique qui interviendrait en 1988, année électorale, a d'ailleurs poussé le secrétaire américain au Trésor James Baker à estimer qu'une baisse du dollar était préférable à une récession provoquée par une hausse des taux pour défendre le dollar.

Pour les marchés financiers, il fait peu de doute que les décisions à prendre pour retrouver une zone de stabilité monétaire ne sont guère du ressort de M. Greenspan ou du puissant gouverneur de la Bundesbank.

« Gardien » de la vertu économique ouest-allemande, ce dernier ne veut rien faire pour provoquer une reprise de l'inflation dans son pays et l'on sait qu'il est opposé aux interventions massives et longues des banques centrales pour soutenir une monnaie. Il en redoute les effets inflationnistes induits causés par la création monétaire.

Montréal Trust

MONTRÉAL TRUSTCO INC.
AVIS DE DIVIDENDES

Le 27 octobre 1987, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants:

- \$0.12 par action ordinaire payable le 27 novembre 1987 aux actionnaires inscrits le 6 novembre 1987;
- sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 janvier 1988 aux actionnaires inscrits le 12 janvier 1988;
- \$0.50 par action privilégiée, Série B, payable le 19 janvier 1988 aux actionnaires inscrits le 12 janvier 1988.

Montréal,
le 27 octobre 1987

QUEBEC-TELEPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1^{er} janvier 1988 aux actionnaires inscrits le 27 novembre 1987.

Actions privilégiées, 5 %: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 3/4 %: série 1985: Un dividende trimestriel de 23 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7 1/2 %: série 1973: Un dividende trimestriel de 38 3/4 cents par action.

Actions privilégiées subordonnées convertibles, série B: Un dividende trimestriel de 42 cents par action.

Actions ordinaires: Un dividende trimestriel de 24 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration:
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 4 novembre 1987



M. Sarto Bastien, vice-président aux opérations de Sumner Sports.

Le Fonds de Solidarité investit dans les tomates

CHICOUTIMI (PC) — Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a annoncé la semaine dernière sa décision d'investir \$ 175,000 dans l'entreprise Serres Sagami, de Chicoutimi. Cette participation du Fonds de solidarité s'ajoute à celle d'autres partenaires et permettra à l'entreprise de réaliser un projet d'expansion évalué à plus de \$ 1.5 million.

Les Serres Sagami exploitent depuis cinq ans sur une base expérimentale un complexe de serres pour la culture des tomates. Le projet d'expansion consiste à doubler la superficie des serres et à augmenter la production de 50,000 à 325,000 kilos de tomates par année.

L'investissement du Fonds de solidarité de la FTQ lui donne une par-

ticipation de 29 % au capital-actions de l'entreprise.

Les autres partenaires sont des investisseurs privés de la région, la Fédération des Caisses populaires du Saguenay-Lac-St-Jean, Hydro-Québec et le ministère québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le titulaire de ce ministère, M. Michel Pagé, a d'ailleurs révélé à cette occasion que quatre projets de culture en serres venaient de bénéficier de garanties de prêts gouvernementales pour un montant total de \$ 5.1 millions.

Outre les Serres Sagami, ce sont les Serres Unis, de Magog, ainsi que les entreprises Serres Hortitec et Hydro-Serres, situées dans le parc industriel de Mirabel.

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

HÔTEL FAR HILLS: CENTRE DE RÉUNION PAR EXCELLENCE. 72 chambres de grand confort. 9 salles de réunions bien éclairées, équipement audio-visuel complet. Cuisine renommée, salle à manger renommée. Personnel qualifié entièrement à votre service. Pour vos heures de détente: piscine intérieure avec sauna, squash, tennis à proximité, salles de billard et de ping pong. Grands centres de ski de fond à proximité. 119 km de pistes de ski de randonnée. Pour votre prochaine réunion, consultez Mme Marie Brancolini, au service des congrès depuis 15 ans dans les Laurentides. 866-2219 lignes directe de Mt. / 1-800-567-6636

23 chambres (18 avec foyer) à partir de 125\$/jour occ. simple.
Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service 61, rue Saint-Denis Saint-Sauveur-des-Monts J0R 1R0. (514) 227-4766/de Mt.: 497-5602

Hôtel La Sapinière
Val David
Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférences climatisées, équipement audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes.
Prix de l'excellence du tourisme Québécois.
C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mt.: 866-8262
Ext. de Mt.: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement diadactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double. 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours J0E 1H0 514-532-3134.

Hovey Manor
Notre site retiré au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Magnifiques couleurs d'automne. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0.

AUBERGE HATLEY: Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec. 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.
C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0, (819) 842-2451.

ESTRIMONT: Complexe hôtelier face au mont Orford. 46 chambres, salons tout confort, foyer, balcons privés, air climatisé. Suites exécutives pour vos VIP. 60 chalets et villas luxueux. Salles de réunion, capacité près de 300 pers. Environnement exceptionnel, ambiance paisible et chaleureuse, propice à la détente, donc à une productivité accrue. Excellente cuisine. Pour garder la forme, squash, racquet ball, saunas, bain turbin, salle d'exercice, tennis et piscines sur place. Piscine 35 nouvelles chambres, 8 salles additionnelles et une piscine intérieure pour répondre à la demande. Demandez notre vidéo. Appelez Denise au 1-800-567-3402 ou (819) 843-1616

LAC BEAUPORT

Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc., selon les possibilités du moment: demandez notre brochure Manoir St-Castin, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

Spécial rachat d'actions

- **AHA Automotive Technologies** 225,000 actions ordinaires.
- **Alubec (Industries)** 250,000 actions ordinaires.
- **American Barrick** 4,350,000 actions ordinaires.
- **Asamera** 1,956,676 actions ordinaires.
- **Belmoral (mines)** 1,800,000 actions ordinaires.
- **BMB Compuscience** 3,000,000 actions ordinaires.
- **Bombardier** 1,320,000 actions A et 3,600,000 actions B.
- **Brascan** 3,500,000 actions classe A.
- **Brunco** 1,250,000 actions ordinaires.
- **Cambridge Shopping Centres** 1,200,000 actions ordinaires.
- **Canadian Energy Services** 132,556 actions ordinaires.
- **Cara Operations** 900,000 actions ord. et 900,000 actions A.
- **Central Fund of Canada** 250,000 actions classe A.
- **CFS (Groupe)** 207,511 actions ord. et 121,884 bons de souscrip.
- **Cogeco** 205,000 actions ordinaires.
- **Counsel Corporation** 482,000 actions ordinaires.
- **CSA Management** 264,114 actions classe A.
- **Enheat** 32,500 actions catégorie A et 16,250 actions catégorie B.
- **Fathom Oceanology** 35,570 actions ordinaires.
- **Fletcher Leisure** 210,000 actions ordinaires.
- **Fonds européen Placement-Privatisation** 149,900 reçus.
- **FPI** 1,000,000 actions ordinaires.
- **George Weston** 1,000,000 actions ordinaires.
- **Great Lake Group** 1,500,000 actions ordinaires.
- **Green Forest Lumber** 198,123 actions sub. et 73,425 bons.
- **Greyhound Computer** 745,000 actions ordinaires.
- **Hammond Manufacturing** 230,000 actions classe A.
- **Health Development** 188,000 actions ordinaires.
- **Hemlo Gold Mines** 4,367,550 actions ordinaires.
- **Intensity Resources** 1,150,000 actions ordinaires.
- **Landmark Corp.** 2,042,081 actions ordinaires.
- **Lapperrière Verrault** 100,000 actions ordinaires.
- **Lassonde (Industries)** 78,500 actions classe A.
- **Lawson Mardon Group** 1,530,000 actions subalternes A.
- **Loblav** 1,000,000 actions ordinaires.
- **Lonvest** 1,500,000 actions ordinaires.
- **LSI Logic Corp. of Canada** 936,663 actions ordinaires.
- **MacMillan Bloedel** 5,112,000 actions ordinaires.
- **Marshall Steel** 200,000 actions A et 200,000 actions B.
- **Moore Corporation** 4,600,000 actions ordinaires.
- **Morgan Hydrocarbons** 980,000 actions ordinaires.
- **MVP Capital** 1,424,000 actions ordinaires.
- **Noranda** 7,321,900 actions ordinaires.
- **Noranda Forest** 4,906,000 actions ordinaires.
- **Nowsco Well Services** 1,000,000 actions ordinaires.
- **Ogivar** 400,000 actions ordinaires.
- **Pegasus Gold** 1,000,000 actions ordinaires.
- **Poco Pete** 1,800,000 actions ordinaires.
- **Polymer International** 203,750 actions ordinaires.
- **Power (financière)** 4,200,000 actions ordinaires.
- **Prefac (entreprises)** 100,000 actions ordinaires.
- **PWA Corporation** 1,830,000 actions ordinaires.
- **Quebecor** 200,000 actions A et 150,000 actions sub. B.
- **Queen Street Camera** 212,935 actions ordinaires.
- **Richard Piché** 160,000 actions ordinaires.
- **Rocrest** 120,000 actions ordinaires.
- **Royal Lepage** 650,000 actions ordinaires.
- **Shepard Products** 1,410,433 actions ordinaires.
- **Signitech** 225,000 actions ordinaires.
- **Thomson Newspaper** 5,000,000 actions catégorie A.
- **Time Air** 190,476 actions ordinaires.
- **Trilon Financial** 2,000,000 actions catégorie A.
- **Truckahe Financial** 317,472 actions catégorie A.
- **WTE Resources** 110,000 actions ordinaires.

Ces données sont fournies par **Tassé**

"Je ne vois pas un malade..."

"La santé globale: c'est ce qui m'intéresse, c'est ma profession."

"La santé, c'est prendre soin des gens... pas seulement de la maladie. La preuve, c'est que deux personnes atteintes d'un même mal vont réagir différemment au traitement prescrit.

Pourquoi?

Parce que si le mal est physiologique il est aussi psychologique, en ce sens qu'il brise

les liens usuels entre l'individu et son environnement, notamment avec sa famille.

Mon rôle d'infirmière dépasse largement l'administration des médicaments et l'exécution des traitements. Il implique une préoccupation constante de l'ensemble des besoins d'un individu afin que les liens entre soins et santé se concrétisent. Cette responsabilité est de taille et exige des interventions quoti-



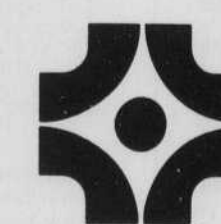
diennes et suivies que ce soit en milieu hospitalier, à domicile ou partout ailleurs.

Évaluer, planifier, coordonner. C'est ce que j'appelle la gestion de la santé. Soigner les gens, soigner la vie, c'est prévenir et éduquer, faire un pont entre

malaise et bien-être, mener un traitement à terme, c'est-à-dire à la santé.

Mes collègues médecins sont les spécialistes de la maladie. Ma formation professionnelle fait de moi une spécialiste de la santé.

La santé exige plus qu'un remède, elle exige des soins."



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Je vois quelqu'un qui veut être en santé."

L'infirmière: pour la

GESTION DE LA SANTÉ

L'ACTUALITE BOURSIERE

LES TITRES RÉA

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
AMISK	\$1.00	\$0.95	\$0.50	\$0.50	\$0.58	16.0 %	-
BASTIEN	\$4.00	\$5.37	\$1.50	\$2.15	\$2.05	-4.7 %	8.2
BIOREX (GROUPE)	\$1.50	\$1.60	\$0.58	\$0.70	\$0.65	-7.1 %	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$4.00	\$4.15	\$1.00	\$2.35	\$2.10	-10.6 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$2.25	\$1.75	\$0.50	\$0.95	\$0.75	-21.1 %	3.4
DERAGON LANGLOIS bon	-	\$0.10	\$0.01	\$0.06	\$0.01	-83.3 %	-
DIABRASE INTERN.	\$3.75	\$3.50	\$3.25	-	\$3.25	-	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$5.00	\$5.12	\$2.00	\$2.70	\$2.80	3.7 %	-
DUMAGAMI (MINES)	\$16.00	\$16.25	\$8.00	\$8.50	\$8.75	2.9 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$6.12	\$1.70	\$1.70	\$2.15	26.5 %	-
EQUIPEMENTS DENIS	\$4.50	\$3.75	\$2.25	\$2.40	\$2.40	-4.0 %	6.5
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$0.60	\$0.35	\$0.40	\$0.35	-12.5 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$7.00	\$8.50	\$3.50	\$5.00	\$4.55	-9.0 %	7.5
FORATEK INTERN.	\$2.50	\$2.20	\$1.00	\$1.35	\$1.00	-25.9 %	-
FORESEB	\$3.25	\$3.85	\$1.70	\$2.25	\$2.30	2.2 %	10.5
GOLDEX MINES	\$0.37	\$7.00	\$1.60	\$1.90	\$2.00	-	-
GOLDEX MINES	\$6.63	\$8.62	\$3.10	\$3.50	\$3.10	-11.4 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$5.63	\$6.12	\$3.50	\$4.00	\$4.00	0.0 %	5.5
IDEAL (GROUPE)	\$8.00	\$8.25	\$2.50	\$5.75	\$4.50	-21.7 %	6.2
IGLOO VIKSI	\$2.00	\$1.90	\$0.65	\$1.00	\$1.00	0.0 %	-
LASSONDE IND.	\$6.75	\$5.50	\$2.00	\$4.15	\$3.65	-12.0 %	-
LASSONDE IND. bon	-	\$2.05	\$0.50	\$0.65	\$0.50	-23.1 %	-
LAVALIN IND.	\$10.00	\$13.50	\$4.50	\$4.80	\$4.80	0.0 %	16.0
LESSARD BEAUCAGE	\$2.75	\$2.45	\$1.00	\$1.50	\$1.45	-3.3 %	12.1
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$0.75	\$0.17	\$0.25	\$0.25	0.0 %	-
MAAX	\$2.50	\$2.70	\$1.25	\$1.75	\$1.60	-8.6 %	7.3
MABAIE	\$6.00	\$5.75	\$3.00	\$4.00	\$4.25	6.3 %	8.2
MACYRO (GROUPE)	\$5.00	\$5.00	\$2.50	\$2.60	\$2.89	11.2 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$15.63	\$19.87	\$4.50	\$14.12	\$13.50	-4.4 %	8.9
METAL DEPLOYE	\$4.50	\$4.60	\$2.25	\$2.55	\$2.50	-2.0 %	-
ROCTEST	\$2.50	\$2.50	\$0.75	\$1.20	\$1.00	-16.7 %	-
SANI-GESTION	\$2.25	\$2.70	\$1.25	\$1.50	\$1.30	-13.3 %	-
SANI-GESTION bon	-	\$1.00	\$0.20	\$0.20	\$0.22	10.0 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$4.00	\$4.45	\$2.00	\$2.40	\$2.00	-16.7 %	-
SUMNER SPORTS	\$5.00	\$5.00	\$2.50	\$3.00	\$2.95	-1.7 %	8.9
SYSTEM	\$2.00	\$2.75	\$0.50	\$1.00	\$1.00	0.0 %	-
TAURUS CHAUSSURES	\$2.00	\$2.00	\$2.75	\$3.70	\$3.50	-5.4 %	-
TECRAD	\$3.00	\$4.05	\$2.00	\$2.75	\$2.68	-2.5 %	12.8
TOLGECO (GROUPE)	\$4.00	\$4.10	\$3.25	\$3.50	\$3.35	-4.3 %	-
TRANSAT A.T.	\$3.00	\$3.60	\$1.00	\$1.65	\$1.34	-18.8 %	-
UAP	\$16.00	\$31.87	\$11.00	\$12.25	\$12.50	2.0 %	10.4
VAN HOUTTE A. L.	\$5.00	\$4.60	\$2.60	\$3.00	\$3.00	0.0 %	-
VAN HOUTTE bon	-	\$1.10	\$0.40	\$0.40	\$0.45	12.5 %	-

ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$2.00	\$4.25	\$1.00	\$2.00	\$1.70	-15.0 %	-
ADS ASSOCIES	\$5.00	\$5.37	\$1.75	\$2.00	\$1.75	-12.5 %	19.4
ALGO (GROUPE)	\$8.25	\$11.87	\$6.00	\$8.00	\$7.50	-6.3 %	10.6
ALGO (GROUPE) bon	-	\$3.90	\$0.75	\$1.25	\$1.10	-12.0 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$2.12	\$4.95	\$0.45	\$2.00	\$2.15	7.5 %	9.3
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$1.90	\$0.25	\$0.45	\$0.30	-33.3 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$5.25	\$6.62	\$2.25	\$3.60	\$3.70	2.8 %	9.3
ARDEN (PLACEMENTS)	\$3.00	\$4.30	\$1.30	\$1.31	\$1.80	37.4 %	12.9
ATLANTIC IM. ET SON	\$6.50	\$6.25	\$2.40	\$2.80	\$2.40	-14.3 %	5.2
AUB. GOUVERNEURS	\$4.50	\$3.90	\$1.90	\$3.00	\$3.00	0.0 %	7.1
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$1.25	\$0.25	\$0.26	\$0.25	-3.8 %	-
AUGMITTO	\$1.25	\$8.13	\$0.83	\$1.20	\$1.10	-8.3 %	-
AUR (RESS)	\$2.40	\$15.00	\$3.00	\$5.75	\$5.12	-11.0 %	-
AUTO POINT	\$2.00	\$5.63	\$1.10	\$1.70	\$1.40	-17.6 %	8.8
AVCORP(INDUSTRIES)	\$5.50	\$11.00	\$4.30	\$6.25	\$5.00	-20.0 %	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$14.13	\$18.12	\$0.10	\$10.75	\$10.62	-1.2 %	6.1
BANQUE ROYALE	\$34.00	\$38.75	\$23.87	\$27.50	\$27.75	0.9 %	8.0
BANQUE ROYALE bon	-	\$4.70	\$0.80	\$0.90	\$0.83	-7.8 %	-
BESTAR	\$5.75	\$6.37	\$1.25	\$3.50	\$3.50	0.0 %	10.6
BIOCHEM (IAF INT.)	\$5.00	\$19.62	\$3.50	\$7.00	\$5.87	-16.1 %	-
BOIS FRANC ROYAL	\$2.50	\$2.99	\$1.40	\$1.85	\$1.85	0.0 %	6.4
BOMBARDIER B (a,b)	\$6.87	\$14.25	\$6.50	\$8.50	\$8.00	-5.9 %	8.0
CABANO EXPEDITEX	\$5.00	\$8.87	\$2.75	\$4.45	\$4.45	0.0 %	7.0
CAMBIO INC.	\$10.00	\$35.25	\$9.25	\$16.75	\$16.37	-2.3 %	24.4
CAMBIO INC. bon	-	\$25.12	\$5.00	\$7.25	\$6.62	-8.7 %	-
CANAM MANAC A	\$15.50	\$13.75	\$7.00	\$7.87	\$7.62	-3.2 %	9.2
CANTREX (GROUPE) A	\$3.80	\$6.37	\$3.30	\$3.75	\$3.55	-5.3 %	8.5
CANTREX (GROUPE) bon	\$0.20	\$1.50	\$0.35	\$0.42	\$0.35	-16.7 %	-
CFS (GROUPE)	\$3.00	\$3.75	\$1.50	\$1.70	\$1.70	0.0 %	6.1
CFS (GROUPE) bon	-	\$1.90	\$0.30	\$0.32	\$0.33	3.1 %	-
CGI(GROUPE) INC.	\$6.50	\$7.25	\$3.25	\$3.25	\$3.40	4.6 %	12.6
COGECO (GROUPE)	\$9.00	\$10.00	\$3.50	\$5.12	\$6.25	22.1 %	14.2
COMM. RADIOMUTUEL A	\$8.50	\$7.87	\$4.00	\$4.15	\$4.25	2.4 %	13.3
COMPUTERTIME	\$1.50	\$2.45	\$0.35	\$0.60	\$0.50	-16.7 %	-
COTT	\$7.00	\$8.50	\$4.00	\$5.75	\$5.75	0.0 %	7.4
CREDIT IND. DES. A	\$6.50	\$9.00	\$4.50	\$4.50	\$5.00	11.1 %	8.6
DIONNE (TEXTILES)	\$5.00	\$5.37	\$3.00	\$3.50	\$3.25	-7.1 %	5.8
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$0.99	\$0.25	\$0.32	\$0.25	-21.9 %	-
DISNAT A	\$2.00	\$4.60	\$1.00	\$2.40	\$2.00	-16.7 %	8.3
DMR	\$8.00	\$10.37	\$3.50	\$4.90	\$5.00	2.0 %	14.7
DOMCO	\$13.25	\$10.50	\$5.75	\$6.12	\$6.37	4.1 %	7.6
DOMICIL	\$2.50	\$3.75	\$0.50	\$0.55	\$0.50	-9.1 %	-
ESPADON-PETER.	\$3.00	\$4.25	\$1.10	\$1.49	\$1.11	-25.5 %	-
ESPADON-PETER. bon	-	\$2.20	\$0.20	\$0.45	\$0.25	-44.4 %	-
ESPAU	\$3.00	\$5.75	\$2.50	\$4.40	\$4.00	-9.1 %	6.7
ESPAU Pr.	\$12.00	\$21.00	\$10.25	\$17.50	\$18.00	2.9 %	-
FLETCHER(GROUPE)	\$3.50	\$6.25	\$2.60	\$4.00	\$4.70	17.5 %	16.8
FORESEB	\$2.00	\$3.85	\$1.70	\$2.25	\$2.30	2.2 %	10.5
GEOFFRON, LECLERC	\$6.00	\$7.12	\$2.90	\$3.00	\$3.10	3.3 %	4.0
GEOFF. LECLERC bon	-	\$3.80	\$0.70	\$0.90	\$0.85	-5.6 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$9.00	\$14.62	\$6.00	\$7.62	\$7.50	-1.6 %	6.1
GROUPE CHAMPLAIN	\$3.00	\$3.90	\$1.48	\$1.50	\$1.60	6.7 %	-
GROUPE TRANS. GTC	\$12.88	\$14.87	\$5.50	\$6.50	\$6.62	1.8 %	12.7
GR. LA LAURENTIENNE	\$14.00	\$17.25	\$1.25	\$9.75	\$10.12	3.8 %	9.5
GR. PLAST. MODERNE	\$4.00	\$7.25	\$3.00	\$3.75	\$3.50	-6.7 %	-
GUILLEVIN INTER.	\$6.00	\$8.75	\$3.50	\$5.50	\$5.00	-9.1 %	10.6
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$3.85	\$0.85	\$1.60	\$1.40	-12.5 %	-
HEROUX	\$5.00	\$13.87	\$5.12	\$6.88	\$7.25	5.4 %	18.1
HONCO	\$3.00	\$3.30	\$1.00	\$1.00	\$1.20	20.0 %	5.0
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$5.00	\$4.75	\$1.15	\$1.35	\$1.30	-3.7 %	6.5
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$3.20	\$4.60	\$0.80	\$1.39	\$1.17	-15.8 %	16.7
IMASCO	\$34.50	\$39.50	\$23.00	\$27.25	\$26.62	-2.3 %	13.4
IMPERTEX	\$2.00	\$2.00	\$0.65	\$0.75	\$0.75	0.0 %	4.7
IMPERTEX bon	-	\$1.05	\$0.15	\$0.15	\$0.15	0.0 %	-
INFORMATRIX 2000	\$4.00	\$4.60	\$2.00	\$2.50	\$2.40	-4.0 %	-
INNOCENT AVIATION	\$5.00	\$7.00	\$2.70	\$2.75	\$2.75	0.0 %	18.3
INTERCAN (LOCATION)	\$5.00	\$6.75	\$4.00	\$4.50	\$4.60	2.2 %	11.0
JEAN COUTU(PJC)	\$8.00	\$11.62	\$5.00	\$7.37	\$6.75	-8.4 %	13.8
J-M SAUCIER LTEE	\$4.50	\$4.65	\$1.55	\$1.80	\$1.55	-13.9 %	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$6.25	\$12.12	\$4.55	\$7.00	\$7.25	3.6 %	12.5
KAUFEL (GROUPE) bon	\$6.25	\$2.00	\$0.50	\$0.90	\$0.70	-22.2 %	-
LAMBERT INT.	\$5.00	\$4.75	\$1.01	\$1.11	\$1.50	35.1 %	-
LAPER. VERREAULT	\$4.00	\$7.50	\$2.00	\$3.00	\$3.00	0.0 %	10.7
LEADER (MANUFACTURE)	\$3.00	\$2.70	\$0.80	\$1.00	\$1.00	0.0 %	-
LEPINE-CLOUTIER	\$2.50	\$2.50	\$1.25	\$1.35	\$1.35	0.0 %	12.3
LEROUX (ACIERS)	\$5.00	\$5.25	\$3.00	\$3.85	\$4.00	3.9 %	8.2
LEVESQUE, BEAUBIEN	\$8.75	\$9.87	\$4.25	\$5.12	\$5.00	-2.3 %	5.4
LGS (CONS. INF.)	\$3.75	\$4.75	\$1.30	\$2.05	\$2.00	-2.4 %	14.3
LGS (CONS. INF.) bon	-	\$2.30	\$0.25	\$0.37	\$0.35	-5.4 %	-
LOGIBEC (GR. INF.)	\$2.00	\$6.50	\$2.20	\$3.00	\$2.90	-3.3 %	-
LOGISTEC B	\$9.25	\$8.13	\$4.75	\$6.62	\$6.50	-1.8 %	9.7
MAUFORT (RESS.)	\$0.75	\$1.93	\$0.50	\$1.33	\$1.20	-9.8 %	-
MCNEIL, MANTHA	\$6.88	\$7.75	\$2.75	\$2.75	\$3.00	9.1 %	5.5
MEMOTEC DATA (a)	\$5.25	\$19.87	\$4.50	\$14.12	\$13.50	-4.4 %	8.9
METRO-RICHELIEU	\$6.00	\$13.25	\$5.50	\$6.25	\$6.00	-4.0 %	13.0
MICRO TEMPUS	\$2.00	\$3.10	\$0.75	\$1.35	\$1.25	-7.4 %	12.0
MICRO TEMPUS bon	-	\$2.35	\$0.20	\$0.30	\$0.20	-33.3 %	-
MIRON	\$12.00	\$15.75	\$5.00	\$6.75	\$6.25	-7.4 %	4.3
MIRON bon	-	\$6.00	\$0.75	\$1.08	\$0.95	-12.0 %	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$3.00	\$3.45	\$1.80	\$2.10	\$1.90	-9.5 %	-
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$1.90	\$0.30	\$0.50	\$0.30	-40.0 %	-
MONTCO	\$3.60	\$6.00	\$2.60	\$4.75	\$5.00	5.3 %	11.6
MONTREAL TRUSTCO	\$12.00	\$17.25	\$10.75	\$12.25	\$12.25	0.0 %	9.5
MULTIDEV bon	-	\$0.70	\$0.10	\$0.10	\$0.15	50.0 %	-
MULTIDEV IMM. A	\$3.00	\$2.60	\$0.60	\$0.80	\$0.70	-12.5 %	35.0
MUX-LAB	\$3.00	\$9.87	\$0.40	\$0.80	\$0.70	-12.5 %	-
M-CORP	\$14.25	\$16.75	\$7.00	\$8.37	\$7.25	-13.4 %	9.3
NATIONAL PAGETTE	\$5.00	\$13.25	\$3.50	\$6.75	\$6.12	-9.3 %	-
NAUTILUS PLUS	\$3.00	\$2.95	\$0.50	\$0.70	\$0.80	14.3 %	8.9
NAUTILUS PLUS bon	-	\$10.00	\$0.10	\$0.20	\$0.17	-15.0 %	-
NORMETAL (EXPL.)	\$0.90	\$1.15	\$0.30	\$0.50	\$0.52	4.0 %	-
NORMICK PERRON A	\$5.25	\$8.50	\$3.25	\$4.50	\$4.10	-8.9 %	7.5
NOVERCO	\$12.75	\$16.75	\$9.50	\$10.62	\$11.50	8.3 %	9.9
OGIVAR	\$3.25	\$7.50	\$1.50	\$2.05	\$2.20	7.3 %	12.2
OLCO (LES PET.) A	\$4.50	\$4.15	\$1.95	\$2.35	\$2.31	-1.7 %	15.4
OLCO (LES PET.) bon	-	\$0.95	\$0.15	\$0.15	\$0.17	13.3 %	-
PANTORAMA	\$5.50	\$5.87	\$1.75	\$2.30	\$2.30	0.0 %	7.4
PAUL MARTIN	\$5.00	\$5.25	\$2.75	\$3.95	\$3.80	-3.8 %	8.4
PEERLESS (TAPIS) (e)	\$5.92	\$10.37	\$4.50	\$6.62	\$6.50	-1.8 %	5.0
PERRY (STUDIO A.)	\$3.50	\$4.95	\$2.25	\$3.10	\$3.00	-3.2 %	21.4
PERRY (STUDIO A.) bon	-	\$2.10	\$0.25	\$0.67	\$0.65	-3.0 %	-
PLASTIBEC	\$3.00	\$4.25	\$1.25	\$2.40	\$2.50	4.2 %	17.9
QUEBECOR bon	-	\$5.50	\$0.55	\$0.94	\$0.69	-26.6 %	-
QUEBECOR A	\$14.25	\$21.88	\$13.00	\$17.00	\$17.37	2.2 %	14.2
REPAP (ENT.)	\$12.50	\$19.37	\$8.87	\$10.75	\$10.50	-2.3 %	9.5
RICHARD PICHE	\$3.00	\$3.95	\$1.10	\$2.25	\$1.90	-15.6 %	17.3
RICHARD PICHE bon	-	\$1.60	\$0.15	\$0.22	\$0.21	-4.5 %	-
ROBIN INTERN.	\$5.50	\$4.95	\$2.15	\$2.50	\$2.25	-10.0 %	6.3
SATURNE DISQ	\$2.75	\$3.10	\$1.65	\$1.80	\$1.90	5.6 %	38.0
SATURNE DISQ bon	-	\$0.90	\$0.15	\$0.26	\$0.30	15.4 %	-
SHASPER (INDUST.)	\$5.50	\$5.63	\$2.25	\$2.45	\$2.35	-4.1 %	-
SHASPER (INDUST.) bon	-	\$1.75	\$0.30	\$0.30	\$0.25	-16.7 %	-

L'AUTOMOBILE

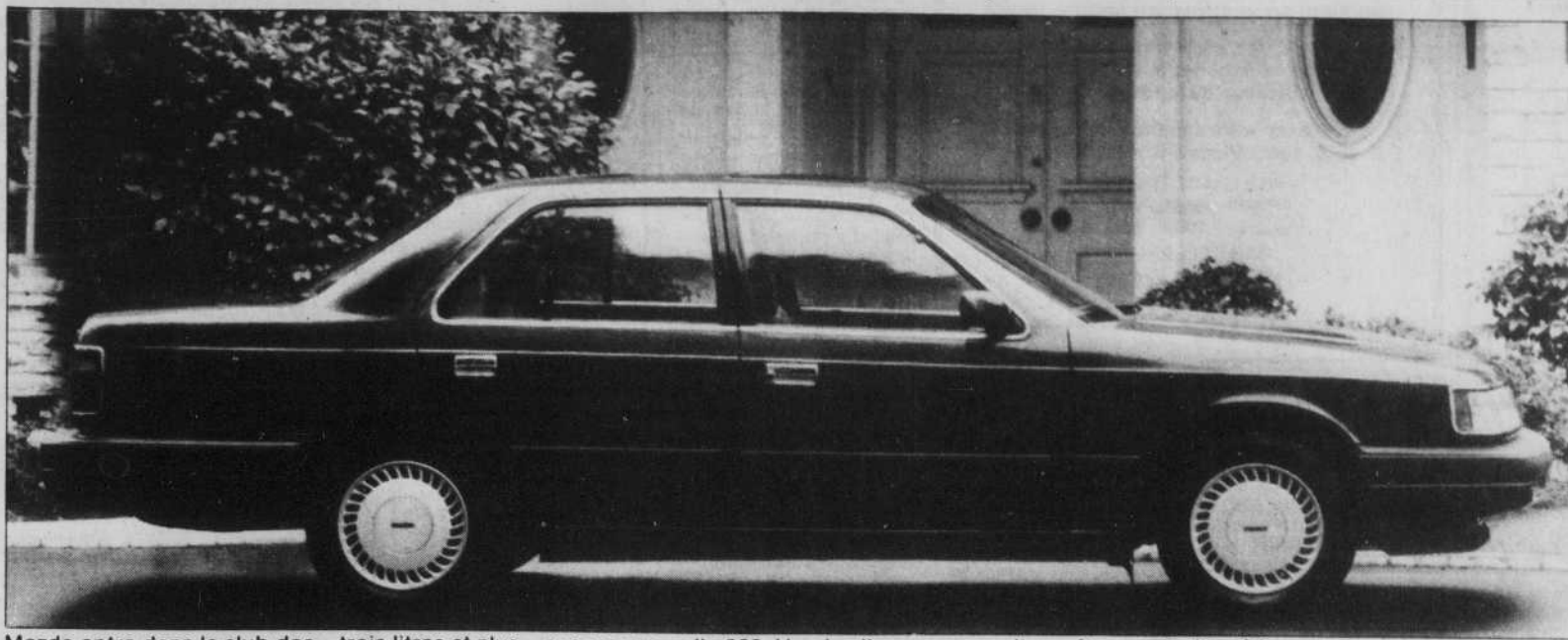
La nouvelle Mazda 929 : efficace, discrète et ambitieuse

MARC BELVA

Collaboration spéciale

Comme la robotisation a amélioré considérablement l'uniformité de la fabrication des voitures et que la majorité des modèles actuels ont adopté certaines solutions techniques qui font l'objet d'un consensus, il est de plus en plus difficile, pour un modèle donné, de s'imposer au sein de ses rivaux. Chaque fabricant tente d'obtenir le meilleur compromis entre une série de critères prépondérants : économie, confort, agrément, performances, sécurité. Tous les modèles courants possèdent ces qualités à des degrés divers et l'on ne peut les distinguer que par des nuances subtiles telles que leur homogénéité plus ou moins grande, l'harmonie de l'ensemble ou encore leur rapport qualité/prix.

Dans ce contexte, rares sont les modèles qui présentent une supériorité marquée dans un domaine quelconque, et c'est particulièrement vrai pour la classe des berlines à quatre portes, machines à tout faire par excellence, desquelles on exige à peu près tout ce que l'on peut attendre d'un véhicule automobile. Pour s'imposer face à la concurrence, une berline de grande classe doit désormais joindre aux qualités rustiques et frugales du cheval de trait la fougue et la race du pur-sang. Ces contraintes paradoxales ont entraîné une certaine uniformisation de la classe des berlines grand tourisme : presque toutes sont entraînées par un moteur à 6 cylindres d'environ 3 litres et 150 chevaux, muni d'un dispositif d'injection individuel (« multi-point ») et construit en alliage léger, qui entraîne une boîte manuelle à 5 vitesses ou une automatique à 4 rapports. La majorité d'entre elles reçoivent quatre freins à disques assistés, une servo-direction à crémail-



Mazda entre dans le club des « trois litres et plus » avec sa nouvelle 929. Une berline moyenne d'une étonnante discrétion.

longtemps, la barre des 9 secondes restait le fief des Porsche et des V-8. La discrétion de ce moteur tient à deux traits de caractère qui lui sont propres : une excellente régularité de fonctionnement qui lui confère une absence complète de vibrations, ainsi qu'un silence étonnant, que ce soit au ralenti ou à plein régime aux autoroutes. La douceur de ce moteur est telle qu'à l'arrêt, il faut fréquemment consulter le compte-tours pour s'assurer qu'on n'a pas oublié de mettre en marche.

Bien que le couple à bas régime n'ait rien de phénoménal, le fonctionnement du moteur reste constamment onctueux ; il ne rechigne jamais à la reprise et propulse toujours la voiture avec entrain : les dépassements et les côtes ne devien-

nable, un aérodynamisme valable (Cx de 0,34), un coffre largement dimensionné, une absence de bruits de vent à haute vitesse et une tenue de cap imperturbable dans les vents latéraux. La visibilité est excellente dans presque tous les angles, mais l'extrémité du coffre est difficile à mesurer au stationnement.

Suspensions et freins

Le travail des suspensions brille également par une discrétion exemplaire ; les roues effacent tous les obstacles dans un silence total et sans que la voiture subisse le moindre changement de trajectoire. Le calibrage des ressorts, très progressif, permet d'absorber en douceur les petites inégalités et de réagir avec une fermeté juste suffisante aux obs-

souffrir aucune critique et la puissance se révèle largement suffisante, tout comme l'endurance à chaud. Les quatre disques assistés sont d'ailleurs de dimensions généreuses ; seule la répartition n'était pas parfaite sur notre modèle d'essai, la roue arrière gauche bloquant invariablement avant ses soeurs.

La transmission

De tous les organes « fonctionnels », seule la transmission présente des défauts marqués : comme de coutume chez Mazda, le point d'embrayage est un peu flou, et il a parfois tendance à se déplacer, ce qui rend certains passages problématiques ; il n'est jamais question de manquer un rapport ou de faire grincer la boîte mais, de temps à autre, il devient difficile d'obtenir un changement de rapport « propre » et sans à-coup. C'est sans doute attribuable à la commande hydraulique, qui améliore cependant de beaucoup la douceur de la pédale. Par ailleurs, l'étagement de la boîte est inattaquable, la grille de sélection précise, les verrouillages doux et « positifs » mais le trajet du bras s'effectue dans un plan trop parallèle à l'axe de la voiture. Le bras tombe sous la main, mais son déplacement ne se fait pas dans l'axe « naturel » pour le bras du conducteur ; on s'y fait à la longue, mais le sélecteur d'une BMW, par exemple, est beaucoup plus agréable à manipuler. La 929 est donc l'un des rares modèles qui permettent de constater que les Japonaises sont conçues avec le volant à droite ; c'est en effet le caractère « ambidextre » du bras de vitesses qui l'a amené dans une position pas tout à fait idéale. Ces défauts ne deviennent jamais rebutants, mais l'option « boîte automatique » les supprime à coup sûr et puis les caractéristiques du moteur devraient se prêter avec bonheur à l'automatisme.

Précisons à tout hasard qu'ici, nous faisons vraiment « la fine bouche », car, dans l'ensemble, la conduite de la 929 est agréable et fort satisfaisante ; ses rares défauts peuvent être agaçants, mais seraient sans doute imperceptibles pour certains conducteurs ; dans l'ensemble, c'est une machine qui inspire confiance dès le premier abord et qui véhicule ses passagers avec aisance et dans un climat de sécurité.

Des maladrances

Toutefois, lorsqu'un fabricant attaque une nouvelle catégorie du marché, on constate inévitablement certaines gaucheries, que seule l'expérience permet d'éliminer progressivement. Sur cette 929, ces maladrances, quoique remarquablement peu nombreuses, se retrouvent néanmoins ici et là : le tableau de bord est à peu près complet, mais il est un peu trop large ; la jauge à essence est difficilement visible et un manomètre d'huile serait le bienvenu ; les vide-poches sont fort nombreux, très pratiques et bien disposés, mais il en est un petit, destiné à recevoir des pièces de monnaie ou autres menus objets, et situé devant le bras de vitesses, qui ressemble à s'en méprendre à un cendrier, surtout la nuit. L'angle du repose-pied gauche n'est pas tout à fait idéal ; le pédalier permet le talon-pointe, mais il ne le favorise pas, car les premiers centimètres de la course de l'accélérateur ont trop d'effet sur le moteur ; les commandes des lave-vitres logiques, mais inhabituelles, désarçonnent les passagers ; celles du chauffeur devraient être un peu plus reculées pour tomber sous la main ; la cli-

gout discutable. Finalement, le klaxon est trop peu puissant et actionné par des touches mal logées (dans les branches du volant).

Comme on le constate, ce sont là des critiques mineures. En revanche, l'équipement de la 929 est fort complet et comprend entre autres un volant inclinable, le régulateur de vitesses, des sièges chauffants, la commande électrique des rétroviseurs (dont l'optique nous semble sujette à caution, chacun des trois rétroviseurs proposant une perspective différente, i.e. : normale au centre, éloignée à droite et rapprochée à gauche), des essuie-glace à intermittence réglable, exceptionnellement efficaces, et une installation stéréophonique de fort bonne qualité, dotée d'un égalisateur graphique « nouveau genre » ; en lieu et place des boutons habituels, on trouve des courbes pré-programmées et convenant à des types de musique particuliers : classique, jazz, rock, vocal ou airs populaires. Une amulette, sans plus, qui permet de constater que certaines pièces symphoniques gagnent à être « jazzées », tandis que certains ensembles de cuivre ne sont restitués fidèlement que sur la position « classique ».

Dans l'ensemble...

En somme, Mazda poursuit avec ce modèle une progression rationnelle et modérée vers les hauts de gamme. La 929 présente bien quelques petits éléments discordants mais, dans l'ensemble, elle se signale par un agrément de conduite exceptionnel sur une machine si jeune. Elle a toutefois quelques rivalités de taille qui proposent, outre un agrément de conduite très voisin, des robes beaucoup plus séduisantes...



Quant un fabricant attaque une nouvelle catégorie du marché, on constate souvent quelques maladrances.

lière et la suspension indépendante aux quatre roues. Les constructeurs « futuristes » optent pour la traction avant. Une carrosserie profilée et le freinage SFA, tandis que les tenants de la tradition emploient un moteur en ligne plutôt qu'en « V », une suspension rigide à l'arrière ou un habillage de style plus classique. C'est là toute la latitude du choix qui s'offre à l'acheteur d'un modèle de ce type.

Comme la berline « moyenne » représente un « must » dans le catalogue d'un fabricant, et qu'il existe déjà un très vaste choix de concurrentes, il est a priori très difficile, pour un nouveau venu, de s'imposer dans cette catégorie.

Pourtant, la Toyo Kogyo, nouvellement rebaptisée Mazda Motors, n'a pas hésité à entrer dans le club des « trois litres et plus » avec sa nouvelle 929. Ce modèle existe depuis longtemps au catalogue japonais de la firme, mais il était peu concurrentiel jusqu'à présent. C'est une toute nouvelle version que la firme d'Hiroshima a décidé de lancer sur le marché nord-américain et, pour ce faire, elle a su attendre d'avoir un atout dans sa manche. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, cet atout dont dispose la 929, c'est une étonnante discrétion, qui se manifeste de plusieurs façons.

Un moteur souple

Il y a d'abord le moteur, un V-6 doté de 18 soupapes actionnées par simple arbre à cames en tête et produisant 158 chevaux. Modérément puissant, il peut néanmoins atteindre des régimes élevés tout en conservant une excellente souplesse. Les 100 km/h atteints en un peu plus de 9 secondes sont une valeur moyenne à l'heure actuelle, mais il n'y a pas si

lent jamais un problème. En fait, ses performances s'apparentent à celles d'un moteur électrique A (silencieux et parfaitement régulier), tant il semble disposé à obéir au doigt (de pied) et à l'oeil.

Une carrosserie timide

La discrétion de la Mazda 929 comporte également une facette beaucoup plus visible. La carrosserie est en effet d'une banalité rare. Selon l'angle considéré, elle ressemble à quelques Honda, à la Mazda 626, ou encore à l'Hyundai Stellar, ce qui n'a rien de très flatteur. Mazda s'est sans doute inspirée du succès des Volvo, voitures discrètes par excellence et qui connaissent un indéniable succès aux États-Unis, puisqu'elles y surpassent en termes de ventes toutes les autres marques européennes. Cependant, le succès des Volvo ne repose pas sur un style banal, mais plutôt sur le fait que ce sont des voitures rapides qui semblent lentes, et sur leur luxe et leur confort bourgeois qui ne sont pas ostentatoires. Ce type de voitures présente deux avantages marqués dans le contexte actuel : elles peuvent circuler à bonne allure sans trop « déranger » la maréchaussée, et puis elles passent inaperçues aux yeux des malandrins. En ce sens, la Mazda 929 fait parfaitement l'affaire, mais il lui manque une touche de distinction, une image de marque plus perceptible, un petit « quelque chose », qui pourrait être subtil, mais lui permettrait de se détacher des berlines plus économiques et révélerait à l'observateur averti qu'il s'agit là d'un modèle prestigieux.

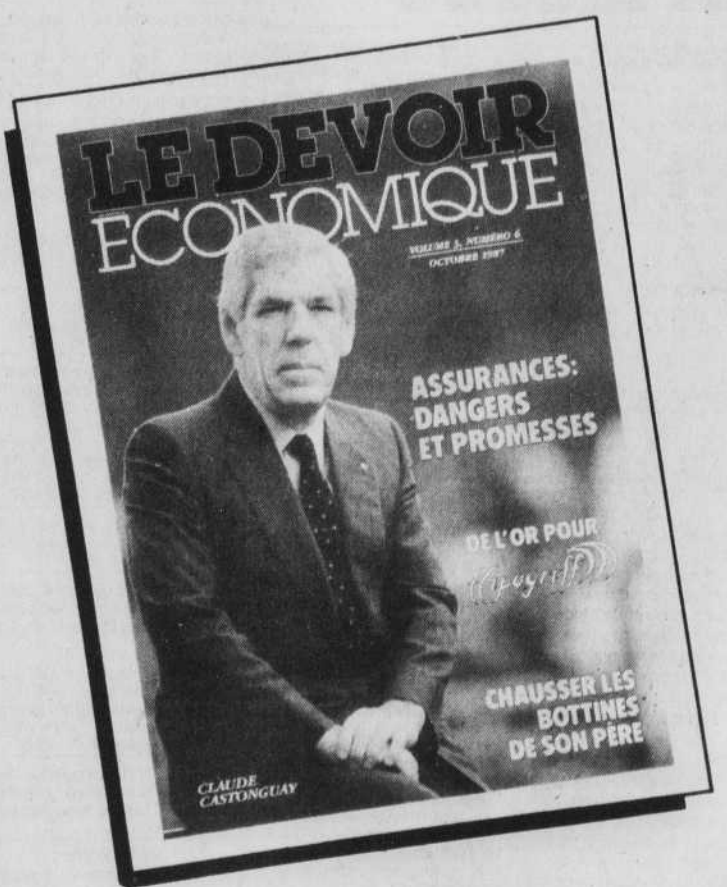
La timidité mise à part, cette carrosserie a bien peu de défauts, car elle offre un espace intérieur remar-

tacles plus « conséquents » ; le travail des amortisseurs est également irréprochable et, dans l'ensemble, la Mazda 929 associe à des qualités routières de sportive un confort de tapis volant. Bien que le constructeur d'Hiroshima lorgne du côté des allemands en lançant ce modèle, le compromis réalisé par la suspension se rapproche davantage de la souplesse que l'on retrouve sur une Peugeot 505 ou une Jaguar que de la rigueur et de la fermeté des BMW et autres Mercedes. Le conducteur est si efficacement isolé des chocs de route qu'en certaines circonstances, la Mazda 929 est relativement difficile à « deviner » ; si le sous-virage se prévient facilement, l'amorce du survirage au relâchement de l'accélérateur ne se fait pas toujours annoncer. De même, la façon dont cette Mazda se campe sur sa suspension arrière en pleine accélération peut se révéler surprenante ; en sortie de virage, l'attitude change parfois brusquement. Ces deux traits de caractère ne sont toutefois sensibles que si on ouvre à fond, et ils ne sont pas assez prononcés pour constituer une gêne, d'autant plus que la direction, extrêmement douce aux basses vitesses, reste constamment précise et bien en main ; on ne constate pas ces durcissements intempestifs qui affectent parfois certaines Honda. On ne peut reprocher à cette direction que son rapport un peu lent, qui réduit la maniabilité dans les virages en épi et au stationnement ainsi que le diamètre un peu large de sa jante gainée de cuir, un défaut courant sur les allemandes que Mazda a décidé de concurrencer.

Par ailleurs, le freinage est un autre point fort : le jeu à la pédale est très faible, l'effort est à la portée de toutes les jambes, la modulation ne

Fiche technique: Mazda 929	
Type:	Berline quatre portes, 5 places, de formule classique (moteur AV, roues AR motrices).
Moteur:	V-6, 3 litres, un ACT par rangée de cylindres, 18 soupapes, injection, 158 CV.
Boîte:	manuelle 5 V (autom. 4 V disponible).
Direction:	Assistée à crémaillère, à rapport variable.
Freins:	4 disques assistés.
Suspension:	indépendante à 4 roues.
Consommation:	11,6 litres/100 Km (25 mi/g), données du constructeur.
Prix:	XJ-6: à partir de \$ 25,650.
Le meilleur	Le moins bien
Performance discrète	Allure anonyme
Suspension douce	Qq. détails d'équipement
Excellent freinage	Pneus quelconques
Équipement complet	Embrayage flou
Confort des sièges	Climatisation complexe
Silence constant	Maniabilité moyenne

GRILLE DE PARUTION 1987



MAGAZINES

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE: 13 NOVEMBRE
COMMUNICATIONS & TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE: 11 DÉCEMBRE
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES '88

Pour information ou réservations publicitaires

(514) 842-9645

Pour réserver vos exemplaires supplémentaires:

(514) 844-3361

Les ventes d'autos vont-elles décliner ?

TORONTO (PC) — Les acheteurs de véhicules à moteur au Canada ne semblent pas avoir été influencés par le krach des marchés boursiers du 19 octobre, puisqu'il s'en est vendu 8 % de plus pendant au cours du mois d'octobre (134,836) comparativement à la période l'an dernier.

La hausse, fait-on remarquer, est attribuable surtout à la popularité croissante des camionnettes et elle est plus prononcée chez les vendeurs de véhicules importés que chez les trois grands du marché nord-américain.

Les 14 membres des Importateurs d'automobiles du Canada ont vendu 34,393 véhicules en octobre 1987, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier. Comparativement, GM, Ford et Chrysler ont vendu 100,443 véhicules, soit une augmentation de seulement 7 % par rapport à octobre 1986.

Selon des économistes, cependant, il va falloir attendre les résultats des ventes de novembre, avant d'avoir une indication plus précise sur les réactions des consommateurs à la débâcle des va-

leurs mobilières.

Il ne serait pas surprenant de voir un déclin des ventes au cours des prochains mois, après les remous provoqués par la chute des cours des marchés boursiers. toutefois tous ne partagent pas cette opinion.

Aux États-Unis, où on possède des statistiques quasi-quotidiennes, on a établi que les ventes d'automobiles ont augmenté de 11,2 % au cours des 10 derniers jours d'octobre. Ce qui indique, selon l'économiste en chef de la Banque de Montréal, M. Lloyd Atkinson, que « la confiance des consommateurs n'est pas ébranlée ».

Au Canada, le fabricant le plus important, General Motors, a vendu 35,386 voitures (hausse de 0,2 %) et 13,730 camions (hausse de 2,1 %) en octobre dernier. Chez Ford Motor, le numéro deux, les ventes de voitures ont diminué à 14,341 (baisse de 9 %), mais les ventes de camions ont augmenté à 13,680 (hausse de 25 %). Quant à Chrysler, il a rapporté des ventes de 14,030 voitures (hausse de 4,7 %) et de 9,276 camions (hausse de 86 %).

Commentant la situation, M. Bill Atkinson, vice-président aux ventes de GM, constate avec plaisir que « la confiance des consommateurs est demeurée positive à l'égard de l'achat des voitures et des camions, en dépit de la récente agitation des marchés boursiers ».

Ce qui n'a pas empêché GM d'obliger 5,400 ouvriers d'Oshawa, en Ontario, à ne plus travailler que deux semaines sur quatre et d'annoncer la fermeture prochaine de son usine de Farmington, au Massachusetts. GM a par ailleurs déjà fermé 11 autres usines aux États-Unis.

Toutefois, les résultats des 10 derniers jours d'octobre, très attendus parce qu'ils constituent un indicateur généralement fiable du comportement du consommateur américain, semblent contredire les scénarios pessimistes qui avaient fleuri aux États-Unis dès le lendemain du Lundi Noir, 19 octobre. Les trois constructeurs ont vendu 318,133 voitures et camionnettes entre le 21 et le 31 octobre, soit 32,062 de plus qu'un an plus tôt à la même époque.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

■ Propriétés à vendre 101

HUDSON, région.
Infesté de chevreuil, 5 minutes des pentes de ski, neuf et luxueux, 4 chambres. Suite pour invités.
1-451-4362

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ 6 acres de terre, 800 p. bord du lac, maison très appartement, 2 grands salons, 5 chambres, grande cuisine, une autre petite maison attenante lac pour truites.
1-819-585-2102

MAISON TRÈS LUXUEUSE 10 pièces, 3 s/bain, tout confort, 10 pièces, 2 places, 10 min. de Granby, 20 min. de Bromont, vue sur le lac, cause maladie. \$175.000.00 1-372-6080.

NOUVEAU-BORDEAUX: AUBAINE!
Doit vendre 1er. déc. Split level 9 pièces, grand terrain. \$175.000. Pas d'agents. 933-3131, 331-1572

PARTICULIER DÉPLACÉ TORONTO
vend face Parc Joyce, Outremont. Belle maison détachée, 11 pièces, grand confort, ent. rénove, jardin, garage 3 voitures, 495-9499, 739-9315.

ST-LAMBERT très belle propriété, patios multiples, 5 c.c., prix avantageux. A voir Jacqueline Proulx, 466-3920, 468-7468 MONTREAL TRUST courtier.

■ Propriétés à vendre 113

23 LOGEMENTS
TROIS-RIVIÈRES Du propriétaire, voisin Centre Les Rivières. Revenus: \$108.000 (négociable). Tous sans ent. 1-819-374-2345.

LONGUEUIL 12 logements. Revenus: \$47.328. Elec./localitaires. Demande: \$380.000. Après 17h. 468-1395.

PIERREFONDS 2 x 18 et 1 x 27 logements en construction. Prêts 1er juillet. 88-1-819-372-7581, 1-819-377-5468.

ROSEMONT Cinquante, rénove, 2 x 3, 2 x 4, et 1 x 6 1/2. Rénové et libre pour propriétaire. Occupant immédiat. Revenus: \$23.520. Prix: \$210.000. Comp. \$30.000. 5541, 491ème Ave. 2e. St-Martin. Inf. Yvan, 497-3381.

ST-HENRI: 6 x 4 1/2, élect. localitaire, loyers bas, bon potentiel d'augmentation, très propre. \$189.000.
M. Serge Cabana, au 327-1649

■ Copropriétés à vendre 118

PLATEAU Marie-Anne Aubaine. 3e d'un triplex, ensolleilée, élect. rénove, \$70.000. Pas d'agents. 276-5109.

PRÈS DU STADE OLYMPIQUE
CINQUELX RENOVE
Propriétaire occupant.
253-3627.

■ Condos à louer 121

R.D.P. CONDO NEUF
Grand 4 1/2, insonorisé, garage, \$500./mois. Novembre. Soir. 327-2600

■ Condos à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Chalets à louer 125

MAGOG: Maison, saison de ski.
10 min. Mont-Orford. Meublé 3 c.c. Inf. week-end: 514-532-4294, sem: 371-9146.

MONT-ORFORD: Eastman, près d'un lac. 3 c.c., 2 s/b, 2 s/b, garage double, terrasse, toutes les commodités. Moderne. A 2 pas du centre-ville. Anne-Marie Larue: 483-2177, Montréal Trust cfr.

ST-SAUVEUR: Maison à louer. Saison d'hiver, 3.000 pi. du Mt-St-Sauveur. 3 c.c., tout équipé, \$5.000, tout compris. 514-224-1133, soir.

VAL MORIN 2 chambres, foyer, jusqu'à 1er avril. \$2.000,00. 679-7135, 819-322-1821.

■ Chalets à vendre 129

BRÉBÉ 5 1/2, bord de l'eau, meublé, chauffage électrique, environ 10 min. Mont-Tremblant. 1-819-425-7457.

■ Terrains à vendre 149

À ST-BRUNO Terrains résidentiels, 12 minutes du métro Longueuil. \$65.000. 331-1572.

BROSSARD "O" 60 x 150, \$5.50 pi. car. prêt à construire, services inclus, 253-9183, 253-7452.

ESTRIE Eastman, superbes terres, vue exceptionnelle, sur le mont Orford, zone blanc, dans érable, à partir de \$7.000,00. 819-569-6827.

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT (adj.) Condo-duplex, 3 c.c. + boudoir. Foyer naturel, boiseries, ent. séparée pour bureau au sous-sol, garage. Condition impeccable. Anne-Marie Larue: 483-2177, Montréal Trust cfr.

PLATEAU grand choix, luxueux condos à partir de \$119.000,00. Daniel LeFebvre 274-2576. Immeubles Trans-Union inc. cfr.

ST-VINCENT DE PAUL: Condos à vendre. À partir de \$608 77 par mois plus frais. Possibilité de louer. Comptant négociable. 661-9211, 665-7253.

SUD-OUEST: Choix de condos, 2 et 3 chambres. De \$74.000, à \$105.000. Prés. métro Place St-Henri. Sylvain Lévesque, 766-2171 ou 342-9829. Centre 21, G. Besner Ctr.

ST-HENRI: 6 x 4 1/2, élect. localitaire, loyers bas, bon potentiel d'augmentation, très propre. \$189.000.
M. Serge Cabana, au 327-1649

■ Maison Mobile 124

LAPRAIRIE: Modèle Grand Prix 1984, 14 x 68", toute électrique, déjà installée. Plusieurs extra. Doit vendre. 1-349-1895

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

■ Chalets à louer 125

LAC MEMPHREMAGOG 10 min. du M-Orford. Châlet 3 c.c., 10 pièces, auto. Saison. \$3.800, 19 déc. au 10 jan. \$2.200. (819)564-4636

SPORTS



Photo AP

Tim Mayotte a enregistré sa quatrième victoire de l'année, hier au deuxième tournoi de Paris, en prenant la mesure de son compatriote Brad Gilbert en cinq sets.

Tournoi de Paris

Mayotte impose sa loi

■ Edberg conserve son titre

PARIS (AFP) — L'Américain Tim Mayotte, 15e joueur mondial, a enregistré sa quatrième victoire dans le Grand Prix Nabisco 1987. Après avoir gagné à Philadelphie, Chicago et Toulouse, il a remporté, hier, le deuxième tournoi de tennis de Paris, doté de \$815.000, en battant en finale son compatriote Brad Gilbert (14e mondial) en cinq sets, 2-6, 6-3, 7-5, 6-7 (5-7), 6-3.

Les deux joueurs se sont livrés une lutte très équilibrée sur la surface moyennement rapide (Supreme) de Bercy. Mayotte, 27 ans, qui succède au palmarès à l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, absent cette année, a eu la victoire à sa portée au quatrième set quand, menant par deux manches à une, il s'est trouvé en possession d'une balle de 5-3. Mais, trop fébrile, il a commis deux grossières erreurs à la volée qui ont permis à son adversaire, un joueur particulièrement accrocheur et difficile à manœuvrer, de revenir à 4-4.

Dans le bris d'égalité de ce quatrième set, Mayotte a encore été tout près de la victoire lorsqu'il s'est détaché à 5-3. Or, Gilbert a aligné quatre points pour égaliser à deux manches partout.

Le cinquième set de cette finale américaine a été, à l'image de l'ensemble du match, très équilibré. Mayotte a eu quatre balles de bris dans le sixième jeu, qu'il n'a pas su exploiter. Aussitôt après, Gilbert s'est trouvé à son tour en possession d'une balle de bris. Mais son adversaire l'a sauvée sur une volée violemment contestée par Gilbert, très nerveux.

« En début de match, je ne sentais pas bien mon service mais je ne me suis pas inquiété, car je savais qu'il reviendrait, a confié Mayotte. Quant à la balle litigieuse à trois jeux partout au dernier set, je pense qu'elle était sur la ligne. Toutefois, je n'étais pas très bien placé pour juger ».

Mayotte en a profité pour faire la décision dans le huitième jeu et conclure aisément sur son service après trois heures et demie de jeu.

« On dit toujours qu'un point ne fait pas un match, a prétendu Stefan Edberg. Mais je pense que cette balle litigieuse au dernier set était mauvaise. D'ailleurs, Tim a baissé la tête car il savait qu'il avait raté son coup. Si elle n'avait pas été annoncée bonne, je crois qu'ensuite j'aurais gagné 6-4. Mais Tim a bien joué, bien volé et m'a imposé une forte pression. Je pense qu'il faudrait qu'il n'y ait plus de juges de ligne mais des machines autour du court, avec un arbitre pour les contrôler ».

Tim Mayotte est ainsi entré dans les points (8e) pour une qualification au tournoi des Maîtres qui réunira à New York, du 2 au 7 décembre, les huit premiers du Grand Prix. Brad Gilbert possède, lui aussi, une bonne chance d'accéder à cette classique après sa finale de Paris.

Victoire logique de Edberg
À Stockholm, le Suédois Stefan Edberg, deuxième joueur mondial, a logiquement conservé son titre, en remportant hier la finale du tournoi de Stockholm, épreuve comptant pour le Grand Prix Nabisco et dotée d'une bourse de \$525.000. Il a battu en quatre sets son compatriote Johan Svensson, 7-5, 6-2, 4-6, 6-4.

La cause semblait entendue après les deux premiers sets réglés rapidement du fond du court par Edberg. Mais Svensson exploitait un moment de déconcentration d'Edberg dans la troisième manche et prenait l'avantage avant de gagner ce jeu 6-4.

Dans le quatrième set, il a fallu à Edberg, qui avait du mal à bien servir, quatre balles de match pour conclure et remporter cette édition survolée par les Suédois, qui ont monopolisé les demi-finales malgré l'élimination prématurée de Mats Wilander.

Semaine faste pour Edberg: associé à Anders Jarryd, il a également remporté un peu plus tard, assez facilement, l'épreuve de double aux dépens de la paire américaine composée de Jim Grabb, le « tonnerre » de Wilander, et Jim Pugh, 6-3, 6-4.

Joe Montana réussit trois passes de touché

Un 7e gain d'affilée pour les 49ers

SAN FRANCISCO (AP) — Joe Montana a poursuivi sur sa séquence formidable des dernières semaines en lançant trois passes de touché — un total de 13 au cours des quatre dernières rencontres — et les 49ers de San Francisco ont vaincu les Oilers de Houston au compte de 27-20, remportant leur septième match consécutif cette saison.

Tom Rathman, qui est devenu le centre-arrière partant des 49ers il y a une semaine, a capté deux des trois passes de touché de Montana, de huit verges au premier quart et de trois verges au troisième quart. Ces deux passes sont survenues sur des jeux identiques, Montana lançant sur sa droite le ballon qui passe par-dessus la tête des seconds tentant de le ruer.

Montana domine le circuit avec 19 passes de touché en sept matches. Hier, il a complété des passes pour 289 verges de gains, alors que les meneurs de la section Ouest de la conférence Nationale présentent maintenant un dossier de 7-1.

Houston, 5-3, est toujours à égalité au premier rang de la section Centrale de l'Américaine avec les Browns de Cleveland et les Steelers de Pittsburgh.

Hier, Warren Moon a lancé deux passes de touché, de cinq verges à Curtis Duncan et de huit verges à Ernest Givins, tandis que Tony Zendejas a ajouté deux placements.

Jerry Rice a marqué l'autre touché des vainqueurs à la suite d'une passe d'une verge.

N.-Orléans 31, Rams de LA 14
À Anaheim, le demi Dalton Hiliard a capté une passe de touché et en a lancé une autre quand les Saints de la Nouvelle-Orléans ont fait chuter une autre fois les Rams de Los Angeles dans un gain de 31-14.

La victoire, la première des Saints contre les Rams à Anaheim en six ans, procure aux Saints un dossier de 5-3. Les Rams, troublés par une série de controverses au sein de l'alignement cette saison, tombent à 1-7.

Les réguliers des Rams n'ont pas gagné un match cette saison.

Hiliard, qui partage le travail dans le champ-arrière avec Ruben Mayes, a terminé la rencontre avec 199 verges d'attaque totale. Il a amassé 92 verges au sol, capté quatre passes pour 84 verges et a complété sa seule tentative de passe.

Hiliard a aidé les siens à prendre une avance de 17-0 au deuxième quart quand il a capté une passe de 38 verges pour un touché de Bobby Hebert. Il a plus tard lancé une passe de 23 verges à John Tice sur un jeu de l'option du demi.

Les Rams se sont bien rapprochés à 17-14, mais Brett Maxie a intercepté une passe de Jim Everett et Mayes a franchi deux verges pour un majeur.

Une passe de trois verges de Hebert à Lonzell Hill a complété le pointage des Saints.

Everett a complété deux passes de touché, de huit verges à Damone Johnson et de 32 à Greg Bell.

L'attaque au sol des Rams, inexistant depuis le départ d'Eric Dickerson, n'a pas fait grand éclat hier. Charles White a couru 12 fois avec le ballon pour 54 verges de gains.

Chicago 26, Green Bay 24
À Green Bay, Kevin Butler a réussi un placement de 52 verges sur le dernier jeu du match et les Bears

de Chicago ont effacé un déficit pour vaincre les Packers de Green Bay au compte de 26-24, enregistrant ainsi une troisième victoire consécutive après avoir effacé un écart au pointage.

Al Del Greco venait de donner les devants aux siens à la suite d'un placement de 47 verges avec une minute à jouer. Mais le quart Jim McMahon a dirigé les siens jusqu'à 35 verges des buts grâce à des passes de 21 verges à Ron Morris et de 20 à Dennis McKinnon.

Après trois passes incomplètes, Butler a réussi son quatrième placement de la rencontre pour permettre aux siens de se donner une fiche de 7-1. Butler, qui avait raté deux fois en première demie, a ainsi égalé son record personnel avec ce placement de 52 verges.

Green Bay, qui menait 21-13 à la mi-temps, se retrouve avec un dossier de 3-4-1.

Le quart des Packers, Randy Wright, à son premier départ depuis le match d'ouverture de la saison, a mené les siens à 29 verges des buts pour permettre à Del Greco de faire mouche sur 47 verges. Le placement de Del Greco suivait celui de Butler,



qui venait de donner les devants aux siens à 23-21.

Walter Payton, grâce à une course d'une verge, et Neal Anderson, qui a capté une passe de 59 verges au premier jeu à l'attaque des Bears dans le match, ont marqué les deux touchés des Bears.

Les Packers s'étaient donnés une avance de 21-13 à la mi-temps grâce à une passe de 26 verges de Wright à Phil Epps. Wright a également lancé une passe de 27 verges à Ed West. Brent Fulwood a inscrit l'autre touché des Packers grâce à une course de deux verges.

San Diego 16, Indianapolis 13
À Indianapolis, Vince Abbott a réussi trois placements en deuxième demie, dont un trois points de 39 verges avec 12 secondes à jouer, aidant les Chargers de San Diego à vaincre les Colts d'Indianapolis au compte de 16-13.

Eric Dickerson, à son premier départ dans l'uniforme des Colts, a porté le ballon 35 fois pour des gains de 138 verges, mais son échappé dans la zone des buts adverses avec quatre minutes à jouer a précédé la poussée victorieuse des Chargers.

À partir de leur ligne de 20 suivant l'échappé, les Chargers ont franchi 59 verges en 11 jeux, dont les faits saillants ont été des passes de 11 verges de Dan Fouts à Kellen Winslow, 18 à Wes Chandler et 11 à Rod Bernstine.

Trois courses consécutives de Curtis Adams ont placé le ballon à 21 verges des buts et Abbott a réussi le placement victorieux sur un quatrième essai.



Photo AP

À son premier départ dans l'uniforme des Colts, Eric Dickerson a porté le ballon 35 fois pour des gains de 138 verges. Il échappe ici aux défenseurs Chip Banks et Donnell Thompson, des Chargers, pour réussir un premier essai.

Il s'agit de de la cinquième fois au cours de leurs six dernières victoires que les Chargers effectuent une remontée en fin de rencontre ou en prolongation pour l'emporter. Les Chargers, avec une fiche de 7-1, présentent le meilleur dossier de la Conférence américaine.

« Je ne sais pas ce que nous faisons de particulier pour en arriver à d'aussi bons résultats, a dit l'entraîneur Chuck Saunders à propos de l'échappé de Dickerson dans la zone des buts. Nous avons travaillé très fort pour en arriver ainsi. J'espérais que sept ou huit joueurs allaient tenter de plaquer Eric ».

« Je ne suis pas certain de ce qui est survenu, a commenté Dickerson. Je pensais tenir le ballon serré contre moi mais pour une raison incon-

nue, le ballon est sorti de mon emprise. Je pense qu'un défenseur l'a touché. C'est ce qui arrive souvent quand un joueur s'apprête à franchir la ligne des buts ».

Les Colts, qui menaient 13-0 à la mi-temps, se retrouvent à 4-4. Dickerson, dont les courses au sol en première demie ont valu deux placements de Dean Biasucci et une course de huit verges d'Albert Bentley pour un majeur, a amené les siens à huit verges des buts en fin de match.

Mais Dickerson a échappé le ballon tout juste avant de franchir la ligne des buts sur le jeu suivant et Mike Humiston a recouvré le ballon.

Le seul touché des Chargers a été réussi quand Fouts a lancé une passe de cinq verges à Lionel James.

Les É.-U. champions du monde de golf par équipes

INAGI, Japon (AP) — Les États-Unis, aidés par l'importante victoire de Curtis Strange, ont défait l'Europe 10-2, hier, pour enlever le Championnat du monde de golf par équipes.

Les golfeurs américains ont gagné cinq matches et subi une défaite. Chacun des six joueurs a touché \$60.000 pour leur victoire commune alors que les Européens se contentaient d'une somme de \$35.000 chacun.

L'Australie-Nouvelle-Zélande s'est classée troisième en vertu d'un gain de 9-3 sur le Japon dans ce cham-

pinat qui regroupe les golfeurs des quatre principaux circuits professionnels.

L'Europe et les États-Unis se sont classés pour la finale après avoir amassé le plus de points durant le tournoi à la ronde. Les Européens ont récolté 24 points, les États-Unis 20, l'Australie-Nouvelle-Zélande 18 et le Japon 10. Chaque équipe obtenait deux points pour une victoire et un point en cas d'égalité.

Les Américains détenaient une priorité de 6-2 après quatre rencontres hier. L'Écossais Sandy Lyle a d'abord vaincu l'Américain Mark Calcavecchia 70-72, mais les Américains ont triomphé lors des trois matches suivants: Payne Stewart s'imposant devant Ian Woosnam 70-72, Lanny Wadkins l'emportant 70-72 sur Bernhard Langer et Scott Simpson défaisant Nick Faldo 68-72.

Puis, l'Européen Ken Brown menait Strange, le meilleur boursier de la PGA, par un coup après le 17e trou. L'avance des Américains était menacée.

Sur le difficile 18e trou à normale trois, Strange a toutefois calé un birdie de 13 pieds pour terminer sa journée avec une carte de 70, alors que Brown ratait un roulé de trois pieds pour la normale et se contentait d'un pointage de 71.

Les Américains s'emparaient ainsi d'une priorité de 8-2 et ils s'assuraient la victoire.

«Je dois produire si je veux rester avec le Canadien» (Sergio Momesso)

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Sergio Momesso a inscrit son premier but de la saison, samedi soir au Forum, contre les Flyers de Philadelphie. Un but qui a été long à venir.

Le Canadien a déjà disputé 16 parties quoiqu'il s'agissait seulement de la dixième de Momesso. Les six autres, il les a regardées des tribunes, lui qui a perdu son poste de titulaire dans l'équipe de Jean Perron.

« Ce but m'a fait beaucoup de bien, surtout mentalement, a-t-il expliqué hier après l'entraînement facultatif. Après ce but, mon attitude au jeu a été meilleure et notre trio a eu par la suite de bonnes occasions de marquer ».

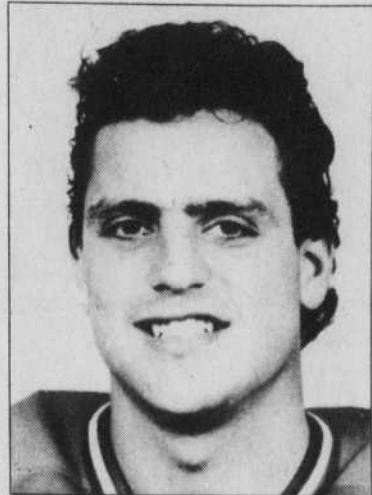
De bonnes occasions de compter, l'aillier gauche n'en a pas eu beaucoup ces derniers temps. Il a mieux joué il est vrai au cours des deux dernières parties. Mais il demeure un réserviste pour l'instant. S'il joue, c'est seulement en raison de l'absence de Ryan Walter. Et il le sait.

Un rôle pour chacun
« Au sein de cette équipe, dit-il, en passant parfois de l'anglais au français, il y a des joueurs qui participent à tous les matches. Les autres, les réservistes, doivent attendre leur tour. C'est mon cas ».

Momesso comprend la situation même si elle s'accepte que difficilement. Il comprend que l'entraîneur fasse appel à John Kordic « parce qu'il a un rôle à jouer », et aussi à Kjell Dahlin « parce qu'il marque des buts ».

« C'est très difficile moralement, précise-t-il. Tous ces hauts et ces bas, ne jamais savoir lorsqu'on va jouer, c'est très dur. Quand j'ai raté quelques matches, je ne pensais qu'à ça toute la journée. Et puis je rencontrais des gens qui me demandaient ce qui n'allait pas, pourquoi je jouais si peu. Ce fut une période très difficile », de dire Momesso qui ne livre pas facilement ses états d'âme.

Ce repos forcé est d'autant plus



Sergio Momesso

pénible que Momesso, troisième choix du Canadien en 1983 après un brillant stage junior à Shawinigan, a connu un début de carrière fort remarqué avant qu'une blessure à un genou ne vienne jeter du sable dans l'engrenage.

« J'ignore où en serait ma carrière si je n'avais pas été blessé. Il m'arrive parfois d'y penser », dit-il, songeur.

Momesso a été blessé après seulement 24 parties. C'était en novembre 85. Il avait alors marqué huit buts et jouissait de la confiance de son entraîneur. Le public, aussi, l'appréciait. Puis cette blessure est venue tout remettre en question.

L'année suivante, il a été rétrogradé aux Canadiens de Sherbrooke. À son retour à Montréal, il a retrouvé son public qui n'a cessé de l'encourager.

Mais cette saison, les choses ont changé. « Je n'ai plus la sympathie des gens, fait-il remarquer. Je dois produire et prouver que j'ai ma place à Montréal. Mais chose certaine, je veux rester avec le Canadien ».

Momesso, philosophe, se console à

l'idée que des vétérans sont sur le point de partir, comme le capitaine Bob Gainey. Il dira ainsi préférer jouer moins souvent à Montréal où l'équipe gagne, que d'être employé régulièrement avec une formation de second ordre.

Et les dollars américains ?

« Montréal, c'est ma ville, c'est ici que je suis né, c'est ici que vivent ma famille et mes amis. Et puis l'argent, ce n'est pas tout dans la vie. L'important, c'est d'aimer ce qu'on fait ».

Les assistances baissent dans les circuits mineurs

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Les assistances sont à la baisse dans les circuits mineurs. On enregistre en effet une diminution d'affluence aux matches des Canadiens de Sherbrooke, de la Ligue américaine, ainsi que chez la majorité des équipes juniors du Québec.

Les nombreux matches de la Ligue nationale présentés à la télévision et le passage des vedettes juniors au hockey professionnel dès l'âge de 18 ans, sont les principaux facteurs de cette désaffection du public.

Même le Canadien, cette année, n'échappe pas à cette baisse de la clientèle. Baisse minime, il est vrai, puisque le Tricolore a attiré 150,841 personnes après neuf programmes, soit 1,407 personnes de moins qu'à pareille date l'an dernier. Cette diminution étonne quand même compte tenu que le Canadien connaît un excellent début de saison et que l'équipe occupe même le premier rang du classement général.

« Nous avons enregistré une baisse au niveau des places debout, explique Michèle Lapointe, directrice des relations avec la presse chez le Canadien. Il y a cette année plusieurs concerts rock — un par semaine — présentés au Forum et les jeunes y assistent nombreux. Mais ces jeunes sont également notre principale clientèle pour les *standings*. Or avec tous ces concerts, ils n'ont plus autant d'argent pour venir au hockey ».

Autre constatation: même si les sièges ont été vendus, plusieurs places restent inoccupées, notamment les jours de semaine.

« La majorité des abonnements sont vendus à des compagnies qui offrent les billets à leurs clients, fait valoir Michèle Lapointe. Comme ces gens ne paient pas, ça ne leur fait rien de perdre les billets, surtout si le match offre peu d'intérêt comme St. Louis ou Minnesota ».

Mais avec les Fêtes qui approchent, le tiroir-caisse du Forum résonnera davantage et les places seront encore une fois très recherchées.

Dormez donc tranquille, la faillite du Forum n'est pas pour demain.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

	Section Est					
	PJ	G	P	pp	pc	moy
N.-ANGLETERRE	7	4	3	0	139	151
BUFFALO	8	4	4	0	143	197
INDIANAPOLIS	8	4	4	0	153	119
MIAMI	8	4	4	0	123	171
JETS NY	7	3	4	0	265	163

Section Centrale						
CLEVELAND	8	5	3	0	211	110
HOUSTON	8	5	3	0	200	180
PITTSBURGH	8	5	3	0	174	172
CINCINNATI	8	2	6	0	138	176

Section Ouest						
SAN DIEGO	8	7	1	0	176	141
SEATTLE	7	5	2	0	194	135
DENVER	8	4	3	1	198	160
RAIDERS LA	8	3	5	0	169	169
KANSAS CITY	8	1	7	0	133	249

Conférence Nationale						
Section Est						
WASHINGTON	8	6	2	0	204	139
DALLAS	8	4	4	0	185	185
PHILADELPHIE	8	4	4	0	182	213
ST. LOUIS	8	3	5	0	182	208
GIANTS NY	7	1	6	0	123	176

Section Centrale						
CHICAGO	8	7	1	0	217	129
MINNESOTA	8	4	4	0	170	180
TAMPA BAY	8	4	4	0	192	159
GREEN BAY	8	3	4	1	147	164
DETROIT	8	2	6	0	146	230

Section Ouest						
S. FRANCISCO	8	7	1	0	226	174
N.-ORLÉANS	8	5	3	0	211	137
ATLANTA	8	2	6	0	120	254
RAMS LA	8	1	7	0	134	215



Hier

Cleveland 38, Atlanta 3
Chicago 26, Green Bay 24
Detroit 27, Dallas 17
Buffalo 21, Denver 14
Minnesota 31, Raiders LA 20
Pittsburgh 17, Kansas City 16
San Diego 16, Indianapolis 13
St. Louis 31, Tampa Bay 28
Philadelphia 31, Washington 27
S. Francisco 27, Houston 20
N.-Orléans 31, Rams LA 14
Miami 20, Cincinnati 14
N.-Angleterre vs Giants NY

Ce soir

Seattle vs Jets NY
Dimanche, 16 novembre
Buffalo vs Cleveland
Dallas vs N.-Angleterre
Detroit vs Washington
Houston vs Pittsburgh
Rams LA vs St. Louis
Indianapolis vs Miami
Tampa Bay vs Minnesota
Jets NY vs Kansas City
Cincinnati vs Atlanta
Green Bay vs Seattle
N.-Orléans vs S. Francisco
Giants NY vs Philadelphie
Raiders LA vs San Diego

SPORTS



Le Canadien accueille les Maple Leafs ce soir

Richer ranime les siens à la 3e



FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Un but de Stéphane Richer avec moins de quatre minutes à jouer en troisième période a permis au Canadien de Montréal de vaincre les Flyers de Philadelphie 5-4, samedi soir au Forum.

Richer, qui revenait au jeu après une absence de trois matchs, a déjoué Ron Hextall d'un tir d'une quarantaine de pieds pour donner les devants au Canadien qui était, jusque-là, en sérieuse difficulté.

Mike McPhee, la première étoile du match, a coupé les ailes aux Flyers en surprenant Hextall, en

nette méforme, après qu'il eut contourné le filet comme le Rocket.

« Je suis actuellement dans une bonne période, explique McPhee qui a déjà sept buts cette saison. Notre trio joue également très bien. Nous avons plus d'occasions de marquer qu'en début de saison ».

McPhee fait valoir qu'il en est à sa troisième saison avec Brian Skrudland et que les deux joueurs peuvent désormais se repérer facilement sur la glace.

Brian Propp, son second de la rencontre, a redonné espoir aux Flyers avec 46 secondes à faire, mais il était trop tard.

Sergio Momesso et Claude Lemieux, deux joueurs en baisse de régime, ainsi que Kjell Dahlin ont aussi compté pour le Canadien. Outre Propp, Rick Tocchet et Scott Melnyk ont répliqué pour Philadelphie.

En l'emportant, le Canadien est demeuré invaincu à ses six derniers matchs. Les Flyers n'ont remporté pour leur part qu'une victoire à leurs neuf dernières parties.

Le Canadien a pris les devants 2-1 après vingt minutes de jeu. Momesso a d'abord marqué alors qu'il a profité d'une mise en jeu remportée par Bobby Smith à la droite de Ron Hextall. Momesso a déjoué le gardien

des Flyers d'un tir entre les jambières.

Les deux équipes se sont ensuite échangées des buts, profitant chaque fois d'un jeu de puissance. Brian Propp a créé l'égalité en faisant dévier une passe de Doug Crossman. Petr Svoboda était au banc des pénalités. Puis Lemieux a redonné les devants au Tricolore en prenant le retour d'un violent tir de Stéphane Richer qui saluait ainsi son retour au jeu. Kjell Samuelsson était cette fois au cachot.

L'arbitre Ron Hoggarth avait décidé de ne rien laisser passer, sévissant à la moindre infraction. C'est le Canadien qui en a fait les frais même si les Flyers n'ont pu profiter de quatre jeux de puissance. Ces attaques à cinq ont toutefois semblé vider les joueurs de Perron.

Kjell Dahlin avait réussi à donner au Canadien une avance de 3-1 en complétant une attaque à deux contre un avec Mike McPhee et Dave Fenyves comme seul défenseur.

Le Canadien s'est ensuite brillamment défendu en désavantage numérique alors que Brian Hayward a multiplié les arrêts. Les Flyers ont toutefois profité de la fatigue du Canadien pour enfilier deux buts, le premier par Tocchet, le second par Melnyk.

En fin de période, Hextall a stoppé Lemieux qui s'était échappé, puis Hoggarth a refusé un but aux Flyers quoique le juge de but n'ait jamais allumé la lumière rouge. Les Flyers ont peut-être effectivement marqué, mais même la reprise n'a pu le prouver hors de tout doute. Brad Marsh a trop protesté et il a écopé d'une inconduite.

Mike Keenan était furieux.

Visite des Leafs

Le Canadien a rendez-vous avec les Maple Leafs de Toronto, ce soir au Forum. Invaincu à ses six derniers matchs, le Tricolore a humilié les Maple Leafs 10-3, le 21 octobre dernier, au cours d'un premier affrontement cette saison. Le scénario risque d'être différent cette fois.

Depuis cette dégelée somme toute « conjoncturelle », les joueurs de John Brophy présentent du bon hockey. Assez bon du reste pour occuper le premier rang de la section Norris.

Russ Courtnall est présentement le meilleur marqueur de l'équipe avec un dossier de 10 buts et sept passes. Il est suivi d'Ed Olczyk (4-12-16) qui a connu un match de six



Bob Gainey tente de se défaire de l'emprise de Ron Hextall, le gardien des Flyers, qui n'aime pas que les joueurs adversaires rôdent autour de son filet.

points mercredi dernier contre les Jets de Winnipeg. Olczyk a mis du temps avant de démarquer après son passage des Blackhawks de Chicago à Toronto. Un joueur à surveiller donc.

Le défenseur Al Iafraite connaît lui aussi un très bon début de campagne. Il a déjà 11 points dont six buts.

Les Maple Leafs peuvent également compter sur Wendel Clark, l'âme de l'équipe qui a raté trois rencontres en raison d'une blessure à l'épaule, ainsi que sur Al Secord obtenu du Chicago en même temps que Olczyk.

Si la rivalité Montréal-Toronto n'est plus ce qu'elle était, le match de ce soir pourrait offrir quelques bons moments.

Onze joueurs du Canadien ont participé à l'entraînement facultatif tenu hier à l'auditorium de Verdun. Chris Chelios, pour une rare fois, n'a pas patiné. Ryan Walter n'était pas présent mais il pourrait patiner ce matin. L'ailier gauche souffre de spasmes musculaires au dos dont l'origine, cette fois, serait la grippe. Si tout va bien, il pourrait retrouver son poste mercredi à Hartford ou jeudi à Boston. Rick Green, lui, s'est entraîné, et il croit être en mesure de

Brunetta remporte sa 1ère victoire

Peter Stastny s'occupe des Whalers

HARTFORD (PC) — Peter Stastny avait le verbe modeste après sa performance de deux buts et deux passes dans la victoire de 5-3 des Nordiques sur les Whalers de Hartford, samedi soir.

Comme d'habitude, Peter a préféré parler des exploits de son équipe qui, en l'emportant, est demeurée invaincue sur la route cette saison.

« Nous jouons avec confiance à l'étranger, a déclaré Stastny. Même lorsque nous tirons de l'arrière 3-1 ce soir (samedi), nous n'avons pas paniqué. Il n'y avait aucune raison de paniquer d'ailleurs, a-t-il poursuivi. Avec la puissance offensive dont nous disposons, nous pouvons aisément revenir de l'arrière. Ce n'est pas la première fois cette année que nous y parvenons ».

Stastny a également tenu à souligner la performance du jeune gardien Mario Brunetta qui en était à son deuxième départ seulement dans la LNH.

« Il a prouvé que nous pouvons compter sur un excellent deuxième gardien de but », a laissé tomber Peter qui a été proclamé la première étoile du match.

Si Brunetta a paru nerveux par moments en début de match, il a joué de brillante façon en troisième période en repoussant les six lancers que les Whalers ont dirigé contre lui.

Et dans le vestiaire des siens, il saurait pleinement sa première victoire en carrière dans la LNH.

« J'étais très confiant avant la rencontre, car notre équipe excelle sur la route cette saison. Je sais que j'ai peut-être mal paru sur le premier but (Ferraro), mais j'ai tout simplement manqué de concentration ».

Entre la première et la deuxième période, Mario Gosselin m'a refilé des conseils et des encouragements. Il m'a expliqué qu'il avait souvent été victime de buts semblables et ça m'a soulagé ».

Les trois buts concédés par Brunetta ont d'ailleurs tous été marqués en désavantage numérique.

En parlant de sa première victoire, Brunetta a concédé qu'il avait « bien hâte » de la signer, mais il a conclu en disant : « Je suis content, mais je m'enfile pas la tête. Après tout, une partie ne fait pas une carrière et il s'agit, pour moi, de prendre les matches un à un et d'espérer que

j'aurai encore la chance de remplacer Mario Gosselin de temps à autre ».

Savard espère...

Quant à l'entraîneur André Savard, volubile comme toujours, il s'est dit satisfait de la performance des siens. Il espère seulement, maintenant que les Nordiques retournent à domicile, qu'ils emportent avec eux un peu du chien qui les caractérise lorsqu'ils évoluent à l'étranger.



« Si seulement nous pouvions jouer de la même façon au Colisée, a-t-il dit, nous serions quasi imbattables. Ce qui fait la différence, c'est que sur la route, nous jouons en équipe et c'est pour cela que nous connaissons du succès. Suffirait qu'on suive le même exemple chez nous ».

Concernant la performance de son jeune gardien, Mario Brunetta, Savard a déclaré qu'il n'était pas surpris et qu'il avait confiance en lui.

Une fiche élogieuse

De la façon dont les choses se passent, c'est à se demander si les

Nordiques 5, Whalers 3										
Première période										
1—Hartford, Ferraro 2										2:19
2—Hartford, Francis 6										
3—Québec, Haworth 6										13:53
Lambert, Lafrenière										17:47
Pénalités — Gilles Qué 0:59, Turgeon Hart 3:55, Dineen Hart (double mineure) 7:34, Haworth Qué 13:14, Gilles Qué, Turgeon Hart 13:24, MacDermid Hart 16:20, Eagles Qué, MacDermid Hart 17:54										
Deuxième période										
4—Hartford, Turgeon 5										4:29
5—Québec, A. Stastny 2										8:02
6—Québec, P. Stastny 14										9:48
A. Stastny, Finn										9:48
Pénalités — Picard Qué 0:40, Picard Qué 4:19, Tippett Hart 7:29, Ferraro Hart 16:41										
Troisième période										
7—Québec, P. Stastny 15										9:59
8—Québec, Gilles 2										15:06
Pénalités — P. Stastny Qué, Quenneville Hart 1:58, Eagles Qué, Dineen Hart 7:26, Eagles Qué 10:15, P. Stastny Qué 12:58, Dineen Hart 20:00										
Tirs au but										
Québec	8	9	6	—	23					
Hartford	6	13	6	—	25					
Gardiens — Québec: Brunetta; Hartford: Weeks										
Assistance — 15,203										

HOCKEY

Ligue nationale

Samedi

Boston 4, Pittsburgh 1
 Québec 5, Hartford 3
 Edmonton 5, Buffalo 0

Montréal 5, Philadelphie 4

Islanders 4, Detroit 3
 New Jersey 4, Washington 1
 St. Louis 4, Toronto 3
 Vancouver 4, Minnesota 1
 Los Angeles 5, Rangers 4

Hier

Buffalo à Calgary
 New Jersey à Philadelphie
 Minnesota à Chicago
 Vancouver à Winnipeg

Ce soir

Boston à Québec
 Toronto à Montréal

Mardi

Washington à Islanders
 New Jersey à Rangers
 Philadelphie à St. Louis
 Calgary à Winnipeg

Mercredi

Boston à Toronto
 Montréal à Hartford
 Buffalo à Vancouver
 Washington à Pittsburgh

Jeudi

Montréal à Boston
 Islanders à St. Louis
 Winnipeg à New Jersey
 Pittsburgh à Philadelphie

Vendredi

Minnesota à Buffalo
 Québec à Vancouver
 Los Angeles à Calgary

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

Gretzky, Edm. 13 25 38
 P. Stastny, Qué 15 16 31
 Savard, Chi 10 20 30
 Lemieux, Pitt 15 13 28
 Goulet, Qué 11 16 28
 Messier, Edm. 10 14 24
 Naslund, Mtl 6 18 24
 Poddubny, Ran. 11 12 23
 Anderson, Edm. 12 9 21
 Dionne, Ran. 11 10 21
 Simpson, Pitt 11 10 21
 Haw'chuk, Win. 5 15 20
 Kurri, Edm. 8 11 19
 Wilson, Chi 6 13 19
 Francis, Har 6 13 19
 Chelios, Mtl 6 13 19
 Tanti, Van 6 13 19
 Verbeek, NJ 12 5 17
 Yzerman, Det 11 6 17
 Lafontaine, Isl 11 6 17
 Smith, Mtl 10 7 17
 Courtinall, Tor 10 7 17
 Gilmour, StL 6 11 17
 Cicarelli, Min 5 12 17
 Bourque, Bos 3 14 17
 Tikkanen, Edm. 3 14 17
 Adams, Van 12 4 16
 Larmer, Chi 10 6 16
 Kerr, Isl 7 9 16
 Sandstrom, Ran 6 10 16
 Olczyk, Tor 4 12 16
 Muller, NJ 2 14 16
 Housley, Buf 9 6 15

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	16	9	4	3	66	52	21
QUÉBEC	14	8	5	1	56	47	17
BUFFALO	14	6	5	3	50	54	15
BOSTON	14	6	6	2	53	53	14
HARTFORD	14	5	7	2	42	51	12

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ISLANDERS NY	14	9	4	1	62	42	19
NEW JERSEY	13	9	4	0	51	40	18
WASHINGTON	14	7	6	1	47	43	15
PITTSBURGH	15	5	7	3	55	57	13
RANGERS NY	16	4	9	3	63	71	11
PHILADELPHIE	15	4	9	2	39	59	10

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
TORONTO	13	8	5	0	63	55	16
DETROIT	14	6	6	2	45	47	14
MINNESOTA	14	5	6	3	47	50	13
CHICAGO	14	5	7	2	58	63	12
ST. LOUIS	13	4	8	1	42	50	9

Section Connie Smythe

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
EDMONTON	15	9	5	1	72	53	19
WINNIPEG	12	7	5	0	44	42	14
CALGARY	13	6	5	2	53	51	14
VANCOUVER	13	4	8	1	46	53	9
LOS ANGELES	14	4	9	1	37	58	9

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Vendredi

Chicoutimi à Verdun 1
 St-Jean 5, Laval 4
 Shawinigan 9, Granby 8

Hier

Shawinigan à Drum'ville
 Chicoutimi à Hull
 Granby à T-Rivières

CLASSEMENT

Section Robert Label

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	20	12	7	1	104	100	25
ST-JEAN	21	11	8	2	99	96	24
HULL	22	10	11	1	123	117	21
VERDUN	21	7	12	2	91	124	16
GRANBY	21	4	15	2	93	118	10

Section Frank Dillo

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CHICOUTIMI	20	12	7	1	107	85	25
T-RIVIÈRES	20	11	7	2	120	104	24
SHAWINIGAN	21	11	9	1	121	111	23
DRUM'VILLE	20	10	9	1	88	89	21
VIC'VILLE	20	8	11	1	91	93	17

Section Frank Dillo

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CHICOUTIMI	20	12	7	1	107	85	25
T-RIVIÈRES	20	11	7	2	120	104	24
SHAWINIGAN	21	11	9	1	121	111	23
DRUM'VILLE	20	10	9	1	88	89	21
VIC'VILLE	20	8	11	1	91	93	17

Section Frank Dillo

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CHICOUTIMI	20	12	7	1	107	85	25
T-RIVIÈRES	20	11	7	2	120	104	24
SHAWINIGAN	21	11	9	1	121	111	23
DRUM'VILLE	20	10	9	1	88	89	21
VIC'VILLE	20	8	11	1	91	93	17

FAITES-LE DON!

Centraide, c'est urgent.

Hâtez-vous,

la campagne de souscription se termine le 13 novembre 1987.

Vos dons sont acceptés dans les institutions financières suivantes:



Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec



BANQUE NATIONALE



Banque Canadienne Impériale de Commerce



Banque de Montreal



BNE



LA BANQUE ROYALE DU CANADA



BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Merci!



Centraide